

UNIVERSITE DE PARIS 1 - PANTHEON SORBONNE
Institut de Recherche et d'Études Supérieures du Tourisme

**Évaluation du potentiel touristique des Fortifications de Vauban,
bien inscrit au Patrimoine mondial : une application pratique des
modèles de du Cros et McKercher et de Jansen-Verbeke**

Mémoire professionnel présenté pour l'obtention du

Diplôme de Paris 1 - Panthéon Sorbonne
MASTER PROFESSIONNEL "TOURISME" (2^{ème} année)

Spécialité Gestion des Sites du patrimoine et Valorisation Touristique

Par Anouk Lafortune-Bernard

Directeur de mémoire : Professeur Maria Gravari-Barbas

JURY

Membres du Jury :

.....

.....

Session de Septembre 2015

Remerciements

Je voudrais remercier ma directrice de mémoire, Pr. Maria Gravari-Barbas, pour ses conseils, notamment dans la définition du sujet et de la problématique de recherche. J'aimerais aussi remercier particulièrement Marieke Steenbergen, du Réseau des Sites Majeurs de Vauban, pour ses commentaires très constructifs et pour l'aide qu'elle m'a apporté à différentes étapes de cette recherche. Mes remerciements vont aussi à toutes les personnes du réseau et des sites de Vauban que j'ai rencontrées pour ma collecte de données, en particulier Guillaume Cudennec (mairie de Saint-Martin-de-Ré), Célia Gasperini (mairie de Blaye), Christelle Frau et Teddy Maignan (PNR Pyrénées Catalanes), Sylvie Candau (Office du tourisme de Mont-Louis), Pierre Méné (fort Libéria), Micheline Falguas (point d'information tourisme de Villefranche-de-Conflent), Gaëlle Cavalli et Marie-Pierre Papazian (Citadelle de Besançon) qui m'ont consacré un peu de leur temps pour les entretiens mais aussi toutes les autres personnes des offices du tourisme et des communes avec qui j'ai pu échanger directement ou par email et poser mes questions. Enfin, j'aimerais aussi remercier mes amis et ma famille, pour leur soutien tout au long de l'année.

Sommaire

Remerciements	2
Sommaire	3
INTRODUCTION	5
I) Les enjeux de la gestion du tourisme dans les biens du Patrimoine mondial.....	5
II) L'utilisation de modèles d'évaluation du potentiel touristique comme outil de gestion pour les biens du Patrimoine mondial : le cas des Fortifications de Vauban	6
III) Structure du mémoire	9
CHAPITRE 1 : PATRIMOINE MONDIAL ET TOURISME	12
I) Introduction.....	12
II) Patrimoine mondial et développement touristique	13
III) La gestion du tourisme sur les sites du Patrimoine mondial.....	20
IV) Conclusion	27
CHAPITRE 2 : ÉTUDE DE CAS, LES FORTIFICATION DE VAUBAN, UN BIEN EN SÉRIE	29
I) Introduction.....	29
II) Contexte de l'inscription	29
III) Les caractéristiques du bien	32
IV) Gestion : le rôle du Réseau des Sites Majeurs de Vauban (RSMV) et des gestionnaires de site.....	35
V) Conclusion	39
CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE	40
I) Introduction.....	40
II) Matrice 'd'attractivité touristique – robustesse' (Du Cros et McKercher 2015).....	41
III) Modèle de Jansen-Verbeke et McKercher (2010, 2013).....	46
IV) Méthodes de collecte des données	49
V) Conclusion	51
CHAPITRE 4 : RÉSULTATS DE LA COLLECTE DE DONNÉES ET APPLICATION DES MODÈLES D'ÉVALUATION DU POTENTIEL TOURISTIQUE	53
I) Introduction.....	53
II) Bilan de l'application des modèles d'évaluation du potentiel touristique par site	54
III) Résultats de l'application des modèles de du Cros et McKercher et de Jansen-Verbeke.....	64
IV) Conclusion sur les résultats obtenus et la collecte de données	78

CHAPITRE 5 : LE RÔLE DES MODÈLES D'ÉVALUATION DU POTENTIEL TOURISTIQUE DANS LA GESTION DES SITES INSCRITS AU PATRIMOINE MONDIAL : <i>Discussion des résultats de leur application aux sites des Fortifications de Vauban</i>	80
I) Introduction.....	80
II) Évolution de fréquentation et potentiel touristique.....	81
III) Les modèles d'évaluation, comme outil de gestion pour le développement touristique des sites.....	88
IV) Conclusion	94
CONCLUSION	96
BIBLIOGRAPHIE	99
ANNEXE 1 : Listes des entretiens	108
ANNEXE 2 : Organigramme de l'établissement public, gestionnaire de la Citadelle de Besançon .	109
Table des Figures	110
Table des Tableaux	111
Table des Matières	112
Résumé du mémoire	115

*L'Université n'entend donner aucune approbation ou improbation aux opinions émises
dans les mémoires et thèses. Ces opinions doivent être considérées comme propres à
leurs auteurs*

INTRODUCTION

La liste du Patrimoine mondial est connue à travers le monde et souvent considérée comme une des grandes réussites de l'UNESCO, avec 191 pays signataires de la *Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel* et plus de 1000 biens inscrits, en 2015 (UNESCO 2015). Ce programme de l'UNESCO a pour objectifs « l'identification, la protection, la conservation, la mise en valeur et la transmission aux générations futures du patrimoine culturel et naturel » (UNESCO 1972 : art 4). Les biens culturels inscrits sont donc des sites considérés comme ayant une valeur universelle exceptionnelle, témoignant par exemple « d'un échange d'influence considérable », de « traditions culturelles vivantes ou disparues » ou représentant « un chef-d'œuvre du génie créateur humain » (UNESCO 2012 : art 77). L'inscription dans la liste du Patrimoine mondial est ainsi une reconnaissance de la valeur culturelle ou naturelle d'un lieu patrimonial.

Le tourisme n'est pas une question qui est particulièrement présente à la création de la liste du Patrimoine mondial. Il n'est mentionné qu'une seule fois dans la Convention fondatrice de 1972, en tant que risque potentiel pour la préservation et la protection des sites culturels et naturels, parmi d'autres (UNESCO 1972 : art 11). Cependant, la liste inclut des sites culturels emblématiques, comme le Taj Mahal (Inde), Venise (Italie), Angkor Vat (Cambodge) ou le Château de Versailles (France), qui sont des biens aujourd'hui mondialement connus et visités par plusieurs millions de touristes par an. Ces quelques exemples illustrent ainsi l'importance grandissante de la question du tourisme pour les différents acteurs impliqués dans le régime du Patrimoine mondial, notamment le Centre et le Comité du Patrimoine mondial, les organisations consultatives, les États-membres et les gestionnaires de sites.

1) Les enjeux de la gestion du tourisme dans les biens du Patrimoine mondial

Les préoccupations actuelles concernent notamment la gestion du tourisme dans les biens inscrits. La mise en valeur des sites inscrits a toujours fait partie des objectifs de la Convention. D'autre part, de nombreuses études mais aussi les discours de l'UNESCO elle-même ont mis en avant le rôle du tourisme, à la fois pour la préservation des sites patrimoniaux, en générant notamment des revenus supplémentaires pour la conservation, mais aussi pour le développement local, les échanges culturels et la promotion de la diversité qui sont des valeurs défendues par l'organisation internationale (Cousin 2008). A l'inverse, une pression touristique trop forte ou mal gérée, peut avoir un impact négatif sur la préservation des valeurs universelles exceptionnelles du bien, sur l'expérience culturelle mais aussi

sur les populations locales. La gestion du tourisme est donc devenue un enjeu très important pour un certain nombre de biens de la Liste du Patrimoine mondial.

Alors que des biens inscrits sont à certaines périodes de l'année en sur-fréquentation ou subissent de fortes pressions liées aux aménagements touristiques, d'autres sites cherchent à développer leurs activités touristiques en utilisant notamment cette reconnaissance internationale comme atout dans le marketing et la promotion de leur destination. En effet, la désignation est souvent vue comme apportant davantage de visibilité au site inscrit, en particulier au niveau international, mais aussi comme une opportunité d'être placée dans un « panthéon de destinations de classe internationale » au même titre que les sites emblématiques cités précédemment (du Cros and McKercher 2015 : 61 ; Marcotte, Bourdeau et Leroux 2011). Ces attentes se ressentent dans les motivations d'inscription sur la liste du Patrimoine mondial et le tourisme apparaît aujourd'hui comme un objectif recherché par un nombre grandissant de porteurs de projet de candidature (Rebanks 2009 : 19 ; Leask 2006). Le tourisme semble donc s'être immiscé dans le fonctionnement même du régime en devenant l'une des motivations importantes de la candidature sur la liste du Patrimoine mondial.

Pourtant l'impact de l'inscription reste encore assez méconnu. Certains exemples sont flagrants, comme le site de Lijiang en Chine dont la fréquentation touristique a explosé depuis sa désignation, si bien qu'on s'inquiète maintenant des conséquences de cet afflux massif de touristes sur le mode de vie traditionnel local (Li and Shao 2005). Cependant, l'impact réel de l'inscription sur la fréquentation touristique est souvent difficile à mesurer, notamment du fait du manque de données pour une majorité de site. Les études faites jusqu'à maintenant ont indiqué que l'impact d'une telle désignation sur la fréquentation d'un bien inscrit n'est pas automatique et varie de manière significative dans différents contextes (Rebanks 2009). Certaines de ces études ont mis en avant des facteurs pouvant expliquer ces différences, notamment la motivation de l'inscription, si elle était à des fins touristiques ou si elle avait d'autres objectifs (protection, conservation, etc), mais aussi le contexte géographique d'un lieu, notamment s'il est déjà situé dans un territoire touristique, et les infrastructures préexistantes (PWC 2007 ; Hambrey Consulting 2007). A Lijiang, par exemple, on ne peut sous-estimer l'impact de la construction d'un aéroport à proximité du site sur la fréquentation touristique du bien du Patrimoine mondial (Li and Shao 2005).

II) L'utilisation de modèles d'évaluation du potentiel touristique comme outil de gestion pour les biens du Patrimoine mondial : le cas des Fortifications de Vauban

Ainsi, la problématique liée à la gestion du tourisme dans le régime du Patrimoine mondial est double. Il s'agit d'une part de gérer la trop forte pression touristique sur certains de ses biens afin de développer un tourisme durable qui ne mette pas en danger leurs Valeurs Universelles

Exceptionnelles. D'autre part, un deuxième enjeu est lié aux attentes des gestionnaires de site qui espèrent des retombées économiques et sociales positives d'une telle inscription grâce à l'impact que celle-ci doit avoir sur la fréquentation touristique. Ces problématiques ne sont pas uniques au régime du Patrimoine mondial. Ce sont des questions qui ont fait l'objet d'un certain nombre d'études et de recommandations au sein du secteur professionnel et de la recherche sur le tourisme, en général. Parmi ceux-ci, Hilary du Cros et Bob McKercher (2001, 2015) ainsi que Myriam Jansen-Verbeke (2004, 2007), avec plus récemment McKercher (2010, 2013), ont proposé des outils pour évaluer ou définir le potentiel touristique de biens patrimoniaux. Ce qui est ici appelé potentiel touristique comporte, en fait, deux aspects : il s'agit à la fois d'un bilan du produit et de l'offre touristique du bien au moment de l'étude et d'une évaluation du potentiel de développement du site, c'est-à-dire dans quelle mesure il peut encore être adapté pour une demande touristique sans que cela n'affecte la préservation de ses valeurs culturelles.

Ce mémoire s'intéresse donc à l'utilisation de ces modèles d'évaluation du potentiel touristique de sites patrimoniaux en tant qu'outils de gestion pour des biens du Patrimoine mondial. En partant d'une étude de cas, les Fortifications de Vauban, bien en série inscrit en 2008, il s'agit donc d'analyser les rôles que peuvent jouer ces modèles pour :

- 1) Identifier des sites qui ont un produit touristique suffisamment développé pour que l'inscription ait un impact fort sur l'évolution de leur fréquentation touristique. Pour cela, le mémoire se base sur les chiffres de fréquentation des sites étudiés mis à disposition par le Réseau des Sites Majeurs de Vauban et/ou par les sites et compare leur évolution depuis l'inscription (et avant lorsque les données existent) avec les résultats de l'évaluation du potentiel touristique ;
- 2) Identifier des facteurs qui peuvent favoriser ou, au contraire, freiner une augmentation de fréquentation de sites après leur inscription ;
- 3) Faire un diagnostic complet de l'offre touristique du bien, des points forts et points faibles de son produit touristique et des opportunités existantes mais aussi identifier les limites de ses possibilités de développement.

Ce mémoire part d'une étude de cas, les Fortifications de Vauban, inscrit en 2008 en tant que nomination en série. Le choix de cette étude de cas s'explique par plusieurs facteurs. La diversité des douze sites inscrits dans ce bien en série permet d'avoir un bon exemple des différents éléments qui ont un impact sur la mise en tourisme des biens du Patrimoine mondial et des stratégies mises en place dans différents contextes. Par ailleurs, l'un des objectifs affichés dans le dossier de candidature par le Réseau des Sites Majeurs de Vauban, qui coordonne et gère le bien du Patrimoine mondial, était de

favoriser le tourisme sur chacun des sites inscrits (RSMV 2014a : 4). L'inscription récente de ces biens permet également d'avoir davantage de données sur l'évolution de la fréquentation touristique de ces sites depuis leur inscription et de la comparer à leur potentiel touristique tel qu'identifié par les modèles d'évaluation utilisés. Sur les douze sites qui constituent le bien en série, cinq ont donc été choisis en cherchant à représenter la diversité qui caractérise le bien que ce soit en termes de contextes géographiques (mer, montagne, urbain, rural), de structures de gouvernance (public, privé, établissement public, etc) et de stratégies touristiques mises en place. Il s'agit de la citadelle, l'enceinte et le fort Griffon de Besançon, la citadelle et l'enceinte de Saint-Martin-de-Ré, le verrou de l'estuaire à Blaye/Cussac-fort-Médoc, l'enceinte et la citadelle de Mont-Louis et la citadelle, l'enceinte fortifiée et la Cova Bastera, à Villefranche-de-Conflent.

Les deux modèles d'évaluation du potentiel touristique utilisés, ici, ont des approches très différentes qui seront comparées. Le premier, développé par Hilary du Cros et Bob McKercher (2015), prend la forme d'une matrice qui lie deux variables principales, 1) l'aspect culturel du bien, c'est-à-dire sa valeur et sa robustesse et 2) son attractivité et la conception de son produit touristique. Un deuxième modèle a été proposé par Myriam Jansen-Verbeke (2005, 2007) avec, plus récemment, McKercher (2010, 2013). Il est construit autour de trois dimensions : le *hardware*, où les éléments physiques, tangibles, du site et des infrastructures touristiques à proximité, sur lesquels la gestion a très peu d'influence ; le *software*, où les éléments qui caractérisent l'expérience du touriste sur le site, et l'*org-ware*, qui représente l'ensemble des caractéristiques de la gouvernance du site. Les évaluations ont été faites à partir d'une collecte de données sur chacun des cinq sites choisis qui consiste en une revue de littérature, notamment l'étude des documents de gestion de chacun des monuments, des entretiens conduits avec des gestionnaires des sites et des acteurs du tourisme local et des visites de chacun des sites étudiés.

Le travail d'évaluation de ce mémoire permet de proposer un bilan comparatif entre les différents sites de Vauban sur leur offre touristique et les résultats des politiques mises en place depuis l'inscription au Patrimoine mondial. Il représente également une opportunité d'appliquer et de tester des modèles d'évaluation du potentiel touristique de bien culturel encore peu utilisés. Cela permet ainsi de discuter des résultats obtenus à partir de ces deux modèles, notamment par rapport à l'évolution de fréquentation des sites étudiés depuis leur inscription, mais aussi du rôle de ce processus dans la gestion d'un bien culturel, en particulier d'un bien du Patrimoine mondial.

III) Structure du mémoire

Ce mémoire commence par présenter brièvement l'état de la recherche sur les liens complexes entre tourisme et régime du Patrimoine mondial. Ce premier chapitre revient d'abord sur les différents facteurs qui ont influencé le développement touristique des biens du Patrimoine mondial. En commençant par rappeler l'impact de la croissance du tourisme, et en particulier du tourisme international, depuis la deuxième moitié du XX^{ème} siècle sur la fréquentation actuelle d'un grand nombre de sites du Patrimoine mondial, ce chapitre revient ensuite sur les discussions récentes autour de 'l'effet inscription'. Parmi les résultats des études qui ont été menées, on s'attardera particulièrement sur l'identification de facteurs qui semblent favoriser le développement du tourisme à la suite d'une inscription. La deuxième partie de ce chapitre est consacrée aux enjeux liés à la gestion du tourisme sur les sites du Patrimoine mondial. Il s'agit d'identifier les difficultés et risques liés à l'usage touristique de ces biens mais aussi de présenter les actions qui ont été mises en place pour répondre à ces problèmes par certains acteurs du régime de l'UNESCO. L'emphase est mise notamment sur les approches que le Centre du Patrimoine mondial a développées ces dernières années. Ainsi, d'actions plus réactives face à des menaces déjà existantes, le Centre tend de plus en plus à développer une approche plus préventive de ces risques.

Le second chapitre se concentre sur l'étude de cas de ce mémoire, les Fortifications de Vauban. Après être revenu sur quelques éléments de contexte liés à l'inscription, notamment la rapidité du processus d'inscription mais aussi les critères qui définissent la Valeur Universelle Exceptionnelle du bien, la deuxième partie du chapitre est consacrée aux spécificités du bien. Il s'agit ici de présenter la diversité des sites inscrits dans le bien en série, notamment en termes de contexte géographique, de la nature des biens inscrits, mais aussi les défis qu'ils partagent, en particulier pour la valorisation de leur patrimoine militaire. Enfin, la troisième partie se penche sur la gouvernance du bien. L'organisme coordinateur du bien en série est le Réseau des Sites Majeurs de Vauban mais la gestion de chacun des sites individuellement reste la responsabilité des gestionnaires locaux qui sont, eux aussi, de différentes natures (privées, publiques, mixtes).

Le chapitre 3 porte sur la méthodologie utilisée pour cette recherche. La première partie est consacrée à la présentation des deux modèles d'évaluation du potentiel touristique, la matrice d'attractivité-robustesse de DuCros et McKercher et le modèle de Jansen-Verbeke. Ce mémoire propose d'utiliser les deux approches de manière complémentaire pour comparer, d'une part, les résultats obtenus pour chacun des sites étudiés et, d'autre part, les processus de réflexion que leur application requiert. L'utilisation de ces modèles nécessite une collecte de données importantes à partir de différentes sources afin d'obtenir une évaluation la plus objective possible. La deuxième

partie de ce chapitre présente donc la méthode de collecte de données qui a été mise en place. Celle-ci allie recherche documentaire, entretiens et visites de site de manière à diversifier les sources utilisées et ainsi s'approcher le plus possible de l'objectivité recherchée dans ces évaluations. Ce chapitre revient, par ailleurs, sur un certain nombre de limites de cette recherche dues à la fois aux difficultés liées à la collecte de données, elle-même, mais aussi au processus même de ces évaluations qui reste, par nature, en partie subjectif.

Le chapitre suivant présente l'analyse détaillée des résultats de la collecte de données et de l'application de ces modèles pour chacun des cas étudiés. La première partie est un bilan général de la collecte pour chacun des sites, en commençant par Besançon, puis les deux sites du littoral atlantique (Saint-Martin-de-Ré et le verrou de l'estuaire), pour finir avec les deux sites de montagne (Mont-Louis et Villefranche-de-Conflent). La deuxième partie se concentre sur les spécificités qui sont ressorties de l'application des deux modèles. La matrice d'attractivité-robustesse de DuCros et McKercher a ainsi permis de classer les sites en fonction de leurs scores dans les deux variables culturelle et touristique. Le deuxième modèle, étant un outil qualitatif, les sites ont été comparés suivant les trois grandes dimensions du modèle *hardware, software, org-ware*. Cette comparaison offre ainsi une perspective sur les enjeux communs aux sites étudiés mais aussi les différences qui ont un impact sur leur attractivité touristique actuelle et leurs possibilités de développement.

Le dernier chapitre revient, de manière plus globale, sur l'utilisation de ces modèles comme outils de gestion pour les sites du Patrimoine mondial en se concentrant sur les trois aspects mentionnés plus haut. Ainsi, ce chapitre commence par une analyse de l'évolution de la fréquentation des sites par rapport à leur potentiel touristique. Cela permet ainsi de vérifier la corrélation entre fort potentiel touristique, tel qu'évalué avec ces outils, et évolution de la fréquentation après l'inscription au Patrimoine mondial. D'autre part, cela représente aussi l'opportunité d'identifier, à partir de l'évolution de fréquentation et des indicateurs des modèles, certains facteurs qui peuvent favoriser ou, au contraire, nuire au développement du tourisme sur les sites étudiés et, plus largement, sur des biens inscrits sur la liste du Patrimoine mondial. La deuxième partie de ce chapitre revient sur le rôle du processus d'évaluation pour faire un diagnostic du potentiel d'un site et de son offre touristique existante qui permet d'élaborer une stratégie de développement adaptée au bien en question. Ce dernier chapitre met ainsi en perspective les résultats que ce mémoire a obtenus à partir de l'application de ces modèles d'évaluation avec les conclusions d'autres études menées précédemment. Cela permet ainsi de positionner les résultats de ce mémoire par rapport aux discussions actuelles mais aussi de déterminer en quoi ils apportent de nouveaux éléments de réflexion pour la recherche sur la gestion du tourisme dans les biens du Patrimoine mondial. Enfin, la conclusion de ce mémoire offre une synthèse de ce travail sur l'utilisation de modèles d'évaluation du potentiel

touristiques sur des biens du Patrimoine mondial et sur les conclusions qui ressortent de leur application aux sites des Fortification de Vauban.

CHAPITRE 1 : PATRIMOINE MONDIAL ET TOURISME

1) Introduction

Comme il a été mentionné dans l'introduction de ce mémoire, l'inscription sur la liste du Patrimoine mondial est une reconnaissance de la valeur culturelle d'un bien et non pas une évaluation du produit touristique local ou existant sur le site, comme peuvent le faire d'autres labels touristiques. Pourtant aujourd'hui, beaucoup de porteurs de projet d'inscription cherchent à obtenir cette désignation dans un but touristique. En effet, la visibilité accrue que cette inscription apporte, notamment sur la sphère internationale, mais aussi l'association avec de grands sites touristiques sont vues comme devant automatiquement engendrer une augmentation de fréquentation sur un site nouvellement inscrit. Dans le dossier d'inscription des Fortifications de Vauban, par exemple, un site comme Mont-Louis (Pyrénées-Orientales) commencent déjà dans son plan de gestion à proposer des solutions pour l'augmentation de fréquentation attendue : « il faut signaler que l'inscription au Patrimoine mondial de l'œuvre de Vauban risque de provoquer une plus forte attractivité du site ce qui engendrera une hausse de la fréquentation, notamment pour la période estivale » (RSMV 2007 : 2145). Pourtant, dans le cas de Mont-Louis, le site est encore loin d'être sur-fréquenté, sept ans après l'inscription (Candau, Frau et Maignan, Mont-Louis, 18 mars 2015). Ainsi, malgré les idées reçues, il y a en réalité très peu d'études qui ont pu quantifier l'impact de l'inscription sur la fréquentation touristique sur les sites ou même identifier un effet significatif.

Cependant, bien que l'effet de l'inscription dans la liste du Patrimoine mondial sur la fréquentation touristique soit incertain, et dans beaucoup de cas probablement marginal, de nombreux sites inscrits sont, par leur nature même, d'importantes attractions touristiques internationales. Pour citer quelques exemples Pompéi (Italie), Angkor (Cambodge), le Mont-St-Michel (France), la Grande Muraille (Chine) ou Macchu Picchu (Pérou) font tous partie des sites touristiques phares de leurs destinations respectives. De ce fait, ces sites subissent une forte pression touristique, que ce soit en termes de fréquentation, d'infrastructures à développer ou d'autres facteurs qui affectent la préservation du bien et de ses alentours, mais aussi la qualité et le mode de vie local. Ainsi, le tourisme reste un enjeu majeur pour de nombreux sites du Patrimoine mondial où la pression touristique est très forte.

La gestion du tourisme sur les sites du Patrimoine mondial est donc devenue une problématique centrale à la fois dans la recherche et les discussions des différents acteurs mais aussi dans certaines actions qui ont été mises en place. Le Comité du patrimoine mondial a notamment pu demander l'envoi de missions conjointes d'équipes du Centre du patrimoine mondial et d'organisation

consultatives (ICCROM, UICN, ICOMOS) pour offrir son expertise sur certains projets perçus comme pouvant endommager l'authenticité et l'intégrité d'un bien inscrit. Ainsi au Taj Mahal et au fort d'Agra (Inde), par exemple, une mission d'expert est intervenue, en 2003, pour informer le Comité et évaluer un projet d'aménagement touristique à proximité des sites. De missions isolées, l'approche du régime a évolué ces dernières années jusqu'à la création d'un programme spécifique *Patrimoine mondial et tourisme durable*, en 2012, qui vient de produire ses propres directives pour les gestionnaires de site, devant aider ces derniers à structurer et gérer le tourisme sur leurs sites.

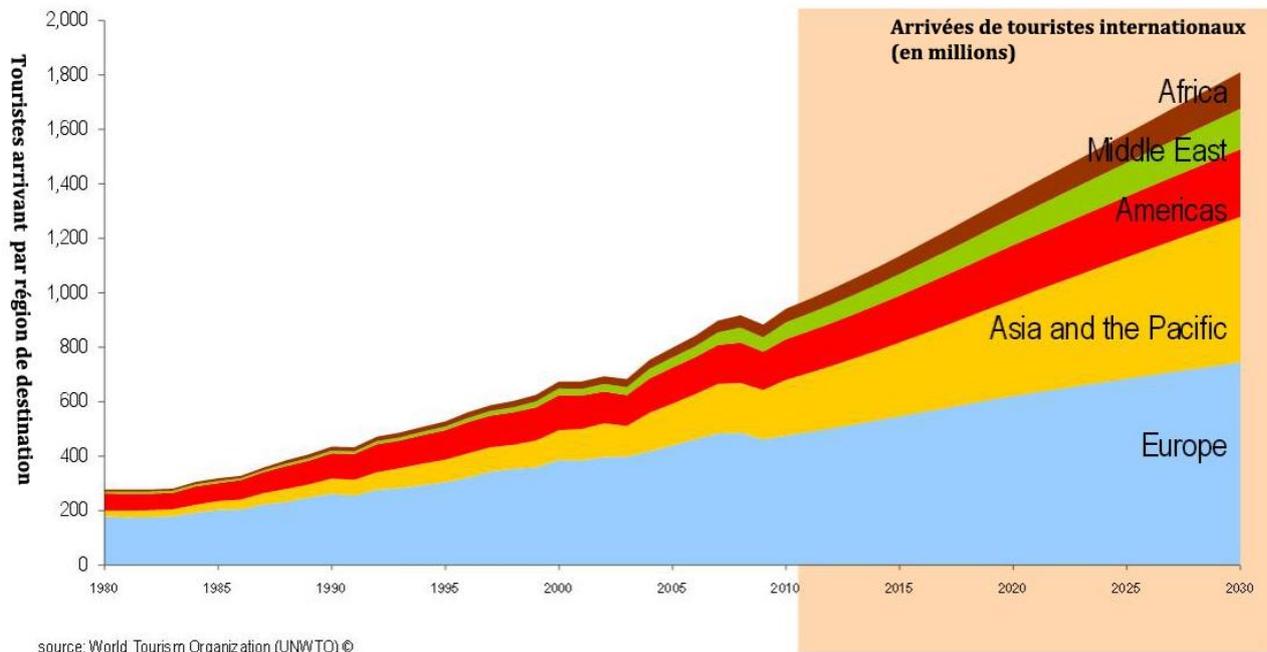
Ce chapitre est consacré à l'état actuel de la recherche sur les liens entre tourisme et Patrimoine mondial et les résultats des actions mises en place pour améliorer la gestion du tourisme sur les sites du Patrimoine. La première partie commence par aborder la question du développement touristique récent des sites du Patrimoine mondial, en identifiant les causes de ces évolutions récentes, liées notamment aux grandes tendances du tourisme international. Il s'agit également ici d'aborder la question de l'impact de l'inscription elle-même. La deuxième partie se concentre sur les problèmes que le développement touristique a engendrés sur certains de ces sites et sur les moyens qui ont été mis en œuvre pour y répondre. Malgré les actions positives et des initiatives du Centre du Patrimoine mondial, il y a encore des limites et des difficultés dans la prise en compte du tourisme dans la gestion de nombreux biens inscrits dans la Liste.

II) Patrimoine mondial et développement touristique

2.1. L'impact du contexte touristique sur la fréquentation des sites du Patrimoine mondial

Le tourisme est une industrie qui s'est développée très rapidement notamment au cours de la deuxième moitié du XX^{ème} siècle (Réau 2011 ; Cousin et Réau 2009 ; Lazzarotti 2011). En France, par exemple, le taux de départ en vacances passe de 31% en 1951 à 60,7% en 1989 (Cousin et Réau 2009 : 32). Alors que ce taux reste relativement stable en France et dans un grand nombre de pays occidentaux depuis les années 90 (Rouquette 2001 : 34 ; Lazzarotti 2011 : 46), le tourisme international a, lui, continué de se développer et se démocratiser jusqu'à atteindre, en 2013, un nombre de plus d'un milliard d'arrivées dans le monde, selon l'Organisation mondiale du tourisme (OMT 2014 : 2). Le graphique ci-dessous (fig 1) montre l'évolution du nombre d'arrivées internationales depuis les années 80 jusqu'en 2011 ainsi que les prédictions d'évolution jusqu'en 2030. Ce graphique montre une croissance déjà existante mais qui s'accélère à partir du milieu des années 80, soit une dizaine d'années après la Convention de 1972, et pour certains pays, comme la France, après sa ratification (en France, par exemple, 1975, avec les premiers sites inscrits en 1979).

**Figure 1 : Évolution des arrivées de touristes internationaux dans le monde de 1980-2011
(avec prévisions jusqu'en 2030)**



Le développement et les succès du régime du Patrimoine mondial ont donc eu lieu en parallèle d'un fort mouvement de croissance et démocratisation du tourisme international. Ainsi, comme le souligne Lazzarotti (2011 : 8), de manière plus générale, il s'agit de deux processus, de démocratisation du tourisme et de patrimonialisation, dont « l'histoire et la chronologie [...] convergent ».

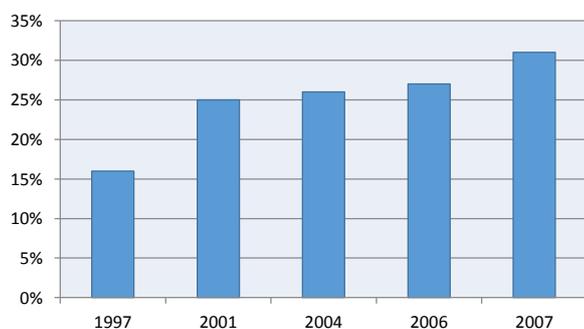
En plus de cette forte croissance globale du tourisme international, les touristes se sont souvent concentrés dans des régions et pays qui ont beaucoup de biens inscrits au Patrimoine mondial. Déjà en 2010, Lazzarotti (2011 : 54) relevait que les pays qui avaient le plus de biens inscrits sur cette liste faisaient aussi partie, pour la plupart, des 10 pays les plus visités au monde. Le tableau 1 réactualise cette comparaison pour l'année 2013 : sur les 10 pays ayant le plus de biens inscrits, huit font aussi partie des dix destinations qui ont le plus grand nombre d'arrivées internationales sur l'année 2013. Lazzarotti (2011 : 69) mesure la corrélation entre les deux phénomènes, c'est-à-dire la relation entre l'évolution de l'un et l'autre, en 2006, et obtient un coefficient de corrélation linéaire de +0,82 (le maximum étant +1), ce qui suggère une relation forte entre l'augmentation du nombre de sites inscrits et celle du nombre de touristes dans un pays. Bien que cela ne suffise pas pour justifier un rapport de causalité entre l'un et l'autre des phénomènes, il en conclut que le Patrimoine mondial et le tourisme font partie « d'un même mouvement, d'une même dynamique, d'une même logique » (ibid).

Tableau 1 : Comparaison des listes des dix pays ayant le plus de biens inscrits au Patrimoine mondial et des dix pays les plus visités au monde, en 2014			
Pays	Nombres de sites inscrits (en 2014)	Pays	Nombre d'arrivées internationales (2013)
Italie	50	France	84 726 000
Chine	47	Etats-Unis	69 768 000
Espagne	44	Chine	55 686 000
France	41	Espagne	60 661 000
Allemagne	40	Italie	47 704 000
Mexique	32	Turquie	37 795 000
Inde	32	Allemagne	31 545 000
Royaume-Uni	28	Royaume-Uni	31 169 000
Russie	26	Russie	30 792 000
Etats-Unis	22	Malaisie	25 715 000

Source : UNESCO 2015 ; Banque mondiale 2014

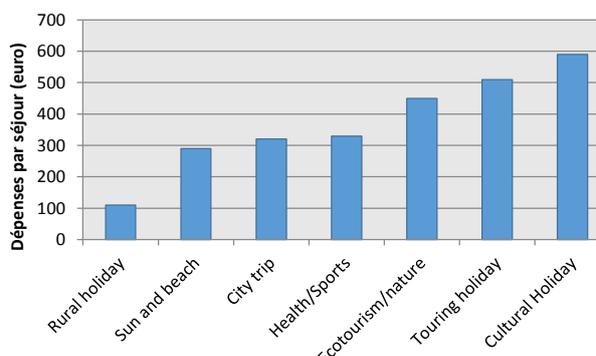
Par ailleurs, l'un des secteurs souvent identifiés comme étant en pleine croissance est le tourisme culturel qui, selon le programme de recherche ATLAS, représenterait aujourd'hui 40% des touristes internationaux (Richard 2011). Ce type de tourisme est fortement associé aux visites de sites patrimoniaux même s'il ne se limite pas qu'à ceux-ci et inclut d'autres activités dites culturelles. Ce tourisme a été très fortement encouragé par les instances internationales pour les avantages qu'il est censé apporter en termes de développement social et économique (Cousin 2008). En effet, il serait à la fois plus respectueux des valeurs locales et des modes de vie et engendrerait davantage de retombées économiques sur le territoire de la destination. L'enquête ATLAS, par exemple, suggère notamment que ce type de touristes dépenserait également plus que toutes les autres catégories (Richards 2007 ; fig 3). D'après les réponses des touristes à l'enquête menée par ce programme de recherche, un nombre de plus en plus important d'entre eux qualifient leur séjour de culturel. Le chiffre actuel est de 40% de touristes alors qu'il atteignait à peine les 15% en 1997 (fig 2). Sans revenir sur les difficultés liées à la définition même du tourisme culturel et à sa quantification (Cousin 2006, 2008), ces chiffres indiquent tout du moins que la dimension culturelle de la destination est un facteur qui

Figure 2 : Évolution de la proportion de touristes en séjour culturel entre 1997-2007



Source: OCDE (2009: tableau 2.1), basé sur les statistiques de l'enquête ATLAS 1997-2007

Figure 3 : Dépense moyenne par types de touristes en 2005



Source: adapté de OCDE (2009: tableau 2.2), basé sur les statistiques de l'enquête ATLAS 2006

semble prendre de plus en plus d'importance dans le choix d'une destination touristique (Rebanks 2008).

Les évolutions récentes du tourisme, et en particulier du tourisme international, ont ainsi eu un impact sur le développement du régime du Patrimoine mondial qui s'est fait sur une période presque identique. La croissance du tourisme en général, le choix de leur destination, et notamment les motivations culturelles de leurs séjours, ont tous contribué au développement touristique des biens du Patrimoine mondial. Ces facteurs ont à la fois contribué à mettre au premier plan des pressions qui n'avaient pas forcément été prises en compte au moment de la conception de la Convention mais aussi à construire certaines attentes de la part des États-membres et des gestionnaires de sites quant à la contribution que peut apporter une désignation au Patrimoine mondial sur le développement de leur site et de leur destination.

2.2. Un effet inscription ?

Bien que d'autres labels se concentrent sur l'évaluation de la qualité de l'offre touristique (Tourisme & Handicap, Qualité Tourisme (France), Wellness Destination (Suisse), the European Quality Label, etc), la reconnaissance culturelle internationale du Patrimoine mondial est devenue de plus en plus prisée pour son impact attendu sur la fréquentation touristique (Leask 2006 : 13 ; Shackley 1998 : préface). Malgré la hausse constante du nombre de touristes, et notamment des visiteurs internationaux, le marché est de plus en plus compétitif avec une multitude de destinations qui se développent et proposent différentes offres. Cette compétitivité conduit les destinations à se différencier des autres destinations concurrentes, en jouant sur les coûts mais aussi sur leur image et les offres qu'elles proposent (Rebanks 2008). Cela a engendré de nouvelles pratiques pour développer et promouvoir l'offre touristique et l'image d'une destination, notamment la mise en réseau de sites pour améliorer à la fois la visibilité et la lisibilité de l'offre proposée (Fabry 2009) ou l'utilisation de nouveaux outils marketing, tel que la labélisation qui permet de garantir la qualité de l'offre pour un produit spécifique ou auprès d'un public cible (Chameroy et Chandon 2010).

Dans ce nouveau contexte, le régime du Patrimoine mondial et la reconnaissance culturelle internationale qu'il apporte semblent avoir de nombreux atouts pour le développement touristique d'un bien patrimonial et/ou d'un territoire. Les biens du Patrimoine mondial sont sélectionnés sur des critères stricts d'exceptionnalité, d'authenticité et d'intégrité, devant ainsi démontrer leurs Valeurs Universelles Exceptionnelles (Florent 2011 ; Marcotte et Bourdeau 2010). Ainsi, l'inscription peut avoir la même fonction qu'un label en mettant en évidence la qualité du bien non seulement en tant que patrimoine mais aussi en tant que destination touristique unique (Marcotte et Bourdeau 2011 ;

Gravari-Barbas et Jacquot 2008 : 7). La désignation permet, par ailleurs, d'établir un bien moins connu dans un réseau international prestigieux de « superstars » (Gravari-Barbas et Jacquot 2008 : 7), en le plaçant au même niveau que les autres grands sites touristiques emblématiques de la Liste. Cette association avec des sites mondialement connus doit ainsi ouvrir de nouvelles opportunités et de nouveaux marchés, notamment au niveau international, qu'une destination n'aurait pas forcément pu atteindre sans cette reconnaissance internationale. Certains chiffres semblent à première vue soutenir ces hypothèses. Ainsi, l'étude de Buckley (2004) sur les sites naturels australiens, comparant l'évolution de la fréquentation touristique de parcs inscrits et non-inscrits, indiquent que l'évolution a généralement été plus forte sur les bien du Patrimoine mondial que sur les autres parcs naturels. De même, comme il a été vu dans la première partie, les données sur le tourisme international montrent que les pays les plus touristiques sont également souvent les pays avec le plus grand nombre de bien inscrit au Patrimoine mondial (Lazarotti 2011).

Cependant, le lien de causalité est difficile à établir pour ce type de données. On peut prendre comme exemple l'Italie qui est le pays ayant le plus de biens inscrits au Patrimoine mondial et qui est également un des pays les plus touristiques au monde (voir tableau 1). Il est difficile, dans ce cas, de savoir si ces deux éléments sont directement liés, et s'il y a beaucoup de touristes parce qu'il y a de nombreux sites inscrits comme bien de l'humanité. Il pourrait davantage s'agir d'une relation plus indirecte : l'Italie est un pays avec une grande richesse patrimoniale et culturelle, reconnue depuis plusieurs siècles (ex : les Grands Tours du XIX^{ème} siècle), ce qui expliquerait à la fois le nombre important de sites inscrits sur la Liste et son attractivité auprès d'un grand nombre de visiteurs internationaux. Le lien de causalité est également incertain en ce qui concerne les sites naturels australiens étudiés par Buckley. En effet, même si Buckley (2004 : 82) compare les sites naturels inscrits avec d'autres parcs semblables, il est difficile, voire impossible, de savoir si le choix des visiteurs s'est porté davantage sur les biens naturels du Patrimoine mondial parce qu'ils étaient inscrits dans cette liste et donc plus visibles ou parce que ces sites sont, par nature, les parcs naturels les plus exceptionnels d'Australie, ce que tend à suggérer leur inscription. Ainsi, l'ancien directeur de l'UNESCO, Francesco Badarin l'avait déjà mentionné en 2002 : « c'est une destinée inévitable : les même raisons pour lesquelles un bien est choisis pour l'inscription sur la Liste du Patrimoine mondial sont aussi les même raisons pour lesquelles des millions de touristes s'attroupent sur ces sites année après année » (Pedersen 2002 : 3)¹. Ainsi, les données existantes permettent rarement d'identifier ou de quantifier des impacts clairement imputables à l'inscription elle-même.

¹ *"It is an inevitable destiny: the very reasons why a property is chosen for inscription on the World Heritage List are also the reasons why millions of tourists flock to those sites year after year."*

D'autres études, au contraire, suggèrent que l'effet de l'inscription sur la fréquentation touristique est très marginal. Le rapport de PriceWater Ltd (2007) évalue l'impact d'une telle inscription à une hausse de 0-3% de la fréquentation sur les sites anglais inscrits. Il s'agit donc d'un impact relativement faible par rapport aux attentes des acteurs locaux ou nationaux. D'autres études similaires n'ont souvent pu mesurer que des impacts marginaux sur le tourisme. Une étude économétrique conduite sur l'ensemble des cantons français tend à indiquer que la présence d'un bien du Patrimoine mondial dans un canton n'a pas particulièrement d'impact sur son activité économique plus générale et plus spécifiquement sur l'emploi touristique dans le secteur (Talandier 2008 : 11).

Dans l'ensemble les études conduites sur le lien entre augmentation de fréquentation touristique et inscription au Patrimoine mondial ne permettent pas d'identifier ou de quantifier des impacts clairement attribuables à la désignation internationale. Les présomptions sur l'impact du Patrimoine mondial, pourtant, ne sont pas sans fondement théorique et, plusieurs facteurs laissent penser que cette désignation internationale constitue un atout pour le développement touristique, notamment pour la visibilité qu'elle apporte aux biens inscrits (Gravari-Barbas et Jacquot 2008 : 7). Le manque de données sur la fréquentation touristique des biens du Patrimoine mondial, en particulier ceux inscrits avant les années 1990s-2000s, a certainement été un frein à la recherche (Buckley 2004 ; Rebanks 2009). D'autre part, certaines études récentes ont suggéré que cet écart entre théorie et chiffres proviendrait d'une formulation qui n'est pas suffisamment précise de la problématique. La question serait, en effet, non pas de savoir si l'inscription au Patrimoine mondial a un impact automatique sur la fréquentation touristique mais plutôt de comprendre comment elle peut engendrer de l'activité touristique (Hambrey Consulting 2007 ; PWC 2007 ; Rebanks 2009). Ainsi, certaines recherches se sont intéressées aux facteurs qui peuvent avoir un impact sur l'évolution de la fréquentation d'un bien après son inscription, notamment les motivations de l'inscription qui n'ont pas toujours des visées touristiques mais aussi différentes caractéristiques des sites qui peuvent favoriser ou, au contraire, freiner une augmentation de fréquentation à la suite de l'inscription.

2.3. Vers l'identification de facteurs favorisant le tourisme sur les sites du Patrimoine mondial

Il est aujourd'hui globalement admis, à la fois par les acteurs du tourisme et les professionnels du patrimoine, que le patrimoine culturel, dans son ensemble, fait partie intégrante du tourisme et de l'offre touristique dans une destination donnée (du Cros et McKercher 2015 : 109 ; Rebanks 2008). Bien qu'il soit difficile d'évaluer de manière certaine la part de la motivation 'patrimoniale' dans l'ensemble des activités touristiques, il est certain que le patrimoine culturel local, national ou international contribue à la diversification de l'offre touristique et à la différenciation d'une destination

(Prud'homme 2008 ; Rebanks 2008). Cela dit, il est également admis que toutes les attractions touristiques ne se valent pas et, de même, tous les sites et biens patrimoniaux ne peuvent, ou ne doivent, pas être des attractions touristiques (du Cros 2006a). La Grotte Chauvet, inscrite au Patrimoine mondial, est un exemple d'un site à forte valeur culturelle mais qui n'est pas accessible au public pour des raisons de conservation. D'un autre côté certains sites auront une forte valeur locale mais n'attireront pas des touristes pour autant (du Cros et McKercher 2015 : 109-10).

Il y a ainsi une différence entre avoir une valeur culturelle et patrimoniale importante et être un produit touristique en soi (ibid : 109-11). Le rapport de l'agence Hambrey Consulting (2007 : 9) sur les sites naturels d'Écosse a identifié trois facteurs importants qui ont un impact sur les bénéfices socio-économiques qu'un site peut tirer d'une inscription au Patrimoine mondial : 1) la géographie économique du site, notamment s'il est isolé avec peu de moyen d'accès et de populations résidant à proximité, 2) le système de gouvernance et 3) le dynamisme des porteurs de projet locaux. Ce dernier élément est également mis en avant par plusieurs études, notamment dans le rapport de Rémi Prud'hommes (2008). La comparaison faite par Bernard-Henri Nicot et Burcu Ozdirlik (2008), entre des sites similaires classés et non classés au Patrimoine mondial, en Turquie, fait état de la politique plus dynamique sur le site de Beyparazi (non classé) par rapport à Safronbolu (classé) qui a produit une industrie touristique plus diversifiée et plus dynamique dans le premier.

Plus généralement, pour l'ensemble des sites patrimoniaux, la distance par rapport à un grand centre de population ou à un réseau de transport important auront un impact très significatif sur le nombre de visiteurs qu'un site peut espérer attirer (Ratz and Putzo 2003 ; DCMS 2008). Ainsi, dans le cas de Lijiang, inscrit en 1997, un aéroport international a été construit à proximité du site, ce qui a facilité l'accès à la ville et donc favorisé l'augmentation de sa fréquentation touristique après son inscription (Du Cros 2006b : 207). Par ailleurs, l'activité touristique existante sur le territoire où se situe le bien semble aussi être un facteur important. La concentration de sites patrimoniaux ou d'autres attractions touristiques à proximité serait ainsi un avantage par rapport à un site isolé, sans autres activités aux alentours. Ainsi, dans ses recherches sur les villes historiques, Jansen-Verbeke (2007 : 10) mentionne l'importance de la synergie entre le type de touristes sur place, les attractions existantes et la présence d'infrastructures et de services adaptés.

La renommée du site précédent son inscription semble également avoir un impact important, notamment pour des biens patrimoniaux qui sont déjà très connus, tels que le Mont St-Michel ou le Canal Rideau d'Ottawa (Canada), qui ont reçu peu de bénéfices touristiques d'une telle inscription (Donohoe 2010 ; Dewar *et al* 2012). Au contraire des biens moins connus pourraient tirer plus de bénéfices de ce label international. Différentes études ont ainsi identifié de nombreux facteurs qui

auront un impact sur la fréquentation et donc sur l'impact touristique que peut avoir une inscription au Patrimoine mondial sur un site culturel. Ainsi, les motivations de l'inscription, la qualité des infrastructures existantes, la situation géographique d'un site, proche ou éloignée de grands bassins de populations, seraient autant de facteurs qui peuvent influencer l'évolution de la fréquentation d'un bien après son inscription.

2.4. Conclusion

Il y a un fondement théorique pour penser que l'inscription peut avoir un impact sur la fréquentation touristique mais les répercussions que celle-ci peut avoir semblent moins importantes que d'autres facteurs comme le contexte touristique global et la croissance générale du tourisme international, l'importance plus générale de la culture dans les choix de destination et, pour les sites individuellement, des facteurs comme leurs situations géographiques, les motivations et le dynamisme des gestionnaires ou la qualité générale du produit touristique.

Par ailleurs, au-delà de ces questions de comment augmenter sa fréquentation touristique, d'autres facteurs entrent en ligne de compte lorsque l'on considère la gestion du tourisme sur les biens du Patrimoine mondial. Les objectifs du régime du Patrimoine mondial ne sont pas uniquement de mettre en valeur ses sites mais aussi d'aider à la préservation de leurs valeurs universelles exceptionnelles. Or, une pression touristique trop forte ou mal gérée peut avoir des conséquences néfastes sur la préservation de ces valeurs culturelles. Il s'agit ainsi, non seulement, d'identifier des biens qui ont le potentiel d'être d'importantes attractions touristiques mais aussi de guider la gestion de ces activités de manière à réduire les risques pour la conservation du bien sur le long terme.

III) La gestion du tourisme sur les sites du Patrimoine mondial

Comme la première partie vient d'illustrer le développement du tourisme, en particulier du tourisme international, a affecté de manière variable les biens du Patrimoine mondial. Ces activités qui se sont développées de manière plus ou moins importante dans différents sites représentent de nouvelles opportunités pour la gestion de ces sites patrimoniaux. Elles peuvent ainsi leur apporter de nouvelles opportunités pour leur préservation mais aussi de nouveaux rôles économiques, sociaux et culturels, notamment en tant que lieux d'échanges entre visiteurs extérieurs et populations locales (ICOMOS 1999 : 22 ; Greffe et Pflieger 2005 ; Greffe 2011). Par ailleurs, comme le mentionne Lazarotti (2011) et Jansen-Verbeke et McKercher (2010), il est important de rappeler que contrairement à « l'idée reçue qui fait du tourisme un grand destructeur du patrimoine » (Lazarotti 2011 : 69), le tourisme n'apparaît que rarement comme une des raisons d'une inscription sur la Liste des biens en

péril et aucun des sites les plus fréquentés n'en font partie. Ainsi, les causes naturelles, les conflits et la pression urbaine sont des menaces pour la préservation de la Valeur Universelle Exceptionnelle des sites qui sont mentionnées bien plus régulièrement dans la Liste des biens en péril que le tourisme. Au contraire, bien que ses effets soient assez peu étudiés, la sous-fréquentation de sites patrimoniaux peut avoir, de manière plus indirecte, un impact négatif sur leur protection (Lazarotti 2011 : 75 ; Jansen-Verbeke et McKercher 2010 : 7).

Cela dit, le développement du tourisme a engendré de nouveaux défis pour la gestion des biens du Patrimoine mondial et a pu, dans certains cas, avoir des effets négatifs sur les sites eux-mêmes et leurs environnements plus ou moins proches. Elle apporte de nouvelles pressions qui doivent être prises en compte dans les processus de gestion. Ces pressions peuvent être liées directement à la présence d'un grand nombre de visiteurs sur le bien mais aussi aux aménagements induits par l'activité touristique : routes, aéroport, hôtels, etc. (du Cros et McKercher 2015 : 187 ; Pedersen 2002). Ces évolutions peuvent avoir des impacts négatifs sur la protection des biens inscrits et sur la préservation de leurs Valeurs Universelles Exceptionnelles mais aussi des répercussions sur les zones à proximité, sur leur développement et sur les populations locales. Dans les cas les plus extrêmes, comme à Lijiang, par exemple (du Cros 2006b : 211), les habitants peuvent être encouragés à quitter les zones touristiques pour différentes raisons que ce soit l'inflation des prix, le rachat de parcelles pour de grands projets d'aménagement touristique, les nuisances sonores, le surpeuplement dans les périodes touristiques ou l'insécurité, par exemple (Timothy et Nyaupane 2009: 57-65).

En partant de quelques exemples clés, cette deuxième partie présente les différentes difficultés auxquelles sont confrontés certains sites du Patrimoine mondial, liées à l'usage de ces sites mais aussi aux aménagements que demandent l'activité touristique dans ou à proximité du bien. Il s'agit aussi de montrer les initiatives que le Centre du Patrimoine Mondial a mis en place pour répondre à ces difficultés et d'étudier comment l'approche de ces questions par celui-ci a évolué plus récemment.

3.1. Les risques liés à la pression touristique

La pression touristique est de différente nature, parfois le nombre de touristes sur ou à proximité du bien peut avoir des impacts négatifs sur la préservation du bien mais il peut s'agir également d'une pression liées aux infrastructures touristiques. En effet, le tourisme est une industrie qui requiert un certain nombre d'aménagements pour faciliter les transports et déplacements des personnes, leur hébergement et leur restauration mais aussi d'autres services associés. Ces deux formes de pressions sont mentionnées de manière récurrente sur certains sites du Patrimoine mondial. Ainsi, on parle beaucoup de l'augmentation de la fréquentation touristique à Angkor (Cambodge) qui atteint maintenant plus de 3 millions de visiteurs par an (Golden Mackay Logan Pty

Ltd, APSARA et UNESCO 2012) ou encore des projets récurrents de construction de téléphérique à Machu Picchu, au Pérou.

Pour ce qui est des risques liés à la présence de touristes, il peut s'agir de problèmes de sur-fréquentation mais aussi des problèmes de 'mauvais' usage des sites. Par exemple, les médias internationaux avaient amplement repris l'incident à Louxor, en Égypte, en 2013, où un touriste avait tagué un mur d'un des temples du site (Gates 2013). Ces problèmes de sur-fréquentation ou mauvais usages peuvent nuire à la préservation des valeurs universelles du bien en endommageant ses vestiges. Ils ont aussi un impact sur l'expérience du site et la préservation de l'esprit du lieu, son intégrité et son authenticité (Shackley 2006 : 85-88). Enfin, cela peut également affecter la relation des résidents avec leur patrimoine et plus généralement leur qualité de vie (Pedersen 2002 : 32-4).

Ces pressions affectent un certain nombre de sites et pas uniquement les biens les plus fréquentés de la Liste. Par exemple, à Lumbini (Népal), lieu de naissance du Bouddha inscrit sur la liste du Patrimoine mondial en 1997, où le nombre de touristes atteint un peu plus de 60 000 par an (LDT 2012), la pression liée à la fréquentation touristique pose déjà des difficultés. La saisonnalité de la fréquentation, influencée à la fois par les variations climatiques mais aussi par le calendrier religieux bouddhiste et hindou, fait varier le nombre de visiteurs par jour de moins d'une centaine de visiteurs, en basse-saison, à plus de 5000 pour les événements religieux majeurs (Coningham, Schmidt and Strickland 2010 : 5). Une telle concentration de personnes sur un site de petite taille, dont la superficie n'atteint pas 2 ha, représente un risque important pour la préservation des vestiges archéologiques. D'autre part, des entretiens et l'observation des visiteurs a révélé une diversité d'usages du site qui peuvent nuire à la fois à l'expérience religieuse ou touristique et à la conservation de ses Valeurs Universelles Exceptionnelles (Rai 2013 ; Coningham et Acharya 2013). Certaines pratiques culturelles, notamment les bougies placées sur les vestiges archéologiques ou la présence constante de matières organiques au contact de certains types de pierre, semblent déjà avoir affectées la préservation de ces vestiges (Meucci 2013 : 11 ; Bhaddamanika 2013). Par ailleurs, les études menées auprès des visiteurs montrent des signes d'insatisfaction de certains d'entre eux qui ont le sentiment que la foule et certaines pratiques de visiteurs (utilisation de microphones par les guides touristiques, activités de pique-nique, etc.) nuisent à l'esprit du lieu, censé être un jardin sacré et paisible (Rai 2013 : 170-8). Des tensions se sont donc développées entre différents usages du site qui est à la fois une des plus importantes destinations touristiques du Népal, un site archéologique et un lieu de pèlerinage.

Plus globalement, la commercialisation des sites peuvent aussi engendrer des effets négatifs sur l'authenticité du bien, l'esprit du lieu, et l'expérience culturelle et touristique. A Lijiang (Chine), par exemple, le développement touristique depuis son inscription semble n'avoir eu que très peu

d'impacts négatifs sur la préservation de l'architecture traditionnelle et les éléments tangibles du bien (GIOCA 2010). A l'inverse, les aspects intangibles de la culture traditionnelle de la vieille ville ont été progressivement remplacés par les activités touristiques (du Cros 2006b). Ainsi l'ancien marché traditionnel de Dayan a été remplacé par différentes activités touristiques, comme des balades à cheval ou la vente d'objets souvenirs manufacturés, et des bars et discothèques se sont implantés dans les rues principales. Des tensions ont ainsi émergé entre ces commerçants et les populations locales qui ont tendance à quitter la vieille ville au profit des activités touristiques (McKann 2001 : 159). En 2000, un rapport rendu à l'UNESCO avait fait un état très critique sur ces activités touristiques, conduisant les gestionnaires du bien à interdire l'ouverture de nouveaux bars et discothèques, ainsi que d'autres types de commerces similaires, sur le site (Duang 2000 ; GIOCA 2010). Ainsi, à Lijiang les problèmes sont donc à la fois liés aux grands nombres de touristes mais aussi à la nature des infrastructures touristiques qui n'a été jusque récemment que peu contrôlée dans la vieille ville. Le développement du produit touristique a pu, dans ce cas, conduire à une trop forte commercialisation qui a eu des répercussions sur l'esprit du lieu, l'expérience de visite et la qualité de vie des habitants et la préservation des traditions locales.

Dans d'autres cas, la construction d'aménagements touristiques a pu menacer aussi l'authenticité et l'intégrité physique de certains biens, notamment à Machu Picchu ou au Taj Mahal. Ainsi, dans le cas du Machu Picchu, par exemple, le rapport d'une mission conjointe de l'UNESCO, ICOMOS et UICN (1999) indique que le projet de construction d'un téléphérique risquait de nuire à l'intégrité du bien. Le bien étant inscrit selon des critères naturels et culturels, la préservation de l'intégrité visuelle du paysage autour du site est ainsi essentielle à la préservation de ses Valeurs Universelles Exceptionnelles. Or, d'après la mission la nature et la forte visibilité des infrastructures nécessaires pour cette construction, qui auraient été visibles de plusieurs points de vue clés, ne pouvait que nuire à son intégrité visuelle (UNESCO, ICOMOS, IUCN 1999 : 14-5). De manière similaire, le Centre du Patrimoine Mondial (2003 : 7-8) s'est inquiété d'un projet d'aménagement majeur, le *Couloir du patrimoine du Taj*, qui devait voir la construction d'une voie alternative mais aussi de commerces, en bordure de la rivière Yamuna, entre le Taj Mahal et le fort d'Agra. Dans ce cas, non seulement ces constructions risquaient d'affecter l'intégrité visuelle du bien mais le lancement des travaux en 2003 a, par ailleurs, menacé la stabilité des fondations du Taj Mahal, en affectant les sols sur lesquels sont construits le bâtiment (ibid : 7). Ainsi, des aménagements touristiques incontrôlés sur les sites inscrits ou dans la zone tampon peuvent représenter des menaces sur l'intégrité visuelle de ces biens mais aussi sur la préservation même des vestiges.

D'autres sites de la Liste du Patrimoine mondial ont ainsi des difficultés similaires liées à gestion des flux, à la sur-fréquentation notamment saisonnière, mais aussi à la gestion des

infrastructures et à la conception du produit touristique. L'ensemble de ces difficultés posent des problèmes quant à la préservation des vestiges inscrits ou de la biodiversité (pour les sites naturels) mais aussi de l'esprit du lieu et de l'expérience culturelle et touristique offerte aux visiteurs. Cependant, les exemples cités précédemment, que ce soit Lumbini, Lijiang, Machu Picchu ou le Taj Mahal illustrent également que, dans de nombreux cas, une meilleure gestion pourrait réduire certains de ces effets. Les projets d'aménagement à Machu Picchu et au Taj Mahal ont finalement été abandonnés, à la suite de mission d'évaluation d'impacts environnementaux et/ou culturels (UNESCO, ICOMOS, IUCN 2007 ; Centre du Patrimoine Mondial 2007 : 70), alors qu'à Lijiang et Lumbini des recommandations ont été faites qui sont, ou devraient être, appliquées dans un futur proche pour minimiser l'impact de ces différents problèmes (Weise 2013b ; Feng et Nishimura 2008).

3.2. L'évolution des actions mises en place pour la gestion du tourisme sur les sites du Patrimoine mondial

Différentes actions et initiatives ont été mises en œuvre qui révèlent l'importance que les questions touristiques ont prises dans le régime du Patrimoine mondial. Les instances internationales, comme le Centre du Patrimoine ou les organisations consultatives, ont notamment publié des manuels pour les gestionnaires de site, spécifiquement dédiés à la gestion du tourisme (Pedersen 2002 ; UNESCO, ICCROM, ICOMOS, UICN 2013). Cependant, les particularités de chaque bien patrimonial font qu'il n'y a pas de modèle unique, applicable à tous les sites, et que ces manuels ne peuvent donc offrir que des recommandations générales et non pas des solutions 'clé-en-main' pour résoudre les problèmes de chacun des sites (Leask 2006 : 13-14).

Dans les sites où la pression touristique est perçue comme pouvant menacer de manière significative les Valeurs Universelles Exceptionnelles du bien, le Centre du Patrimoine Mondial peut envoyer une mission pour étudier le projet ou la situation. Celles-ci sont souvent conduites de manière conjointe avec un ou plusieurs organismes consultatifs (ICOMOS ou UICN). Les rapports de mission guident ainsi les décisions du Comité du Patrimoine Mondial de s'opposer ou non à un projet ou aux politiques de gestion existantes sur un site, voire même de l'inscrire sur la liste des biens en péril. Ces missions sont à la fois des outils de surveillance des biens inscrits sur la Liste mais aussi de conseil pour les gestionnaires de site. Parmi les exemples, cités précédemment, Machu Picchu et le Taj Mahal ont fait l'objet de ce type de missions qui ont finalement suggéré l'abandon des projets proposés (UNESCO, ICOMOS et UICN 1999 ; Centre du Patrimoine 2007). A Lumbini, les recommandations récentes ont été fournies par une équipe de chercheur qui travaille sur un projet de *Renforcement de la Conservation et de la Gestion de Lumbini* financé par un fond en dépôt du gouvernement japonais auprès de

l'UNESCO (Weise 2013b). Ainsi, la recherche et les études menées par les institutions et les experts internationaux ont contribué à donner des recommandations aux gestionnaires de site et aux États-membres.

Cependant, ces études viennent généralement en réaction à des situations où le bien est déjà menacé. Or, l'outil qui doit au contraire permettre de développer une approche globale à la mise en tourisme, et ainsi minimiser les risques que ce type de menaces apparaisse, est le plan de gestion. Ce document est demandé par le Centre du Patrimoine Mondial dans le dossier de candidature. Henry Cleere (2006 : xxii), l'ancien coordinateur Patrimoine mondial d'ICOMOS, remarque l'importance que ce document a pris, depuis 1996, dans la décision d'inscrire ou non un bien dans la Liste. Plusieurs biens ont vu leur inscription repoussée ou leur candidature rejetée sur la base d'une gestion considérée comme inadéquate. Le plan de gestion pose les éléments clés de la gestion du bien, son système de gouvernance, sa stratégie globale et ses objectifs en termes de préservation, de présentation et de promotion du bien (Leask 2006 : 10). La préparation de ce document et son implémentation est la responsabilité des gestionnaires du bien. Sa conception est un processus qui doit être répété et réactualisé pour s'adapter aux évolutions et au contexte de gestion (Hall 2006 : 22). Ainsi, les Fortifications de Vauban, l'étude de cas de ce mémoire, ont réactualisé en 2013 le plan de gestion qui avait été préparé pour leurs candidatures en 2007 (RSMV 2007, 2013). Ce nouveau plan couvre la période 2013-2018 et devrait être à nouveau révisé en 2018.

Il s'agit donc d'un document qui devrait être particulièrement important pour mettre en place une mise en tourisme durable du site, en clarifiant les objectifs, les menaces potentielles et les mesures pour y répondre. La difficulté, cependant, est souvent de trouver un équilibre entre tourisme et conservation autour duquel les différents acteurs peuvent s'entendre. Ainsi McKercher, Ho et du Cros (2005) indiquent que le tourisme et la gestion du patrimoine culturel ont souvent une relation particulière. Il faut que les deux visions et les acteurs qui les soutiennent aient « une appréciation réaliste de la valeur touristique du bien, de la nécessité de préserver ses valeurs culturelles et des rôles clairement définis »² (ibid : 546).

² "Successful cultural tourism is most likely to occur when both sets of stakeholders have a realistic appreciation of the tourism value of the asset, the need to conserve core cultural values and clearly defined roles"

Or, cet équilibre n'est pas toujours évident à construire au sein d'une multitude d'acteurs, avec leurs priorités et leurs agendas propres (Leask 2006 : 22). Pour aider les gestionnaires de site à prendre en compte le tourisme dans la conception de leur plan de gestion, le *Programme Patrimoine et le Tourisme Durable* a récemment préparé une boîte à outil (*toolkit*) qui doit guider une conception du produit touristique qui prennent en compte les trois aspects mentionnés par McKercher, la valeur du tourisme, les valeurs culturelles et les rôles des différents acteurs (Centre du Patrimoine Mondial 2015a). Cette boîte à outil est une série de dix guides sur différentes thématiques, notamment la gouvernance du bien, la gestion des comportements et le suivi pour évaluer la mise en place du projet touristique. Elle est divisée en deux parties, une première (guides 1 à 4) qui couvre les principes du développement durable et une deuxième section qui se concentre sur certaines questions spécifiques, plus ou moins importantes pour différents biens (fig 4). La deuxième partie n'est censée être abordée qu'après avoir pris en compte les éléments présentés dans les premiers guides (Centre du Patrimoine Mondial 2015a). L'objectif du programme *Patrimoine mondial et tourisme durable* est ainsi d'apporter des principes clés et des directives aux gestionnaires de site qui ne sont pas toujours familiers avec les

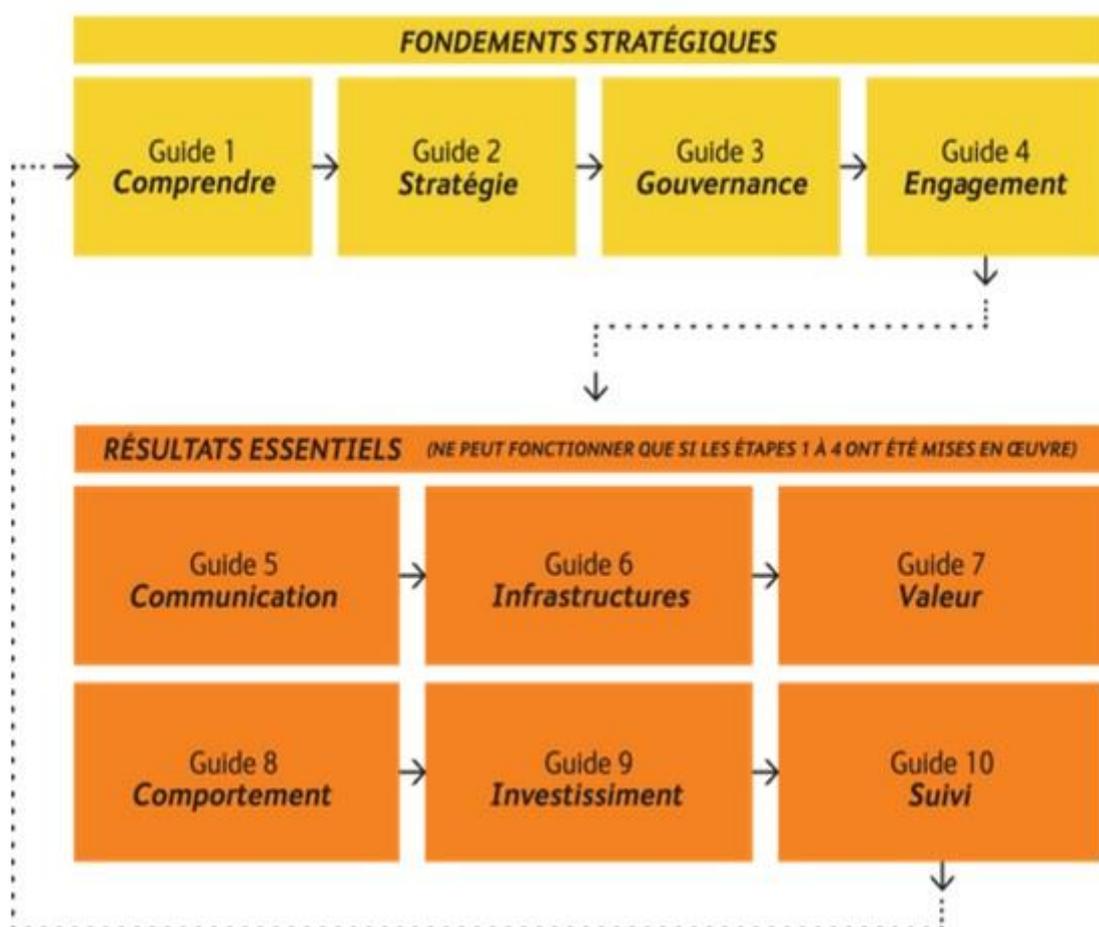


Figure 4 : Organisation des dix guides de la boîte à outils conçue par le programme Patrimoine mondial et tourisme durable (Centre du Patrimoine mondial 2015a)

différents secteurs impliqués dans le développement du tourisme pour qu'ils puissent développer leurs propres approches et solutions localement (Centre du Patrimoine Mondial 2015b : 3). Ainsi, le programme cherche à agir sur la capacité des acteurs locaux à gérer le tourisme sur leur site et à développer en amont une offre touristique qui s'accorde avec les valeurs du bien et son développement durable. Cette boîte à outil a été développée et testée par le programme de tourisme durable à partir d'un certain nombre d'études de cas mais, maintenant que le guide est finalisé, il reste encore à évaluer comment les gestionnaires des biens du Patrimoine mondial vont s'en saisir dans leur approche du tourisme.

3.3. Conclusions

Ainsi, bien que le tourisme et la valorisation des biens du Patrimoine mondial apportent un certain nombre de bénéfices et des nouvelles opportunités pour ce patrimoine exceptionnel et pour les différentes communautés concernées, ces activités peuvent également engendrer des menaces pour la préservation de l'authenticité et de l'intégrité de ces biens et donc de leurs Valeurs Universelles Exceptionnelles. Une fréquentation trop forte ou de mauvais usages des sites peuvent endommager à la fois les vestiges mais aussi l'authenticité de l'expérience culturelle et nuire à la qualité de vie des habitants de ces biens. D'autre part, les aménagements touristiques et la commercialisation non contrôlées de ces lieux patrimoniaux peuvent avoir également des effets néfastes sur ces différents aspects. Dans beaucoup de cas, ces menaces pourraient être réduites en ayant une gestion plus adaptée de ces problèmes qui intègre les activités touristiques dès la conception de son plan de gestion.

Les enjeux liés à la gestion du tourisme dans les biens inscrits sont spécifiques à chacun des sites de la Liste. Ainsi, bien qu'il y ait des manuels généralistes pour accompagner les gestionnaires de site, une approche plus spécifique est nécessaire pour trouver des solutions pratiques. Le processus de conception des objectifs et des produits touristiques à développer sur les sites doit donc être fait individuellement par les acteurs locaux. Les institutions du régime du Patrimoine mondial peuvent, cependant, apporter un soutien et une expertise à travers des missions et en offrant des directives et recommandations aux gestionnaires des biens, comme le fait le programme *Patrimoine mondial et tourisme durable*.

IV) Conclusion

Ce chapitre a ainsi présenté deux aspects de la gestion du tourisme dans le régime du Patrimoine mondial. Il s'agissait d'abord d'identifier les liens qui existent entre développement du tourisme et Patrimoine mondial. Le lien entre le secteur de l'industrie touristique et la gestion du patrimoine n'a pas toujours été une évidence. Ainsi, la première partie a tâché d'apporter quelques explications sur

l'évolution de l'importance que l'on donne aujourd'hui à la question du tourisme sur les biens du Patrimoine mondial en identifiant certains éléments de contexte qui ont eu un impact sur la fréquentation touristique sur les sites inscrits. L'impact de la démocratisation du tourisme, dans les années 60, et de la forte croissance du tourisme international, mais aussi l'importance de la culture dans le choix d'une destination sont des facteurs déterminants qui ont façonné la fréquentation touristique de ces sites aujourd'hui. D'autre part, la question de l'existence d'un 'effet inscription' sur la fréquentation touristique indique que bien qu'elle soit basée sur des fondements théoriques importants, les études des chiffres de fréquentation n'ont pour l'instant pas pu clairement quantifier et identifier un tel impact. Cela a donc amené certaines études à reconsidérer cette problématique en se posant la question non pas de l'effet automatique d'une désignation mais davantage des facteurs qui peuvent encourager ou freiner l'impact de cette inscription sur la fréquentation. Les motivations de l'inscription, la situation géographique, la taille du bien, les infrastructures et l'activité touristique à proximité du bien sont autant d'éléments qui semblent avoir un impact sur l'évolution de la fréquentation après une telle inscription.

La deuxième partie de ce chapitre portait sur la prise en compte du tourisme dans la gestion de ces biens, notamment de certains risques liés à la fréquentation et à l'usage de ces sites mais aussi des pressions dues aux aménagements touristiques. Les institutions internationales du régime du Patrimoine mondial ont développé différentes manières de prendre en compte ces risques. Ainsi, leurs actions peuvent être réactives, en envoyant des missions d'évaluation de projet ou de situation à risque. Cependant, elles ont aussi développé des outils pour prévenir ces menaces, notamment à travers le plan de gestion qui doit guider les politiques et les actions mises en place sur le site. Bien que cet outil ait pu être utilisé pour améliorer la gestion du tourisme dans les biens inscrits et définir des objectifs de développement, il existait jusqu'à récemment un manque de directives et d'accompagnement du régime pour aider les acteurs locaux à développer une stratégie et un produit touristique durable à travers le processus de conception du plan de gestion. C'est ce type de directives qu'apporte aujourd'hui le programme *Patrimoine mondial et tourisme durable* avec la préparation d'une boîte à outil devant guider la conception de l'offre et du produit touristique. Cette feuille de route a été testée, notamment sur les sites de La Route de la Soie (UNESCO et OMT 2014), mais il reste encore à voir comment les gestionnaires de site s'en saisissent dans leur approche et leur gestion du tourisme. Ainsi, l'évolution des outils utilisés par le régime du Patrimoine mondial indique que la tendance actuelle des différents acteurs du régime est de prendre en compte la gestion du tourisme le plus tôt possible, dès la préparation de la candidature et du plan de gestion, tout en devant constamment remettre à jour les objectifs selon l'évolution du contexte et de la fréquentation touristique.

CHAPITRE 2 : ÉTUDE DE CAS, LES FORTIFICATION DE VAUBAN, UN BIEN EN SÉRIE

I) Introduction

L'étude de cas pour ce mémoire est les Fortifications de Vauban, un bien en série inscrit en 2008. Le bien comprend douze sites fortifiés construits par Vauban, architecte militaire de Louis XIV, qui ont été sélectionnés pour leur représentativité de l'ensemble de son œuvre (RSMV 2006, 2007). Le choix de l'étude de cas s'est porté sur les Fortifications de Vauban car ce bien représente une combinaison de plusieurs éléments significatifs. Tout d'abord, il est composé de types de bâtiments militaires très divers (tours bastionnée, forts, villes fortifiées, etc.), situés dans différentes régions et différents contextes (montagne, plaine, bord de mer), tout autour des frontières de la France métropolitaine. La diversité des sites inscrits en tant que Fortifications de Vauban permet ainsi d'avoir un bon exemple des différents facteurs qui ont un impact sur la mise en tourisme des biens du Patrimoine mondial. Par ailleurs, l'un des objectifs affichés dans le dossier de candidature par le Réseau des Sites Majeurs de Vauban (RSMV), qui coordonne et gère le bien du Patrimoine mondial, était de favoriser le tourisme sur chacun des sites inscrits (RSMV 2014a : 4). Cependant, les sites du Réseau élaborent eux-mêmes leurs stratégies de mise en tourisme. Cela permet ainsi d'étudier l'impact des choix stratégiques des acteurs locaux sur le développement touristique de leurs sites, en comparant les actions mises en place et les résultats obtenus dans chacun d'eux. Enfin, l'inscription récente de ces biens permet également d'avoir davantage de données sur l'évolution de la fréquentation touristique de ces sites depuis leur inscription ce qui a permis de comparer le potentiel touristique tel qu'évalué par les modèles choisis avec les chiffres de fréquentation.

Après avoir présenté le contexte de l'inscription du site et les critères sur lesquels ce bien en série a finalement été inscrit sur la Liste, ce chapitre se poursuit en analysant les caractéristiques du bien, à la fois dans leur diversité mais aussi dans les éléments et défis qui rapprochent ces sites. Enfin, la troisième partie se concentre sur la gestion du bien, en distinguant le rôle de coordinateur du bien qui revient au RSMV et celui des gestionnaires des différents sites qui s'occupent de la gestion au quotidien de ces leurs sites. Il s'agit aussi dans cette partie de mettre en avant la diversité des systèmes de gouvernance des douze biens inscrits.

II) Contexte de l'inscription

2.1. Processus et critères d'inscription

Sébastien le Prestre Vauban (1633-1707), architecte militaire de Louis XIV, a marqué le XVII^{ème} siècle à la fois par son œuvre militaire et par ses écrits. Ingénieur, architecte, urbaniste, essayiste,

humaniste, il est même parfois considéré comme un précurseur du siècle des Lumières (RSMV 2007). L'inscription de certaines de ses fortifications en tant que bien du Patrimoine mondial célèbre donc son œuvre, en particulier les innovations qu'il a apportées dans les stratégies et l'architecture militaire. Les Fortifications de Vauban sont donc un bien culturel et une nomination en série, inscrits au titre de trois critères : i, ii, iv (Centre du Patrimoine Mondial 2008 : 207-8). Le premier est que les réalisations de Vauban sont considérées comme des chefs d'œuvre témoignant « de l'apogée de la fortification bastionnée classique, typique de l'architecture militaire occidentale des temps modernes » (ibid : 207). L'œuvre de Vauban a aussi eu une influence majeure sur l'histoire de l'architecture militaire non seulement en France mais aussi dans l'ensemble de l'Europe et à l'étranger jusqu'au XIX^{ème} siècle. Enfin, les Fortifications de Vauban illustrent également une période historique, que ce soit en termes de stratégie militaire, d'architecture militaire et civile, mais aussi d'organisation économique et sociale.

Le processus d'inscription au Patrimoine mondial a été initié par la ville de Besançon qui étudiait depuis 2003 la possibilité de présenter sa candidature au Patrimoine mondial (RSMV 2006). C'est après la consultation du Ministère de la Culture, en 2004, que le projet d'une candidature en série pour représenter l'œuvre de Vauban a été lancé. Pour ce faire, un inventaire de l'ensemble des sites construits ou remaniés par Vauban a été conduit par Nicolas Faucherre, qui a permis de sélectionner quatorze sites, basé sur leur représentativité de l'œuvre de Vauban, leur état de conservation et la volonté des acteurs locaux de participer à ce projet, pour constituer le Réseau des Sites Majeurs de Vauban en 2005 (RSMV 2006). Le bien est ajouté à la liste indicative, en 2006, et le dossier d'inscription, coordonné par le Réseau, présenté au Centre du Patrimoine Mondial, en 2007, pour une décision finale qui inclut douze des quatorze sites proposés, en 2008. Le processus d'inscription est ainsi remarquable par sa rapidité. Alors qu'un site comme Carnac (Bretagne) est sur la liste indicative depuis près de 20 ans, les Fortifications de Vauban ont passé chacune des étapes nécessaires à l'inscription dans la liste du Patrimoine mondial (inscription sur la liste indicative, préparation du dossier, présentation devant le Comité) en trois ans.

2.2. Les biens inscrits

Sur les quatorze sites d'origine, douze ont finalement été considérés comme étant « les meilleurs exemples du travail de Sébastien Le Prestre de Vauban » (UNESCO 2015) et représentant l'ensemble des aspects de son œuvre militaire, incluant notamment des exemples de fortifications *ex-nihilo*, des trois systèmes de défenses qu'il a développés et des adaptations de ces modèles à des environnements particuliers, notamment en haute montagne (RSMV 2007 : 27). La liste définitive inclue :

- La citadelle d'Arras

- **L'enceinte urbaine, la Citadelle et le fort Griffon de Besançon**
- **La citadelle et les forts Paté et Médoc de Blaye/Cussac-Fort-Médoc**
- L'enceinte urbaine, les forts des Salettes, des Trois-Têtes, du Randouillet et Dauphin, la communication Y et le pont d'Asfeld de Briançon
- La tour dorée de Camaret-sur-Mer
- La place forte de Longwy
- La place forte de Mont-Dauphin
- **L'enceinte et la citadelle de Mont-Louis**
- La place forte de Neuf-Brisach
- **La citadelle et l'enceinte fortifiée de Saint-Martin-de-Ré**
- Les tours-observatoires de Tatihou et de la Hougue à Saint-Vaast-la-Hougue
- **L'enceinte, le fort Libéria et la Cova Bastera de Villefranche-de-Conflent**

Les cinq sites listés en caractères gras sont ceux qui ont été plus particulièrement étudiés dans ce mémoire. La carte ci-dessous (fig 5) montre que l'ensemble des douze biens sont situés tout autour des frontières métropolitaines de la France, dans des contextes géographiques très différents. Au-delà de cette différence, les biens se distinguent également par la nature même des sites mais aussi par leurs systèmes de gouvernance.



Figure 5 : Carte des douze sites inscrits dans le bien en série Les Fortifications de Vauban
(Source : RSMV 2015a)

III) Les caractéristiques du bien

3.1. Caractéristiques géographiques

En termes de diversité géographique des biens, on distingue les sites du littoral atlantique (Saint-Vaast-la-Hougue, Camaret-sur-Mer, Saint-Martin-de-Ré, Blaye/Cussac-Fort-Médoc), les sites de montagne (Briançon, Mont-Dauphin, Mont-Louis, Villefranche-de-Conflent) et des sites de plaine (Arras, Longwy, Neuf-Brisach, Besançon). Ces différents contextes créent des difficultés particulières que ce soit en termes de conservation des sites ou en termes de mise en tourisme. Pour la conservation, on citera, par exemple, les forts écarts de températures pour les sites de montagne, l'impact du front de mer pour les sites du littoral ou le développement urbain pour des sites comme Besançon, qui constituent différents dangers pour la préservation de ces sites (ICOMOS 2007 : 137-8). L'accessibilité est aussi inégale en fonction des différents contextes. Ainsi, les sites de montagne sont souvent plus isolés que les sites de plaine ou du littoral.

Le contexte touristique local et régional peut également avoir un impact significatif sur la fréquentation de certains biens. Le tableau 2 présente ainsi un classement des régions où sont situés les sites, à partir du nombre de nuitées de chacune d'elles en 2013. Certains sites sont situés dans des régions déjà fortement touristiques, comme la région PACA ou l'Aquitaine, alors que le site initiateur du projet d'inscription, Besançon, est lui dans une zone plus isolée sur le plan touristique, en Franche-Comté qui est une des régions de France métropolitaine qui attire le moins de touristes (Insee 2014). Par ailleurs, dans la ville même de Besançon, le tourisme est principalement un tourisme d'affaire alors que les sites du littoral sont davantage caractérisés par un tourisme de loisir (SMSCoT et AudaB 2011 : 43).

Tableau 2 : Contexte touristique régional des douze sites inscrits dans le bien en série Les Fortifications de Vauban	
Sites (Région)	Nombre de nuitées dans la région en 2013 (classement national)
Briançon et Mont-Dauphin (PACA)	18 498 (2 ^{ème})
Blaye/Cussac-fort-Médoc (Aquitaine)	8 658 (4 ^{ème})
Villefranche-de-Conflent et Mont-Louis (Languedoc-Roussillon)	7487 (6 ^{ème})
Camaret-sur-mer (Bretagne)	4339 (7 ^{ème})
Neuf-Brisach (Alsace)	6 382 (8 ^{ème})
Arras (Nord-Pas-de-Calais)	5 734 (10 ^{ème})
Saint-Martin-de-Ré (Poitou-Charente)	4 587 (13 ^{ème})
Vaast-la-Hougue (Basse-Normandie)	4 509 (14 ^{ème})
Longwy (Lorraine)	3 765 (15 ^{ème})
Besançon (Franche-Comté)	1 844 (21 ^{ème})

Source : Insee 2014

3.2. Des sites de différentes natures

Non seulement les sites du bien en série sont situés dans des contextes géographiques divers, ils ont aussi été choisis pour représenter la diversité des œuvres militaires de Vauban. La nature et les fonctions des sites sont donc très variées et reflètent à la fois les différents systèmes conçus par l'architecte mais aussi les adaptations qu'il leur a apportées selon les terrains et les caractéristiques des environnements naturels qui les entourent. Parmi les sites inscrits, il y a donc des villes créées *ex nihilo*, c'est-à-dire des villes neuves (Longwy, Mont-Louis, Neuf-Brisach, Mont-Dauphin), ou des villes existantes pour lesquelles il reconstruit une grande partie des fortifications (Besançon, Villefranche-de-Conflent, Saint-Martin-de-Ré) (RSMV 2007 : 958-62). Certains des sites sont dotés d'une citadelle (Arras, Besançon, Villefranche-de-Conflent, Saint-Martin-de-Ré, Mont-Louis, Blaye), de forts (Besançon, Briançon, Blaye et Cussac-fort-Médoc) ou encore de tours défensives, dites forts à la mer (Camaret-sur-mer, Saint-Vaast et l'île Tatihou). Certains exemples sont aussi particulièrement uniques dans l'œuvre de Vauban car ils s'éloignent de ses systèmes types pour s'adapter complètement à l'environnement. C'est le cas, par exemple, des sites de Blaye/Cussac-fort-Médoc qui forment l'unique exemple, dans l'œuvre de Vauban, de fortifications protégeant l'accès à un estuaire et étant construit sur les deux rives (citadelle de Blaye et fort Médoc) mais aussi au milieu de celui-ci (fort Pâté) (RSMV 2014b : 3). A Briançon, avec le réseau de forts protégeant le carrefour entre les cinq vallées, Vauban s'éloigne encore davantage de ses modèles (RSMV 2007 : 959). Enfin, Villefranche-de-Conflent possède l'unique exemple dans l'œuvre de Vauban d'utilisation d'une grotte naturelle dans le système défensif (RSMV 2013a : 43, 47). La Cova Bastera est ainsi intégrée à un système de cinq batteries casematées qui permet le croisement de tirs. La grotte a, d'autre part, révélé des traces d'occupations préhistoriques (ibid).

La nature différente des sites a ainsi un impact notamment sur l'étendue, la superficie de ces biens et représentent donc différents défis de conservation et de gestion de flux touristique. Ainsi les tours ou forts à la mer sont des monuments de taille bien plus réduite que les villes fortifiées, ou même les citadelles, qui peuvent accueillir un plus grand nombre de visiteurs. Ces biens représentent aussi différentes difficultés en termes de valorisation touristique. La Cova Bastera, par exemple, a la particularité d'être à la fois une fortification de Vauban mais aussi un site qui fait partie d'un réseau de grottes préhistoriques, les grottes des Canalettes, qui attirent spéléologues et visiteurs intéressés par les occupations préhistorique plus anciennes. D'autre part, les différentes composantes des biens vont aussi définir, en partie, les éléments qui vont être considérés comme les symboles phares de ces sites. Les citadelles sont ainsi souvent les symboles du patrimoine fortifié local, comme c'est le cas à

Villefranche-de-Conflent où la citadelle est considérée comme « l'étendard de la présence de Vauban en Conflent » (RSMV 2007 : 2340).

3.3. Des défis communs

Malgré ces différences les douze sites partagent également des enjeux communs souvent liés au type de patrimoine auquel ils appartiennent, le patrimoine militaire. Ainsi, les dimensions souvent très étendues de ces biens demandent des mesures particulières d'entretien et de conservation (ex : végétation qui déstabilise la maçonnerie, infiltration des eaux) (ICOMOS 2007 : 137-8). Elles posent également des problématiques de présentation pour le public notamment pour apprécier la complexité des constructions et comprendre le fonctionnement de cette architecture (RSMV 2014c : 66). En effet, non seulement il est souvent difficile de percevoir les différents éléments de défense du fait de la monumentalité de ce type de monument, mais sa compréhension peut également passer par une certaine connaissance des stratégies militaires que le public ne maîtrise pas forcément (ibid : 64). La médiation est donc un enjeu central à la mise en tourisme de ces monuments militaires.

D'autre part, en ce qui concerne la valorisation touristique, la nature militaire et défensive des sites, fait que les déplacements dans et entre les monuments sont une préoccupation de presque tous les biens (RSMV 2014c : 28). Les sites ne sont pas toujours faciles d'accès à pied et ils requièrent donc des aménagements pour les voitures ou autres systèmes de transport. Ainsi, certains sites comme les Citadelles de Villefranche-de-Conflent et de Besançon ont mis en place un système de navettes (RSMV 2007 : 1023). Cela n'empêche que beaucoup de sites restent difficiles d'accès pour certains types de publics à mobilité plus réduite.

Un certain nombre de sites de Vauban inscrits au Patrimoine mondial sont soit eux-mêmes habités ou à proximité de zones résidentielles (ibid : 1028). Ce facteur est à prendre en compte, à la fois en termes de protection du bien (éviter que le développement urbain n'affecte les valeurs des sites) mais aussi pour leur développement touristique. Limiter les impacts négatifs du développement d'infrastructures dans les sites sur l'esprit des lieux et assurer une qualité de vie aux habitants, même en haute-saison, sont ainsi des considérations constantes dans la gestion du tourisme dans presque l'ensemble du bien (RSMV 2007 : 1023).

Les Fortifications de Vauban constituent donc un bien en série réunissant des sites qui partagent un certain nombre d'enjeux communs liés à la conservation et la valorisation touristique mais qui sont également très divers. Chacun d'entre eux a ainsi différents avantages ou, au contraire, des difficultés propres qui affectent leur développement touristique. La gestion du bien prend ainsi en compte à la fois ses différences et ses points communs. Le RSMV unifie l'ensemble du bien autour d'un

réseau commun. Son rôle est de représenter l'ensemble du bien en série auprès de l'UNESCO mais aussi de soutenir les efforts des acteurs locaux qui ont la charge directe de chacun des sites.

IV) Gestion : le rôle du Réseau des Sites Majeurs de Vauban (RSMV) et des gestionnaires de site

4.1. Le Réseau des Sites Majeurs de Vauban : coordinateur du bien en série

Constitué en novembre 2005, le RSMV a le statut d'association, selon la loi 1901 (RSMV 2014a : 8). Son siège se trouve à Besançon et son Président est le maire de la ville, Jean-Louis Fousseret. Il fédère les treize communes qui constituent le bien inscrit ainsi que le Département du Doubs (propriétaire d'une partie du bien de Besançon) et le Centre des Monuments historique (propriétaire d'une partie de Mont-Dauphin) (RSMV 2015a). Au-delà de ceux-ci, certains partenaires institutionnels ont aujourd'hui intégré le RSMV. Parmi eux, certains Conseil Régionaux et Départementaux et des communautés de communes sont des partenaires très impliqués dans la gestion des différents sites (ibid).

Le RSMV a été créé pour préparer le dossier d'inscription au Patrimoine mondial et, depuis l'inscription, il reste l'interlocuteur de l'État français et du Comité du Patrimoine Mondial (RSMV 2015a). D'autre part, il est l'organe qui définit les orientations générales, valide les programme d'actions du Réseau et garantit la continuité, la qualité et la cohérence des actions mise en œuvre dans le Réseau. Ses objectifs sont :

- « *La conservation, la reconversion et la requalification des sites ;*
- *La valorisation culturelle, touristique et socio-économique des sites ;*
- *La recherche et la médiation par la diffusion culturelle ;*
- *La coopération et les partenariats transfrontaliers et internationaux dans le domaine de la sauvegarde des sites et du rayonnement du génie bâtisseur de Vauban ».* (RSMV 2014a : 83)

Ainsi, l'un de ses quatre objectifs principaux est de favoriser le développement du tourisme et la valorisation culturelle dans chacun des biens, notamment en s'appuyant sur la mise en réseau des sites de Vauban. D'autre part, le projet stratégique, préparé pour les dix ans de l'association et validé par l'ensemble des membres en avril 2015, met particulièrement l'accent sur ces questions et plus globalement sur le rôle des fortifications comme vecteur d'attractivité et de développement économique sur leurs territoires (RSMV 2015b : 7). L'ambition stratégique 2 de ce plan englobe plus

largement le développement « de destinations d'excellence qui se distinguent par la qualité de l'offre » autour des sites de Vauban (ibid : 12-15).

Le RSMV a un rôle de coordination et d'accompagnement des efforts des sites et communes. Il n'intervient donc pas directement sur les décisions et actions de gestion et de valorisation de chacun d'eux. La gestion au quotidien reste la responsabilité des communes et des propriétaires des sites. Cependant, pour atteindre ses objectifs le RSMV s'appuie sur la charte d'engagement que chacun des membres du Réseau a signée et sur une variété d'outils à sa disposition, notamment des commissions de travail thématiques, le comité scientifique et technique, un centre de ressources, des partenariats et réseaux d'échanges mais aussi des outils de communication et de médiation propres (RSMV 2014a : 79-87).

Au niveau du Réseau, la promotion du bien passe, par exemple, par la publication d'ouvrages destinés à différents publics. Ainsi, depuis l'inscription, le RSMV publie une série de guides découvertes sur chacun des sites inscrits au Patrimoine mondial (RSMV 2015c). Pour l'instant, huit des douze sites du réseau ont leur guide découverte et les derniers devraient paraître dans les quatre prochaines années pour conclure la collection (Steenbergen, Citadelle de Besançon, 22 mai 2015). D'autre part, le RSMV joue un rôle d'animateur du réseau et organise des réunions, des ateliers et des formations pour ses membres qui sont l'occasion d'échanger et de bénéficier d'exemples de bonnes pratiques que ce soit dans le domaine de la conservation, de la médiation culturelle ou de l'exploitation touristique (RSMV 2013b : 6). Le RSMV a, d'autre part, développé des contacts et des partenariats au niveau national et international qui permet à la fois la promotion du bien du Patrimoine mondial dans son ensemble mais aussi le partage à plus grande échelle de pratiques de gestion et de valorisation pour le développement local grâce au patrimoine (ibid : 10-11).

Ainsi, le RSMV vient soutenir les gestionnaires de sites dans la gestion du bien du Patrimoine mondial à la fois dans leur politique de conservation mais aussi dans leurs actions de valorisation, d'animations culturelle et de promotion. Le projet stratégique récent du RSMV indique l'importance que les questions de tourisme et d'attractivité de ces territoires représentent dans l'ensemble du réseau (RSMV 2015b). Celui-ci propose une stratégie commune pour soutenir et guider les actions des gestionnaires de site, en identifiant les manques de l'offre culturelle et touristique actuelle du réseau.

4.2. Les maîtres d'ouvrage et gestionnaires de site

Ceux qui interviennent directement sont les maîtres d'ouvrage et gestionnaires des différents sites. A ce niveau chacun des biens a son propre mode de gouvernance avec leurs objectifs propres qui peuvent donc fortement influencer le développement des sites. Le cas de la Citadelle d'Arras est particulièrement révélateur de l'importance du système de gouvernance sur les possibilités de valorisation et de développement. En effet, le site était au moment de l'inscription une propriété du Ministère de la Défense utilisée par l'armée et dont l'accès était restreint (RSMV 2007 : 1037). La citadelle a été depuis démilitarisée et sa gestion a été confiée, en 2010, à la communauté urbaine d'Arras qui l'a ouverte au public et l'a aménagée avec pour objectif d'en faire un nouveau quartier de ville (RSMV 2014a : 7). Le changement de gestionnaire a ainsi transformé l'utilisation de la citadelle et ouvert de nouvelles opportunités de développement.

Les systèmes de gestion sont très diversifiés dans l'ensemble du bien en série comme le montre le tableau ci-dessous (tableau 3). La grande majorité des biens sont des propriétés publiques, certaines gérées par des organismes nationaux (Ministère de la Défense, de la Justice, de la Culture, etc), d'autres par les collectivités territoriales (Conseil départementaux) ou encore par les communes. Certains biens sont entièrement sous la responsabilité de leur villes/communes (Longwy, Camaret, Neuf-Brisach) alors que d'autres, comme Briançon et Mont-Louis, par exemple, ont une gestion partagée entre les villes/communes et le Ministère de la Défense qui possède encore la citadelle de Mont-Louis et deux forts du réseau conçu à Briançon. D'autres, comme le fort Libéria de Villefranche-de-Conflent, la Cova Bastera ou le fort Paté, à Blaye, sont des propriétés privées alors que le reste du patrimoine sur ces deux sites est géré par les communes. D'autre part, la ville de Besançon est le seul propriétaire du réseau, pour l'instant, à avoir confié la gestion d'un de ses sites à un établissement public.

Les différents modes de gouvernance ont un impact sur les capacités, que ce soit financières, humaines ou techniques, mais aussi sur les politiques menées et la gestion des sites patrimoniaux. Il a notamment été mentionné dans le chapitre précédent l'importance des politiques et la cohésion des acteurs locaux dans la valorisation et le développement touristique. D'autre part, en termes de capacités, une ville comme Besançon de plus de 100 000 habitants aura des ressources plus importantes que des petites communes d'à peine quelques centaines d'habitants, comme Mont-Louis (185 habitants) ou Villefranche-de-Conflent (229 habitants) (Recensement de la Population 2012). Cela a des répercussions sur les politiques, les ambitions et, de manière globale, la stratégie de mise en tourisme de chacun des sites du réseau.

Tableau 3 : Propriétaires des douze sites inscrits dans le bien en série Les Fortifications de Vauban

Source : RSMV 2007, 2014a

Sites	Etat	Commune	Propriétaire Privé	Autre
La citadelle d'Arras	État Ministère de la Défense (jusqu'en 2010)	Communauté urbaine d'Arras (depuis 2010)		
La citadelle, l'enceinte urbaine et le fort Griffon de Besançon	Conseil général du Doubs : le fort Griffon, les courtines du fort Griffon, la courtine de la Gare d'eau au bastion de la Ville et la courtine du bastion de la Ville à la tour de Chamars Ministère de l'urbanisme et du logement : la tour bastionnée de Rivotte. Direction départementale de l'équipement (DDE) : le moulin Saint-Paul	Ville de Besançon : la citadelle, la tour bastionnée de Chamars, la tour bastionnée du Marais la tour bastionnée des Cordeliers, le corps de garde de Chamars, la courtine du bastion de la porte Notre-Dame à la gare d'eau, la courtine de la tour Chamars à la tour du Marais la courtine de la tour du Marais au bastion de l'Archevêque, la courtine du bastion de l'Archevêque à la tour des Cordeliers, la courtine de la tour des Cordeliers au pont Battant, la courtine du pont Battant à la tour bastionnée Saint-Pierre, la courtine de la tour Saint-Pierre à la tour de Bregille, la courtine de la tour bastionnée de Rivotte au bastion de Rivotte, la courtine du bastion d'Arènes au corps de garde d'Arènes, la courtine du fort Griffon à l'ancienne porte de Battant, le glacis du front nord, la tour Notre-Dame, la tour Montmart, lote, la porte, le souterrain et le bastion de Charmont et la porte Rivotte	Les corps de garde de l'ancienne porte d'Arènes, le corps de garde du bastion d'Arènes, les corps de garde de l'ancienne porte de Charmont	Voies Navigables de France : la tour bastionnée de Bregille
La citadelle et les forts Pâté et Médoc de Blaye/Cussac-Fort-Médoc		Ville de Blaye : l'enceinte urbaine Ville de Cussac-fort-Médoc: le fort Médoc	le fort Pâté	
L'enceinte urbaine, les forts des Salettes, des Trois-Têtes, du Randouillet et Dauphin, la communication Y et le pont d'Asfeld de Briançon	Ministère de la Défense : le fort des Trois-Têtes et le fort du Randouillet	Ville de Briançon : l'enceinte urbaine, le fort des Salettes, le fort Dauphin, la communication Y et le pont d'Asfeld.		
La tour Dorée de Camaret-sur-Mer		Ville de Camaret-sur-Mer		
La place forte de Longwy		Ville de Longwy		
La place forte de Mont-Dauphin	Ministère de la Culture et de la Communication : le front d'Eyglis, le front d'Embrun, le front du Guil, le front de la Durance, la batterie du Colifichet et la caserne Rochambeau. Ministère de la Défense : le magasin à poudre du front du Guil, l'écurie, la grande citerne, la caserne Binot et la caserne de la garde mobile	Ville de Mont-Dauphin : le bastion du front avancé devant la demi-lune d'Anjou, le cavalier du front avancé, l'ouvrage de l'extrême gauche du front avancé		
L'enceinte et la citadelle de Mont-Louis	Ministère de la Défense : la citadelle	Ville de Mont-Louis : l'enceinte		
La place forte de Neuf-Brisach		Ville de Neuf-Brisach : les remparts, les portes, les tours bastionnées,		

		l'hôtel de ville et l'hôtel du Gouverneur.		
L'enceinte et la citadelle de Saint-Martin-de-Ré	Ministère de la Justice : la citadelle	Ville de Saint-Martin-de-Ré : l'enceinte		
Les tours-observatoires de Tatihou et de la Hougue	Ministère de la Défense : le fort de la Hougue Conservatoire du littoral: l'île de Tatihou			
L'enceinte, le fort et la Cova Bastera de Villefranche-de-Conflent		Ville de Villefranche-de-Conflent : l'enceinte	Propriétaires privés : le fort de Villefranche (appelé aujourd'hui fort Libéria), la Cova Bastera	

V) Conclusion

Ce chapitre a donc présenté les Fortifications de Vauban qui sont l'étude de cas de ce mémoire. Bien que ces sites aient un certain nombre de points communs, notamment du fait qu'ils appartiennent tous à un type de patrimoine spécifique, à savoir le patrimoine militaire du XVIIIème siècle, les Fortifications de Vauban regroupent tout de même une grande diversité de sites patrimoniaux, situés dans différents contextes géographiques et touristiques, avec différents systèmes de gouvernance ainsi que des capacités humaines, techniques et financières variables. D'autre part, ils ont chacun développé des approches différentes avec des objectifs touristiques plus ou moins marqués. L'ensemble de ces éléments font ainsi partie des facteurs qui ont été précédemment identifiés comme pouvant favoriser ou freiner le développement touristique d'un bien après son inscription.

Le choix des cinq sites du bien en série qui ont été étudiés dans ce mémoire a pris en compte la diversité des sites inscrits au sein des Fortifications de Vauban. Ainsi, la sélection inclue deux sites de montagne (Mont-Louis et Villefranche-de-Conflent), deux sites du littoral (Saint-Martin-de-Ré, le verrou de l'estuaire) et les sites de Besançon qui ont porté le projet d'inscription depuis 2003. Au sein de ces cinq sites, certains sont des propriétés privées (ex le fort Libéria de Villefranche-de-Conflent), d'autres sont gérées par les communes, soit de manière directe (ex : l'enceinte de Saint-Martin-de-Ré) ou confiée à un établissement public (la citadelle de Besançon), ou encore par des organismes départementaux (ex : le fort Griffon de Besançon) et nationaux (les citadelles de Mont-Louis et Saint-Martin-de-Ré). Ces différences de contexte et de gouvernance a ainsi permis d'évaluer le potentiel touristique de chacun de ces sites individuellement mais aussi de les comparer pour pouvoir identifier des facteurs qui affectent leur développement touristique et l'évolution de leur fréquentation depuis l'inscription. Le chapitre suivant introduit la méthodologie et les deux modèles qui ont été utilisés pour faire ces évaluations et comparer le potentiel touristique de ces différents biens patrimoniaux.

CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE

l) Introduction

Comme il a été mentionné dans le chapitre 1, très peu d'États-membres ou de gestionnaires de site ont, pour l'instant, intégré un réel processus systématique d'identification des forces et faiblesses de leurs sites en tant que destination ou produit touristique (Jansen-Verbeke et McKercher 2010, 2013). Ce mémoire vise ainsi à faire cette démarche pour un certain nombre des sites des Fortifications de Vauban. Cela permet à la fois de faire un bilan de leurs produits touristiques mais aussi de considérer la démarche dans son ensemble en tant qu'outil pour la gestion de biens culturels et de leur développement touristique, en particulier pour des sites inscrits ou préparant une inscription sur la liste du Patrimoine mondial, ayant des objectifs touristiques. Les objectifs de ce mémoire sont donc multiples. Il s'agit de :

- 1) Identifier des sites qui ont un produit touristique suffisamment développé pour que l'inscription ait un impact fort sur l'évolution de leur fréquentation touristique. Pour cela, le mémoire se base sur les chiffres de fréquentation des sites étudiés mis à disposition et compare leur évolution depuis l'inscription (et avant lorsque les données existent) avec les résultats de l'évaluation du potentiel touristique ;
- 2) Identifier des facteurs qui peuvent favoriser ou, au contraire, freiner une augmentation de fréquentation des sites ;
- 3) Faire un bilan de l'offre touristique des biens, des points forts et points faibles de leurs produits touristiques et des opportunités existantes mais aussi identifier les limites de leurs possibilités de développement.

Ce mémoire part de deux modèles déjà existants. Le premier est un modèle d'évaluation du potentiel touristique conçu par Hilary du Cros et Bob McKercher (2001, 2015). Le second est un modèle d'abord développé par Myriam Jansen-Verbeke (2004, 2005, 2007) mais plus récemment un article co-écrit avec McKercher propose d'appliquer ce modèle à la gestion des biens du Patrimoine mondial (Jansen-Verbeke et McKercher 2010). Les deux modèles sont basés sur une série de caractéristiques, ou d'indicateurs, qui peuvent affecter l'attractivité d'un bien ou sa capacité à accueillir un grand nombre de visiteurs. Cependant, les auteurs partent d'approches très différentes. Ainsi, le premier a d'abord été conçu comme un outil quantitatif permettant une comparaison entre un grand nombre de sites alors que le second modèle se veut un outil qualitatif. Les deux perspectives permettent ainsi des approches différentes d'évaluation du potentiel touristique des études de cas.

Dans ce chapitre, il s'agit donc de présenter en détail ces deux modèles, les critères utilisés mais aussi leur manière d'aborder l'ensemble du processus d'évaluation. La seconde partie de ce chapitre se concentrera sur la collecte de données sur laquelle se base les évaluations de chacun des sites. Cette section décrit les différentes méthodes utilisées pour collecter les données nécessaires à ces évaluations et précise notamment les modalités du travail de terrain ainsi que les limites de cette méthodologie.

II) Matrice 'd'attractivité touristique – robustesse' (Du Cros et McKercher 2015)

2.1. Présentation générale du modèle

La matrice dite d'attractivité touristique/robustesse (*'market appeal/robusticity model'*) est un outil qui a été développé par Hilary du Cros et McKercher à partir du début des années 2000. Cet outil faisait partie d'une étude plus large sur la planification du tourisme patrimonial dans la ville de Hong Kong (du Cros 2000, 2001). Vingt sites de la ville ont ainsi été étudiés en utilisant ce modèle d'évaluation du potentiel touristique (du Cros 2000). Depuis sa première application, le modèle a encore été très peu testé sur d'autres sites et d'autres régions. Son utilisation pour l'identification ou l'évaluation du potentiel touristique de sites patrimoniaux a été principalement limitée à des études de cas asiatiques, comme Hong Kong (Li et Lo 2004) ou la ville historique de Melaka (Malaisie) (Triana 2005) et quelques exemples en Europe de l'Est : les villes historiques de Sulina et Baia Mare (Roumanie) (Bucurescu 2013), alors que d'autres auteurs ont également adapté le modèle pour l'appliquer à des sites naturels, comme la réserve de biosphère de Nord Vidzeme (Lettonie) (Druva-Druvaskalne et Livina 2008) ou des zones de protection spéciale pour les oiseaux en Serbie (Bjeljac, Cursic et Brankov 2012).

Dans ce modèle, Du Cros et McKercher considèrent que, pour l'évaluation du potentiel touristique de sites patrimoniaux, deux variables sont à prendre en compte : la dimension culturelle et la dimension touristique. La première variable inclue l'ensemble des facteurs culturels, notamment la valeur du bien et sa robustesse, alors que la seconde se concentre sur les éléments qui en font un site attractif sur le marché touristique. Ces deux dimensions définissent son potentiel en tant que produit touristique et constitue donc les deux axes de la matrice.

Pour évaluer ces deux variables, une liste d'indicateurs et de sous-indicateurs a été dressée, incluant différents facteurs qui affectent à la fois l'attractivité du bien et sa capacité de charge. L'axe 'Gestion du patrimoine culturel' se concentre sur les questions de valeurs culturelles et physiques du bien. Il s'agit, à partir de cet axe, de déterminer son importance culturelle et la limite de changement acceptable qui permette au bien d'absorber, sans endommager le site, un nombre plus grand de visiteurs. L'importance culturelle est évaluée à partir d'une série de valeurs, similaires à celles

identifiées dans la Charte de Burra (scientifique, historique, sociale, éducative) (ICOMOS Australie 1999) mais aussi en fonction de la rareté d'un tel bien et/ou de sa représentativité au sein d'une catégorie de bien culturel particulière (églises, forteresses, etc). Par ailleurs, il considère également les impacts sociaux d'un développement touristique et les volontés des différents acteurs locaux. La seconde partie, centrée sur la robustesse du site, se penche sur l'état de conservation actuel, la fragilité du bien et l'existence d'un plan de gestion et de modalités de surveillance de l'évolution du bâti.

L'axe Attractivité Touristique cherche à évaluer si le bien culturel possède les attributs nécessaires pour fonctionner en tant que produit touristique, en considérant l'offre du site lui-même, et notamment si les activités proposées justifient le temps de parcours pour l'atteindre, mais aussi son contexte géographique. Ce dernier inclut la place dans le marché touristique local, par exemple s'il est déjà un élément central du marché local ou s'il peut attirer des segments de marché particuliers. L'attractivité plus générale de l'offre touristique aux alentours est également considérée. Enfin, cette dernière partie cherche à évaluer la capacité du site à offrir une expérience de qualité aux visiteurs, en étudiant les infrastructures existantes et les possibilités d'amélioration.

L'ensemble de ce processus revient à identifier les biens qui ont un réel potentiel pour le développement du tourisme par rapport à ceux qui ont peu d'atouts pour ce type d'activités ou dont le produit touristique pose certaines difficultés à résoudre. Le modèle a donc été conçu comme un outil de mesure « qui peut être appliqué de manière proactive pour mesurer le potentiel touristique et identifier les options de gestion avant la *tourismification* ou, de manière réactive, d'évaluer les produits touristiques pour identifier des problèmes qui doivent être résolus »³ (du Cros et McKercher 2015 : 181). L'évaluation n'est donc pas figée et peut évoluer avec les solutions que proposent les gestionnaires des sites.

2.2. Modalité d'application de la matrice

Les deux axes sont composés d'une série d'indicateur séparés en quatre sous-parties : valeurs culturelles, robustesse, facteur d'attractivité touristique et conception du produit. Les tableaux 4 et 5 présentent l'ensemble des indicateurs pour les deux axes de la matrice, Gestion du patrimoine culturel et Attractivité touristique. Chaque indicateur est pondéré, ce qui lui donne plus ou moins de poids dans l'évaluation finale selon son niveau d'influence sur l'attractivité ou sur la robustesse du bien. Bien que certaines applications de ce modèle aient parfois changé la pondération des indicateurs par

³ "a proven assessment tool that can be applied in a proactive manner to assess potential and identify management options prior to tourismification or, reactively, to evaluate existing tourism products to identify issues that need resolution"

rapport au modèle appliqué à Hong Kong (Li et Lo 2004 : tableau 1), ce mémoire s'est basé sur les valeurs proposées dans le modèle d'origine (tableau 4-5).

Tableau 4 : Liste des indicateurs pour la variable : Gestion du bien culturel	
Valeurs culturelles	Pondération 0-17
1. Valeur esthétique (notamment la valeur architecturale)	0-2
2. Valeur Historique	0-2
3. Valeur éducative	0-2
4. Valeur sociale	0-2
5. Valeur Scientifique/Potentiel pour la recherche	0-2
6. Type de patrimoine rare ou commun dans la destination touristique ?	0-3
7. Est-elle un bon exemple de ce type de patrimoine dans la destination ?	0-4
Robustesse	0-43
8. Fragilité du bien	0-4
9. Etat de conservation	0-4
10. Existence d'un plan de gestion ou de politiques claires en place	0-5
11. Surveillance et maintenance régulière ?	0-5
12. Possibilités d'implication et de consultation des acteurs clés	0-5
13. Possibilités qu'une augmentation de fréquentation ait un impact négatif sur	
a) le bâti	0-5
b) le style de vie et les traditions des communautés locales	0-5
14. Possibilité que les changements dus au développement du produit touristique aient des impacts négatifs sur	
a) Le bâti	0-5
b) Le style de vie et les traditions locales	0-5
Résultats pour la variable Gestion du bien culturel : Valeur culturelle faible ou fragile = 0-20 Valeur culturelle modérée = 21-40 Valeur culturelle élevée = 41-60	

Tableau 5 : Liste des indicateurs pour la variable : Secteur du tourisme	
Attractivité touristique	Pondération 0-45
1) Ambiance et alentours (Peu à très attrayant)	0-5
2) Connu au-delà de sa localité	0-5
3) Est-ce un symbole national/régional ? En a-t-il le potentiel ?	0-5
4) Le bien a-t-il le potentiel pour raconter une 'histoire'/scénario intéressant/attirant ?	0-5
5) Le bien a-t-il un/des éléments qui le distingue d'autres biens ou attractions ? En a-t-il le potentiel ?	0-5
6) Le bien a-t-il une offre qui réponde à des besoins spécifiques ou à des pratiques particulières qui peuvent attirer des touristes (eg : festivals, événements sportif, etc) ?	0-5
7) Complémente-t-il d'autres produits touristiques dans la région/zone/destination ? En a-t-il le potentiel ?	0-5
8) Activité touristique dans la région	0-5
9) Destination associée à la culture et au patrimoine	0-5
Conception du produit touristique	0-15
10) Déplacement sur le site	0-4
11) Transport/accès au bien à partir d'importants centres de population	0-3
12) Proximité avec d'autres bien patrimoniaux/ attractions	0-3
13) Infrastructures et services	0-5
Résultats pour la variable Tourisme : Attractivité faible : 0-20 Attractivité modérée = 21-40 Attractivité forte = 41-60	

A partir de l'évaluation de chacun de ces indicateurs, une note est donnée à chacune des deux variables de la matrice. Ces notes positionnent le site au sein des différents grades de la matrice :

- Les Grades A représentent les biens qui ont une attractivité touristique forte et une robustesse forte (A1) ou modérée (A2). Ce sont donc des sites très favorables pour le développement touristique. Ainsi, dans la gestion de ces sites, peu d'efforts sont nécessaires pour préserver le bien contre les effets du tourisme et le tourisme peut en retour contribuer à financer la gestion du site et sa conservation contre d'autres facteurs à risque.

- Les Grades B sont associés à des sites qui ont une attractivité touristique élevée (B1) ou modérée (B2) mais une robustesse faible. Ce sont donc des sites où le tourisme risque d’excéder la capacité de charge du bien et donc d’endommager le site et ses valeurs culturelles. L’objectif de gestion dans ce cas sera de s’assurer que les dommages liés au tourisme soient les plus limités possibles soit par des actions de conservation ou par une meilleure gestion des flux touristiques.
- Les Grades C ont une attractivité touristique modérée ou faible mais une capacité de charge forte (C1) ou modérée (C2). L’objectif de gestion, dans ce cas-là, pourrait être de chercher à développer l’attractivité du produit touristique, dans la mesure du possible, et améliorer sa conception pour augmenter sa fréquentation.
- Les Grades D représentent les sites dont l’attractivité sur le marché touristique est très limitée ou faible. Plutôt que de commercialiser ‘à outrance’ le site pour créer de l’attractivité, et ainsi potentiellement sacrifier ses valeurs culturelles, les auteurs du Cros et McKercher proposent de développer ce type de bien pour d’autres usages.

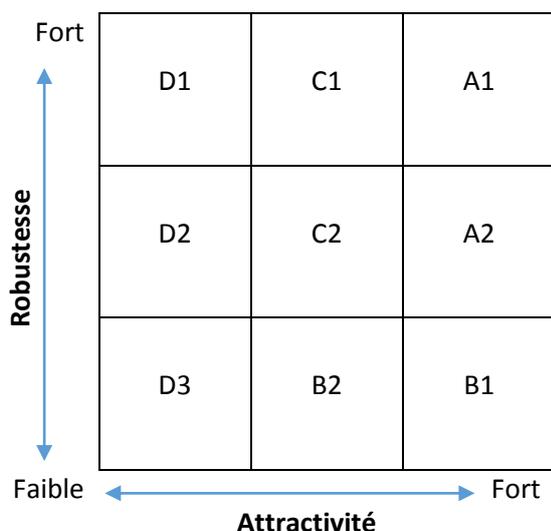


Figure 6 : Matrice d’attractivité/robustesse adaptée de Cros et McKercher (2015 : 182). Les sites classés A1-A2 sont les biens à fort potentiel touristique. Au contraire les sites évalués D, sont des sites qui ont peu d’attrait et/ou qui ne devraient pas être développés comme attraction touristique du fait de leur fragilité.

2.3. Remarques sur les utilisations précédentes du modèle

Cette matrice a été, à l’origine, préparée comme un outil quantitatif qui pourrait classer un grand nombre de sites (du Cros 2001 : 166). Cependant, les quelques applications précédentes du modèle semblent indiquer quelques difficultés qu’il est important de considérer dans ce mémoire.

L'une des difficultés mentionnées dans les précédentes recherches en lien avec l'utilisation de ce modèle, en tant qu'outil quantitatif, est que selon le contexte il est possible que différents indicateurs aient un impact plus ou moins significatif et il est donc difficile de définir pour chacun d'eux un poids ou une valeur absolue au sein de la matrice (du Cros et McKercher 2015 : 185-6). D'autre part, l'évaluation des différents indicateurs repose en partie sur un jugement subjectif de l'évaluateur et peut donc varier selon les personnes engagées dans le processus (Li et Lo 2004 : 798). Pour réduire ce risque et proposer des évaluations qui soient les plus objectives possibles, ce mémoire s'appuie sur plusieurs sources, incluant l'analyse documentaire, les visites de site et les opinions et perspectives professionnelles obtenues à partir d'entretiens avec les gestionnaires de sites et autres acteurs de la mise en tourisme de chacun des sites.

III) Modèle de Jansen-Verbeke et McKercher (2010, 2013)

3.1. Présentation générale

Le modèle d'analyse proposé par Jansen-Verbeke et McKercher (2010) part d'une vision tridimensionnelle du tourisme sur les sites du Patrimoine mondial qui associent le *hard*, *soft* et *org-ware*. Le *hardware*, dans le cas du patrimoine culturel, représente l'ensemble des éléments tangibles d'un bien culturel et de son territoire, les monuments mais aussi les infrastructures touristiques. Le *software*, lui, est lié à l'expérience du visiteur et la capacité du bien à développer une interprétation et une promotion efficace. Enfin, le *org-ware* inclut la structure de gouvernance du bien et la capacité des organisations et acteurs locaux de produire un tourisme durable. Ces trois dimensions ne sont pas séparées de manière stricte mais forment un système d'interaction où chacune d'elle aura des répercussions sur les autres.

Les auteurs proposent de développer des évaluations de ces trois caractéristiques pour mieux comprendre les enjeux et les forces qui influencent le tourisme sur les sites culturels, en particulier sur les biens inscrits à l'UNESCO. Il s'agit d'un modèle qualitatif qui permet d'identifier les forces mais aussi les manques de l'offre touristique notamment dans quel secteur il peut y avoir des évolutions positives mais aussi ce qui limite le développement touristique du site : sa taille, des problèmes de gestion, etc.

Par rapport au modèle précédent, celui-ci aborde davantage les questions de gouvernance et d'impact des systèmes de gestion sur le développement touristique, notamment pour réaliser le plein potentiel du bien patrimonial. Il permet également de définir plus en détail l'expérience du touriste, notamment à partir du concept de '*experiencescape*' (voir la dimension software dans le tableau 6). Celui-ci est une adaptation de l'argument développé par O'Dell et Billing (2005) selon lequel la nature du développement touristique a changé d'un modèle contrôlé davantage par l'offre de produits

imposés aux touristes, vers une approche qui met en avant davantage la demande touristique. Un des effets de ce changement de perspective est une prise en compte plus importante de l'expérience de visite, en proposant des offres créatives et innovantes qui permettent également différentes formes d'interaction avec le site. Cela contribue à redéfinir ce que les visiteurs recherchent sur les sites patrimoniaux et notamment, en visitant des biens inscrits au Patrimoine mondial. Ce concept incite donc la recherche à se concentrer davantage sur l'expérience touristique et l'agenda des touristes lors de leur visite d'un bien culturel, en considérant leurs motivations, attentes, expériences et satisfaction.

3.2. Application du modèle

Les indicateurs du modèle sont présentés dans le tableau 6, ci-dessous. Certains aspects sont similaires aux indicateurs utilisés pour la matrice de du Cros et McKercher, notamment la dimension *hardware* qui est abordée dans les deux modèles. Cependant, ce second modèle permet une analyse plus détaillée de la gestion et gouvernance d'un bien culturel et son impact sur son potentiel touristique, à travers sa troisième dimension, l'*org-ware*. Il permet une étude plus poussée également de l'expérience touristique sur le site. Pour l'instant le modèle de Jansen-Verbeke est principalement un outil qui cherche à faire un bilan de l'offre touristique existante mais qui ne permet pas de classer les différents sites selon leur potentiel touristique comme peut le faire la matrice de du Cros et McKercher. Ce second modèle apporte, cependant, davantage d'informations pour mieux comprendre le fonctionnement et l'expérience proposées aux visiteurs dans chacun des sites de Vauban étudiés dans ce mémoire.

Tableau 6 : Liste des indicateurs pour le modèle à trois dimensions de Modèle de Jansen-Verbeke et McKercher (2010)		
HARDWARE	SOFTWARE	ORG-WARE
Situation géographique <ul style="list-style-type: none"> • Isolé ou bien intégré dans un paysage urbain • Fait partis d'une destination touristique existante ou est isolé • Accessibilité (facile vs difficile) • Proximité avec d'autres sites du Patrimoine Mondial • Connection avec les principales portes d'entrée touristiques 	Attractivité touristique <ul style="list-style-type: none"> • Position dans la hiérarchie des attractions touristiques • Site/bien patrimonial connu préalablement à l'inscription • Evaluation réaliste du potentiel touristique • Possession des attributs nécessaires au succès 	Organisation <ul style="list-style-type: none"> • Une seule institution/ différents gestionnaires/ aucune agence dominante • Nature de la propriété (public, privé, mixte)
Caractéristiques spatiales du bien <ul style="list-style-type: none"> • Taille du site (un seul monument ou dimension transnationale) • Structure interne du site (compact ou disperse, seul ou liens multiples) 	'Experiencescape' <ul style="list-style-type: none"> • Type de touristes attirés sur le site/ type d'expérience recherchée • Type et qualité de l'interprétation et quelle histoire/histoires sont racontées • Thèmes et messages désirés 	Politiques <ul style="list-style-type: none"> • Motivations pour l'inscription ? • Présence ou absence de réglementations nationales efficaces • A quel niveau a été dévolu la gestion gouvernementale du bien inscrit (municipalité, région, etc)

<ul style="list-style-type: none"> • Présence ou absence d'un élément symbolique phare du site • Présence ou absence d'une zone tampon autour du site 	<ul style="list-style-type: none"> • Interaction des touristes avec le site (connectivité) • Quel but ? Edu-divertissement ou éducation 	
Robustesse <ul style="list-style-type: none"> • Fragilité du bien • Risques que la pression touristique mette en danger le site • Capacité à gérer les impacts du tourisme 		Gestion <ul style="list-style-type: none"> • Présenté tel quel avec peu de 'commodification' ou déjà fortement commercialisé • Structure de la gestion du bien du Patrimoine mondial (public, partenariat public-privé, loué à un prestataire privé) • Présence ou absence d'un plan de gestion clair et efficace • Source de revenus pour la conservation (rôle du tourisme dans le financement) • Perception du rôle du tourisme
		Parties Prenantes et intervenants <ul style="list-style-type: none"> • Un seul intervenant avec un objectif clair ou plusieurs parties prenantes avec différentes visions • Direct et pragmatique ou indirect et guidé par des objectifs idéologiques • Equilibre de pouvoir entre les différentes parties prenantes • Niveau et efficacité de la consultation des parties prenantes

3.3. Conclusion et complémentarité des deux modèles

A partir de ces deux outils, ce mémoire cherche à produire un diagnostic du potentiel touristique des cinq sites des Fortifications de Vauban et d'évaluer si ce diagnostic permet d'expliquer l'évolution touristique sur les différents sites étudiés depuis leur inscription au Patrimoine mondial. Bien que cette évaluation soit faite à partir de l'offre touristique et du contexte actuel, il s'agira également d'identifier s'il y a eu des changements majeurs qui ont pu influencer le potentiel touristique de ces sites depuis la date de leur inscription et si ces changements se reflètent dans l'évolution du nombre de visiteurs.

L'utilisation des deux outils doit ainsi permettre à la fois de classer et comparer les sites des Fortifications de Vauban, entre eux, mais également de définir plus en détail leur offre et l'expérience touristique proposée sur ces sites ainsi que les actions des gestionnaires de site pour développer l'activité touristique. En effet, le premier chapitre de ce mémoire avait déjà mis en avant que non seulement les éléments tangibles, comme la distance, les infrastructures ou la nature même du site, ont un effet sur le potentiel touristique d'un bien patrimonial, mais le système de gouvernance et le

dynamisme des porteurs du projet locaux ont également une influence significative sur l'impact de l'inscription sur la fréquentation touristique.

IV) Méthodes de collecte des données

3.1. Méthode générale

La collecte de données pour ce mémoire a combiné différentes méthodes : recherche et analyse de la documentation existante, visites des sites et entretiens avec des gestionnaires des sites étudiés et d'autres acteurs du tourisme local, notamment les offices de tourisme. En effet, comme il a été dit précédemment, le processus d'évaluation pour l'un et l'autre des modèles implique, par nature, une certaine forme de subjectivité. L'objectif en multipliant les méthodes de collecte de données utilisées était de réunir des informations d'une variété de sources pour réduire le degré de subjectivité du processus. Cela permet ainsi de croiser les données mais aussi d'obtenir différents points de vue pour enrichir l'évaluation. Dans chacun des cas, la collecte de donnée a été guidée par la liste des indicateurs identifiés dans les deux modèles.

Les visites de sites et les entretiens ont été conduits en deux temps. Les visites et les entretiens pour les sites du littoral atlantique et des Pyrénées ont eu lieu au cours de la semaine du 16 au 20 mars 2015. La visite et les entretiens pour le cas de Besançon ont été faits dans un deuxième temps, entre le 22 et 24 mai. Chacune des méthodes de collecte a requis différentes approches de traitement des données. Enfin, l'analyse de ces différentes données a été faite à partir de grilles d'analyse qui reprennent les listes d'indicateurs des deux modèles d'évaluation utilisés (tableaux 4-6).

3.2. La recherche documentaire

Les évaluations sont en partie basées sur les informations et la documentation existantes sur les sites étudiés. En effet, beaucoup des critères ou indicateurs ont déjà été abordés dans ces documents. Cela permet donc d'avoir une évaluation de ces critères fondée sur les résultats de recherches déjà faites par les gestionnaires de site, par des chercheurs ou par des professionnels du tourisme ou de la culture ou toutes autres personnes impliquées dans la gestion du bien. Cette revue de la documentation existante inclut les documents de gestion du bien, notamment les rapports d'activité et plans de gestion, qui détaillent parfois les points forts et les points faibles de la gestion, voire même du produit touristique du site. D'autre part, des documents sur l'offre touristique régionale et/ou locale ont aussi été consultés permettant ainsi de replacer les sites dans leur contexte plus global. La recherche s'est, en particulier, concentrée sur les documents relatifs à la stratégie touristique mise en place au niveau régional, départemental et local ainsi que la documentation sur les possibilités de transports et hébergements à proximité du bien et autres documents liés aux activités

touristiques à proximité et des possibilités d'accès aux sites. Enfin, les données relatives aux chiffres du tourisme sur l'ensemble du territoire ont également été collectées par ce biais.

L'analyse de ces documents apporte une connaissance globale du développement touristique des différents sites de l'étude de cas mais aussi des caractéristiques des marchés touristiques qui les entourent. Parmi les documents étudiés, le dossier d'application et les plans de gestion de 2007 et 2013 sont d'importantes ressources qui détaillent les ambitions de chaque site du réseau et les actions qu'ils ont voulu ou qu'ils comptent mettre en place, depuis l'inscription et jusqu'en 2018. Cela permet aussi d'identifier dans quelle mesure les objectifs ont évolué depuis la désignation.

Cependant, bien que ces documents forment un aperçu de ce que les sites ont voulu mettre en place, ils n'indiquent pas toujours un bilan de ce qui a réellement pu être fait au cours de ces périodes. Ainsi, combiner les informations des documents avec les visites des sites et les perspectives internes apportées par les entretiens permet d'identifier ce qui a été fait jusqu'à maintenant, dans quelle mesure les sites suivent le programme d'actions défini dans les plans de gestion ou s'en sont éloignés pour suivre de nouveaux objectifs. Le cas du site de Saint-Martin-de-Ré est, par exemple, particulièrement significatif dans la manière dont son programme culturel initial et sa politique de valorisation depuis son inscription ont évolué, en particulier depuis l'inscription de l'île de Ré au titre de Pays d'art et d'histoire en 2013.

3.3. Entretiens

Des entretiens ont été conduits sur les différents sites étudiés. Une liste complète des personnes interrogées se trouve dans les annexes (Annexe 1). Les entretiens ont généralement cherché à associer au moins un point de vue d'acteurs du tourisme local, notamment des professionnels des offices du tourisme, et un point de vue de personnel chargé du patrimoine. Ainsi, dans la majorité des cas, au moins deux entretiens ont été conduits par site.

La méthode choisie est celle des entretiens dits semi-directifs. L'objectif était, en effet, de collecter les opinions de ces professionnels du patrimoine et du tourisme sur différents aspects du site, l'attractivité globale du site, les politiques mises en place, l'inscription sur la liste du Patrimoine mondial, *etc.*, mais aussi d'aborder l'ensemble, ou une grande majorité, des critères des modèles utilisés. L'entretien semi-directif est donc apparu comme une méthode permettant aux personnes interrogées d'exprimer leurs opinions sans être contraintes par des questions fermées, et avec un minimum d'influence de l'intervieweur, tout en permettant de rediriger la discussion lorsque celle-ci s'éloignait trop des critères utilisés pour l'évaluation.

La durée des entretiens varie selon les cas entre 35mn et 1h. Une majorité d'entre eux ont été enregistrés pour permettre une retranscription complète des échanges. Certains ont été conduits de manière plus informelle (dans les offices de tourisme, au cours et en fin de visites guidées, etc) et n'ont donc pas pu être enregistrés. Des comptes rendus de ces discussions ont donc été rédigés dès que possible après l'entretien, à partir des notes écrites. L'ensemble de ces retranscriptions sont dans le dossier méthodologique qui accompagne ce mémoire.

3.4. Visite de sites

En plus des documents et des entretiens, les visites de sites ont permis également de développer un autre point de vue davantage lié à l'expérience touristique sur le site et d'identifier les points forts et les points plus faibles de la visite dans chacun de ces sites. Mis à part certaines exceptions, en particulier les sites fermés au public (la citadelle de Saint-Martin-de-Ré, le fort Paté à Blaye et la Cova Bastera qui était fermée lors de la visite de Villefranche-de-Conflent), l'ensemble des sites ont été visités.

L'observation au cours de la visite s'est concentré sur : 1) identifier les infrastructures qui favorisent une expérience de visite de qualité (ex : facilité d'accès au site pour tous, installations et services à proximité du bien, etc) et 2) les éléments de '*l'experiencescape*', tel qu'identifié par Jansen-Verbeke (2010), incluant notamment les thèmes abordés dans la présentation du bien, la manière dont ils sont communiqués aux visiteurs et plus généralement le type d'expérience qui leur est proposé. Il semble important de souligner que cette approche est, par nature, en grande partie subjective puisqu'il s'agit de l'expérience et de l'opinion de l'évaluateur. A défaut d'avoir pu intégrer différents points de vue dans cette démarche, comme le conseille Du Cros et McKercher (2015), les observations des visites de sites ont été principalement utilisées pour seconder et compléter les informations obtenues à partir de la documentation et des entretiens.

V) Conclusion

Ainsi, ce mémoire se base sur deux approches différentes pour définir le potentiel touristique de biens patrimoniaux. Les deux modèles utilisés ont été encore peu mis en pratique bien qu'ils aient été conçus pour être des outils d'évaluation permettant de dresser un bilan des capacités du site et son offre touristique et ainsi d'établir une stratégie de développement. Les deux outils partent d'approches différentes ce qui permet ainsi de comparer les résultats obtenus mais aussi le processus de réflexion sur la destination touristique qu'ils développent.

Comme les auteurs des deux modèles le mentionnent, l'évaluation reste un processus en partie subjectif. Ils recommandent d'ailleurs que différents acteurs participent au processus d'évaluation pour obtenir une évaluation qui reflète les différents points de vue. A défaut d'avoir pu ici conduire ce

type de processus, ce mémoire a cherché à diversifier les sources d'information et de données. Il intègre ainsi des études documentaires, des entretiens avec différents acteurs du patrimoine et du tourisme des différents sites et des visites des sites étudiés.

CHAPITRE 4 : RÉSULTATS DE LA COLLECTE DE DONNÉES ET APPLICATION DES MODÈLES D'ÉVALUATION DU POTENTIEL TOURISTIQUE

I) Introduction

Ce chapitre présente les résultats de la collecte de données. L'ensemble des données collectées à partir des différentes sources (documents de gestion, entretiens, visites) sur les cinq sites de Vauban de cette étude de cas ont été mises en commun et analysées en utilisant les deux modèles d'évaluation. L'ensemble des grilles d'analyse utilisées pour ce mémoire sont dans le dossier méthodologique.

La première partie de ce chapitre présente les conclusions générales de l'analyse des données pour chacun des cinq sites étudiés. En commençant par les sites de Besançon, cette partie se poursuit ensuite avec les deux biens du littoral atlantique, les sites de Blaye/Cussac-fort-Médoc et Saint-Martin-de-Ré, pour terminer avec les deux sites de montagne, Mont-Louis et Villefranche-de-Conflent. Seront abordés à la fois les questions de conservation du patrimoine, le contexte touristique actuel, les évolutions récentes et les projets, mais aussi les modes de gouvernance des sites. La deuxième partie est consacrée à l'application de la matrice de du Cros et McKercher. A partir de la collecte de données, chaque bien a obtenu un score qui lui est propre pour l'une et l'autre des variables culturelle et touristique. Le grade final permet de faire un bilan du potentiel touristique du bien mais aussi de ses possibilités de développement. La troisième partie présente les résultats de l'application du modèle de Jansen-Verbeke. Étant un outil qualitatif, l'approche utilisée ici a été de comparer les observations faites sur les sites étudiés pour chacun des indicateurs du modèle. Cette partie revient sur certains éléments marquants de cette comparaison qui sont communs aux sites étudiés ou qui les différencient dans leur *hardware*, *software* et *org-ware*.

Cette présentation détaillée des résultats de ces deux modèles, en termes d'évaluation du potentiel touristique permet, pour finir, de faire une comparaison et synthèse des deux démarches que ces deux modèles initient autour de la conception d'un produit touristique durable dans ces sites du Patrimoine mondial. Il s'agit ainsi d'étudier l'apport de ces processus de collecte de donnée et d'analyse mais aussi les limites de ceux-ci. Ainsi, comme il a été mentionné dans la méthodologie, il reste une part de subjectivité dans l'évaluation que la collecte de données a cherché à réduire en multipliant les sources d'information. Cependant, au vu de la diversité des acteurs impliqués dans la gestion de ces sites, il n'a pas été possible de collecter les perspectives de l'ensemble des gestionnaires et acteurs locaux. Ainsi, à Besançon, les entretiens se sont concentrés sur la Citadelle et l'EPC-PM, avec

quelques discussions plus informelles avec les employés de l'office du tourisme. De même, pour le verrou de l'estuaire où les entretiens ont été conduits à Blaye uniquement.

II) Bilan de l'application des modèles d'évaluation du potentiel touristique par site

2.1. L'enceinte fortifiée, la Citadelle et le fort Griffon de Besançon

Besançon est la ville la plus importante et la capitale historique de la région Franche Comté. Situés au milieu d'une boucle de la rivière du Doubs (fig 7), la citadelle, le fort Griffon et ses enceintes urbaines ont tous trois été inscrits dans le bien en série. Les défenses préexistantes de la ville sont renforcées par Vauban à partir de 1668 (elles ne seront achevées qu'en 1693) pour assurer à la fois la défense et la surveillance d'une ville nouvellement intégrée au royaume de France (RSMV 2007 : 1649). A Besançon, Vauban a adapté le plan de son système défensif



Figure 7 : Vue d'une partie de la ville de Besançon (à droite) du chemin de ronde de la Citadelle. On voit la rivière du Doubs qui forme une boucle autour de la ville et les collines qui la surplombent (photo de l'auteur, mai 2015)

à la géographie et au relief du site. C'est notamment pour remédier au danger que représentaient les collines aux alentours, qui surplombent la ville (fig 7), qu'il a développé certains éléments caractéristiques de son œuvre, notamment les casemate flanquantes et les tours bastionnées (RSMV 2013c : 31). Ces innovations ainsi que la bonne conservation de l'ensemble des éléments défensifs clés du site ont justifié son inscription dans le bien en série pour ses valeurs architecturales, historiques, scientifiques mais aussi sociales et éducatives.

Besançon a été le bien qui a lancé le processus d'inscription au Patrimoine mondial. Ce projet s'inscrit, en effet, dans un plan plus large de redynamisation de la ville et de l'agglomération du grand Besançon (RSMV 2007 : 1646). Le plan est centré sur le dynamisme culturel mais intègre aussi des questions touristiques. Depuis 1999, la ville de Besançon a ainsi développé une stratégie de mise en tourisme de son agglomération, avec deux plans d'action (2002-2009 ; 2010-2016), dans lesquels les fortifications de Vauban, et la Citadelle en particulier, jouent des rôles centraux (RSMV 2007 : 1102). La Citadelle est notamment un élément clé du plan d'action de la ville de Besançon pour le tourisme. La ville pour l'instant accueille principalement un tourisme d'affaire (à 60%) et l'activité touristique est encore peu dynamique puisque la Franche-Comté reste une des régions les moins touristiques de France (SMSCoT et AudaB 2011 : 43). Cependant, la ville possède un certain nombre d'avantages : un excellent réseau routier et ferroviaire permettant un accès facile à Besançon de l'ouest et de la région

parisienne, mais aussi d'Allemagne et de Suisse, des infrastructures et services déjà existants, notamment en termes de boutiques, restaurants et hôtels, même si ces derniers se limitent principalement à une gamme moyenne/haute et des sites patrimoniaux phares de la région, notamment la Citadelle mais aussi la maison natale de Victor Hugo et un certain nombre de musées, liés à l'histoire de la ville (Musée du Temps, Musée d'Archéologie et des Beaux-Arts).

Le bien inscrit à Besançon est composé de trois monuments majeurs qui sont 1) le fort Griffon, 2) l'enceinte urbaine et 3) la Citadelle. Alors que les deux derniers sont des propriétés de la municipalité, le fort Griffon appartient aujourd'hui au département du Doubs. Le site est actuellement occupé par l'École supérieure du professorat et de l'éducation (RSMV 2007 : 1037). Il est en accès libre toute l'année pour les visiteurs même s'il y a peu de valorisation du patrimoine ou de promotion spécifique (Cavalli, Citadelle de Besançon, 22 mai 2005 ; fig 8). Les remparts sont eux en grande partie propriétés de la ville et gérés par celle-ci (RSMV 2007 : 1037 ; fig 8). Ainsi, la conservation des bâtiments implique plusieurs services municipaux, principalement la Direction de l'Architecture et du bâtiment et la Direction des espaces verts (Cavalli, Citadelle de Besançon, 22 mai 2005). De même, la valorisation du lieu et son animation se partage entre différentes directions et services municipaux, en particulier, le Service Ville d'art et d'histoire, la Mission tourisme, la Direction de l'action culturelle et du patrimoine, l'Office de tourisme et des congrès, ainsi que des intervenants extérieurs à la ville, l'agglomération du Grand Besançon et le Département (qui possède les remparts de la Gare d'eau). Les remparts font l'objet d'un programme d'intervention paysagère et sont maintenant intégrés dans les différents parcours de visite de la ville tout comme le fort Griffon, comme des centres d'intérêt culturel (RSMV 2014a : 14).



Figure 8 : Vues du fort Griffon (à gauche) et d'une des tours bastionnées (tour des Cordeliers) de l'enceinte urbaine (à droite) (photos de l'auteur, mai 2015)

La Citadelle est le site touristique phare de la ville et un des sites les plus fréquentés de Franche-Comté, avec un nombre de visiteurs oscillant autour de 250 000 par an (Papazian, Citadelle

de Besançon, 22 mai 2015 ; fig 9). En plus de la visite de la Citadelle elle-même, les visiteurs peuvent découvrir les trois musées qui sont hébergés dans les anciens bâtiments militaires. Il s'agit du musée de la résistance et de la déportation, du musée comtois et du muséum d'histoire naturelle de Besançon qui, lui-même, intègre également un parc zoologique. La gestion de l'ensemble est complexe. La ville est propriétaire de la Citadelle et des musées mais, au moment de l'inscription, l'exploitation touristique de la Citadelle avait déjà été transférée par la mairie à une société d'économie mixte (SEM), alors que les musées étaient eux restés sous gestion municipale (EPC-PM 2015a). Depuis 2011, l'établissement public « Citadelle–Patrimoine Mondial » (EPC-PM) a pris le relai de la SEM, et contrairement à son précurseur, l'EPC-PM gère à la fois la Citadelle et les musées. Ses missions incluent :



Figure 9 : Vue de l'intérieur de la Citadelle, prise du chemin de ronde, avec en face le musée de la résistance et de la déportation (photo de l'auteur, mai 2015)

1. *« la définition et la mise en œuvre du projet scientifique culturel et touristique du site et de ses Musées de France [...] »*
2. *le suivi des travaux de restauration des bâtiments et des fortifications Vauban [...]*
3. *la mise en valeur muséographique et d'interprétation du site ainsi que des musées (hors travaux du propriétaire) ;*
4. *l'animation culturelle, pédagogique et touristique [...]*
5. *la gestion du site et des musées, leur exploitation économique (entrées, boutiques, restauration, réceptif, etc.), l'accueil du public, la sécurité, l'entretien et la maintenance (avec le concours des services municipaux) ;*
6. *la communication et la promotion du site (plan marketing, etc.) ;*
7. *toute activité en lien direct ou indirect avec la valorisation et l'exploitation du site et des musées. » (ibid)*

Ainsi, les responsabilités de l'EPC-PM sont larges avec un grand nombre d'objectifs qui touchent de près ou de loin à l'exploitation touristique du lieu (notamment les objectifs 4-7). L'EPC-PM a un statut de régie autonome personnalisée, qui lui donne une autonomie financière et une personnalité morale (EPC-PM 2015a). Pour la gestion du bien, il dispose d'un budget global d'environ 6 millions d'euros, dont 60% de fonds public (soit 3 600 000 €) qui provient du mandat de gestion de la ville et des aides des collectivités territoriales, et 40% de fonds privés, provenant en grande partie de l'exploitation économique du site (EPC-Pm 2015 ; Cavalli, Citadelle de Besançon, 22 mai 2015).

Cependant, l'avenir de l'EPC-PM est actuellement remis en question et une réorganisation est prévue pour l'été 2015, qui ferait revenir la gestion de l'ensemble du bien directement au sein de la mairie (Papazian et Cavalli, Citadelle de Besançon, 22 mai 2015).

L'EPC-PM a mis en place des politiques dynamiques de valorisation du bien, en développant une offre culturelle et touristique variée, adaptée à différents publics, mais aussi une réelle stratégie de communication et marketing avec un pôle dédié (voir organigramme en Annexe 2). Au-delà des musées, un nouveau spectacle multimédia a été mis en place dans l'ancienne chapelle, en 2014 (EPC-PM 2015b : 8). D'autre part, la programmation culturelle et événementielle est très riche et est renouvelée trois fois par an pour encourager la fidélisation des visiteurs (Papazian, Citadelle de Besançon, 22 mai 2015). Cela s'accorde bien avec le plan marketing de l'EPC-PM dont le premier objectif est de fidéliser la clientèle locale, pour ensuite attirer des touristes excursionnistes en Franche-Comté et enfin essayer de communiquer à une plus échelle plus large au niveau national (ibid). La Citadelle est ainsi très dynamique à la fois dans le développement et renouvellement de son offre touristique et culturelle mais aussi dans la promotion du bien. Cependant, l'une des faiblesses qui ressort des entretiens qui ont été conduits sur le site est que les actions de l'EPC-PM de promotion et marketing et celles de la ville, notamment à travers l'office du tourisme et des congrès, ne sont pour l'instant que très peu coordonnées. Il n'y a ainsi pas de stratégie commune. Malgré le dynamisme de l'EPC-PM, il semble que cela représente un frein pour le développement touristique de la Citadelle et de la ville dans son ensemble, en isolant du reste de la destination les actions de promotion de l'attraction phare de Besançon.

Ainsi, dans l'ensemble, les sites de Besançon ont une politique patrimoniale et culturelle très dynamique et proposent une diversité d'attractions et d'animations qui permettent d'avoir un produit touristique assez complet. La citadelle a certainement les capacités financières, humaines et techniques les plus importantes des sites étudiés dans ce mémoire. Cependant, il s'agit également du bien le plus isolé, notamment en termes de proximité avec d'importantes zones touristiques.

2.2. Les sites de la façade atlantique : Saint-Martin-de-Ré et le verrou de l'estuaire

Parmi les sites du littoral, Saint-Martin-de-Ré et les sites qui constituent le verrou de l'estuaire de Gironde sont les deux études de cas de ce mémoire. Les deux systèmes de défense sont construits à quelques années d'écart, à partir des années 1680s pour des raisons similaires (RSMV 2014b ; RSMV 2015e). Les deux sont des portes d'entrée importantes sur le Royaume de France, notamment pour l'accès au port militaire de Rochefort et à Bordeaux (RSMV 2007 : 327, 800). Il apparaissait donc

important de renforcer les défenses de l'île et de l'estuaire de la Gironde, non seulement pour les protéger de potentielles menaces anglaises mais aussi pour assurer la stabilité interne de ces lieux dans des régions où les huguenots étaient très présents (RSMV 2014b : 12 ; RSMV 2015e : 6-7).

Leur inscription sur la liste du Patrimoine mondial se justifie par leur bon état de conservation, (presque l'ensemble des éléments défensifs significatifs ont été conservés) mais aussi car les deux sites représentent différents aspects de l'œuvre de Vauban. Les fortifications de Saint-Martin-de-Ré sont un exemple du premier système défensif développé par Vauban sur un site de plaine (RSMV 2007 : 961). Par ailleurs, elles sont considérées comme le plus bel exemple de ce type de construction dans un réduit insulaire (ibid). Ainsi, ce n'est pas uniquement l'ingéniosité de l'architecte militaire mais aussi l'esthétisme des œuvres de Vauban qui est représenté par le site de Saint-Martin-de-Ré. Le verrou de l'estuaire illustre, lui, l'ingéniosité de l'architecte qui a réussi, malgré la largeur de l'estuaire, à construire sur les deux rives et sur une île artificielle, au centre, un verrou réputé infranchissable (RSMV 2007 : 958).

Le verrou de l'estuaire est le seul dans l'ensemble du réseau à s'étaler sur deux communes. En effet, il est composé de trois sites, la Citadelle et le fort Paté, tous les deux à Blaye, et le fort Médoc de l'autre côté de la rive, qui fait partie de la commune de Cussac-Fort-Médoc. Par ailleurs, alors que la citadelle de Blaye et le fort Médoc sont les propriétés de leurs communes respectives, le fort Paté est une propriété privée (RSMV 2014a : 26). Ainsi, aucun des trois sites du verrou n'a de gestionnaire commun. L'ensemble des propriétaires et gestionnaires se réunissent une fois par an au sein d'un comité de suivi qui inclut également les institutions partenaires (ibid). D'autre part, après l'inscription, les sites ont intégré le *Programme des Sites Majeurs d'Aquitaine*, qui non seulement leur a apporté du financement pour les travaux de restauration et consolidation de certains bâtiments, mais leur a aussi imposé de constituer une feuille de route commune, définissant leur stratégie et les actions à mener pour les prochaines années (Gasperini, mairie de Blaye, 17 mars 2015). Cette feuille de route est toujours utilisée comme base de la gestion des trois sites (Anon 2014a).

Saint-Martin-de-Ré a également une gestion partagée entre plusieurs acteurs publics. Il y a deux gestionnaires majeurs sur l'ensemble du site, l'un étant la commune et l'autre le Ministère de la Justice qui possède l'ensemble de la Citadelle (RSMV 2014a : 1037). Celle-ci est, en effet, toujours utilisée comme prison d'État (fig 10). Le Ministère de la Justice finance les travaux de conservation de l'ensemble de cette partie du bien alors que le reste de l'enceinte fortifiée de la ville est pris en charge

par la commune mais aussi la communauté de communes de l'île de Ré. Cette dernière a porté un projet d'inscription de l'ensemble de l'île en tant que Pays d'art et d'histoire, qui s'est concrétisé en 2013 (Communauté de Commune Ile de Ré 2013). Depuis cette nouvelle reconnaissance culturelle, la communauté de communes partage de plus en plus avec la mairie les compétences en termes de protection et valorisation de ce patrimoine fortifié qui a été mis en avant dans le dossier de candidature (Cudennec, mairie de Saint-Martin-de-Ré, 16 mars 2015).



Figure 10 : Vue de l'entrée de la prison d'État qui occupe aujourd'hui la Citadelle de Saint-Martin-de-Ré (photo de l'auteur, mars 2015)

Bien que proche géographiquement, Saint-Martin-de-Ré et le verrou de l'estuaire se différencient par leur contexte touristique local. Alors que Saint-Martin-de-Ré est déjà une destination très touristique (Chesnel 2014), Blaye et Cussac-fort-Médoc sont situés dans une zone moins fréquentée d'un département pourtant très touristique, la Gironde (Conseil Général Gironde 2008 : 32). Les sites du verrou ne font pas partie des grandes attractions du département qui incluent, par exemple, des sites comme Bordeaux, Saint-Émilion ou la baie d'Arcachon (ibid). Les deux sites ont donc mis en place des politiques patrimoniales très différentes.

A Saint-Martin-de-Ré, l'ensemble des infrastructures et services touristiques sont présents. En tant qu'une des villes les plus importantes de l'île-de-Ré, Saint-Martin possède déjà une forte notoriété associée à son paysage naturelle et culturelle mais aussi, plus généralement au climat, au bord de mer, et aux activités d'extérieures (marche, vélo, etc). Ainsi, les différentes candidatures et la mise en valeur des fortifications de Vauban, et du patrimoine fortifié de l'île, sont tout autant des actions de revalorisation de la culture et de l'identité locale, et ainsi à destination de la population rhétaise, que des objectifs touristiques (Quillet 2013 : 3). Au plus, il s'agit de développer des activités culturelles complémentaires qui pourraient attirer un public hors-saison. A Saint-Martin-de-Ré, il y a encore peu de changement visible sur la valorisation des fortifications de Vauban (pas de panneau d'interprétation, par exemple). Ainsi, l'inscription a avant tout été la première étape d'une politique culturelle locale qui s'est élargie pour englober l'ensemble du territoire rhétais et qui s'est concrétisée en 2013 avec la nouvelle désignation au titre de Pays d'art et d'histoire (Communauté de Commune 2013 ; Quillet 2013 : 3).

A l'inverse, le verrou de l'estuaire, et particulièrement la ville de Blaye, a mis en place une politique dynamique de mise en tourisme. Cela est passé par des actions pour développer la notoriété du bien, en particulier de la Citadelle qui incluent la participation à différents programmes de télévision

grand public (Des Racines et des Ailes, journaux télévisés, etc) mais aussi des projets en partenariat avec les autres sites de Gironde inscrits au Patrimoine mondial, Bordeaux et Saint-Émilion (Gasperini, mairie de Blaye, 17 mars 2015). Ainsi, une exposition de photographie itinérante des sites Patrimoine mondial de Gironde, « Grand Crus UNESCO », a fait le tour des trois sites pendant l'été 2014 (Agence de Développement Touristique de la Gironde 2014). Au-delà de la notoriété, la ville de Blaye cherche aussi à développer son offre culturelle et touristique. De grands travaux de valorisation paysagère ont eu lieu sur les trois sites et, à Blaye, des nouvelles visites des souterrains de la Citadelle ont été développées (Ville de Blaye 2015 : 12). D'autre part, celle-ci accueille également un grand nombre d'événements sportifs et culturels, notamment une compétition internationale d'équitation qui a lieu dans les douves de la Citadelle mais aussi des expositions culturelles dans le cloître du couvent des Minimes (fig 11). La ville cherche maintenant à développer les infrastructures en faisant un appel à projet qui propose à des entreprises de tourisme de louer les bâtiments vides dans la Citadelle (Ville de Blaye 2015). Cela permettra de proposer davantage de services touristiques mais aussi de financer certains travaux de conservation (Gasperini, mairie de Blaye, 17 mars 2015). Enfin, de manière plus globale, la ville de Blaye cherche également à développer ses infrastructures pour le tourisme fluvial qui est en pleine expansion dans la ville pour ainsi développer un produit touristique autour des fortifications, de l'estuaire et du tourisme fluvial mais aussi de l'œnotourisme, puisque le territoire a ses propres productions viticoles (RSMV 2014a : 27). Les objectifs de ces actions sont en partie touristiques mais, comme à Saint-Martin-de-Ré, il s'agit également de redynamiser les espaces de la Citadelle pour les intégrer davantage à la commune (Gasperini, mairie de Blaye, 17 mars 2015).



Figure 11 : Vue du couvent des Minimes dans la Citadelle de Blaye, aujourd'hui occupé par un logis de France qui fait partie des quelques services et commerces touristiques présents dans la Citadelle. Le cloître est aussi utilisé pour des expositions culturelles (photo de l'auteur, mars 2015)

Ainsi, Saint-Martin-de-Ré et le verrou de l'estuaire sont deux biens situés à proximité du littoral atlantique, proche, mais dont le contexte touristique, la gestion et les objectifs de valorisation sont assez différents. A Blaye, en particulier, la ville qui gère le site a mis en place une politique très dynamique pour développer l'image de sa Citadelle et les activités qui s'y déroulent. Cela s'inscrit dans des politiques culturelles locales mais aussi dans des objectifs touristiques plus larges de développement d'un produit touristique autour de l'estuaire, des vignes et du patrimoine de Vauban. En comparaison, à Saint-Martin-de-Ré, peu d'actions ont pour l'instant été mises en place pour la valorisation des fortifications mais l'inscription a lancé tout un processus de réflexion au niveau du

territoire pour valoriser le patrimoine rhétais et l'identité locale. Cette politique est avant tout à destination de la population de l'île mais représente aussi un complément de l'offre touristique actuelle.

2.3. Les sites de montagne : Villefranche-de-Conflent et Mont-Louis

Villefranche-de-Conflent et Mont-Louis sont deux communes du département des Pyrénées-Orientales. Ces deux villes fortifiées ont une histoire commune du fait qu'elles font partie d'un même système défensif conçu pour protéger des nouveaux territoires que l'Espagne concède à la France avec le Traité des Pyrénées de 1659 (RSMV 2013d : 5). Alors que Villefranche-de-Conflent est déjà une ville fortifiée au Moyen-âge, la ville de Mont-Louis est fondée *ex-nihilo* par Vauban pour protéger cette zone carrefour entre le Conflent, le Capcir et la Cerdagne et combler ainsi un vide dans le système défensif pyrénéen (RSMV 2007 : 655). Conçue en 1679, elle est déjà considérée apte à la défense en 1681, après à peine deux ans de travaux (ICOMOS 2007 : 132). La ville, tout comme les fortifications de Besançon, est tout autant une œuvre militaire qu'un symbole du pouvoir royal dans une région nouvellement intégrée au royaume de France (RSMV 2013d : 17).

Villefranche-de-Conflent est elle aussi située sur un carrefour important notamment vers la Cerdagne et vers Perpignan (RSMV 2013a : 4-5). A Villefranche-de-Conflent, Vauban est confronté à un problème qui est similaire à Besançon : les collines aux alentours sont plus hautes que la ville. Pour remédier à ce problème non seulement, il reconstruit une bonne partie des remparts, en ajoutant des tours bastionnées mais il construit également une citadelle sur la colline la plus proche de la ville qui la surplombe pour éviter de laisser cette position avantageuse à d'éventuels attaquants (RSMV 2007 : 962). La citadelle est connectée à la ville par des marches cachées sous un souterrain, surnommé aujourd'hui « l'escalier des milles marches » (ibid : 919). Par ailleurs, Vauban réaménage également une grotte naturelle et y installe une batterie casematée pour avoir un autre point d'attaque (RSMV 2013a : 43). Il s'agit de la Cova Bastera qui a, par ailleurs, révélé des traces d'occupation datant du Paléolithique supérieur (30 000 – 10 000 av. J.-C.) (ibid).

Les deux sites de Villefranche et Mont-Louis ont de multiples propriétaires et acteurs qui interviennent directement ou indirectement dans la gestion des fortifications. Dans les deux cas, l'ensemble des villages ont été inscrits et les communes sont donc gestionnaires d'une grande partie des biens patrimoniaux (RSMV 2014a : 40, 61). Par contre, la citadelle de Mont-Louis est encore propriété de l'Armée et accueille le Centre National d'Entraînement Commando (CNEC). C'est donc le Ministère de la Défense qui finance la gestion, l'entretien et la conservation de cette partie du bien (RSMV 2017 : 1037). Par contre, il revient à la commune seule de mettre en place des actions pour valoriser le patrimoine local. A Villefranche-de-Conflent, le fort Libéria et la Cova Bastera sont des

propriétés privées (ibid). Le premier a été confié par bail emphytéotique à Mr Pierre Méné, gérant du site, et la Cova Bastera fait partie du réseau des grottes des Canalettes aujourd'hui géré par Mme Betty Delonca.

Un autre partenaire important des deux sites est le Parc naturel régional (PNR) des Pyrénées catalanes, auquel les deux communes appartiennent (RSMV 2007 : 1074-6). En effet, les sites de Villefranche et Mont-Louis sont situés dans des petites communes, respectivement de 269 et 185 habitants, qui ont peu de moyens financiers, humains et techniques pour assurer la conservation des sites et l'ensemble des actions nécessaires à la valorisation touristique (PNR Pyrénées Catalanes 2013). Le parc leur apporte donc un soutien financier et technique pour lancer des projets en commun, notamment des publications ou la mise en place des panneaux d'interprétation (Frau et Maignan, Mont-Louis, 18 mars 2015). Le PNR avait, jusqu'en 2012, un chargé de mission UNESCO dont le rôle était de faire le lien entre les communes et le PNR et d'apporter son expertise aux différents gérants pour l'élaboration de plans d'action et de stratégies de gestion pour les biens inscrits. L'ensemble de ces acteurs font partie d'un comité de pilotage mutualisé entre les deux communes qui inclue tous les gestionnaires des biens, les partenaires locaux (ex : communautés de communes), régionaux (ex : Conseils Général/Régional, Comité Départemental du Tourisme, Réseaux des Terres Catalanes) et nationaux (ex : Direction Régionale des Affaires Culturelles, RSMV) (RSMV 2014a : 61). Par ailleurs, le comité restreint de Mont-Louis inclut, en plus des trois gestionnaires (la ville, le CNEC et le PNR), les associations d'habitants pour développer une démarche consultative (ibid : 40).

Villefranche-de-Conflent est depuis longtemps une attraction touristique, en étant d'abord un point de passage obligé pour différentes attractions (stations thermales de Verneuil-les-Bains, le massif du Canigou avec son abbaye Saint-Martin, etc.) puis une destination à part entière (RSMV 2007 : 2423). Mont-Louis a connu un premier développement touristique vers la fin du XIX^{ème} siècle mais le processus actuel de mise en tourisme est plus récent qu'à Villefranche-de-Conflent (RSMV 2013d : 24). L'une des motivations est que les coûts de conservation des monuments sont très importants car les forts écarts de température, et notamment le gel en hiver, fragilisent constamment la maçonnerie et demande donc un entretien régulier (ibid). Ainsi, à Mont-Louis, le tourisme est perçu comme une activité pouvant contribuer au financement de la conservation et à l'économie locale alors qu'à Villefranche, il s'agit du moteur de l'économie de la ville (RSMV 2007 : 2424).

Villefranche-de-Conflent bénéficie d'infrastructures développées sur plusieurs décennies, notamment de grands parkings et des boutiques variées même si l'hébergement reste limité (ibid). Par ailleurs, la ville reste un axe de communication important, avec notamment la route RN116 qui passe au pied des remparts et la relie ainsi à la fois au littoral méditerranéen, à l'Espagne et aux régions de moyenne montagne (Mont-Louis, Fort Romeu, etc ; fig 12).



Figure 12 : Vue des remparts de Villefranche-de-Conflent et de la route RN116 (photo de l'auteur, mars 2015)

Villefranche est aussi le point de départ du Train Jaune, l'une des attractions phares des Pyrénées Orientales, avec près de 200 000 visiteurs chaque année (ADT Pyrénées-Orientales 2015). Les gestionnaires privés sont également des acteurs très dynamiques dans la valorisation du patrimoine. La Cova Bastera a développé une scénographie avec deux parties distinctes : la préhisto-grotte, qui aborde l'occupation préhistorique du site, et la casemate aménagée par Vauban où des silhouettes de soldats ont été placées aux meurtrières ainsi qu'une statue de cire de Vauban, provenant du musée Grévin, pour rappeler l'histoire plus récente de la grotte (RSMV 2007 : 2377). Le gestionnaire du fort Libéria a, lui, reçu de nombreux prix de restauration et valorisation dans les années 80-90 qui ont récompensé les actions de valorisation conduite pour rouvrir le fort au public (RSMV 2007 : 2345). L'un de ses derniers grands projets a été la conception d'un plan relief de l'ensemble du bien (ibid : 2343).

Mont-Louis est plus isolé que Villefranche car le bien se situe en moyenne montagne et n'est ainsi pas forcément facile d'accès à partir des grands bassins de populations et des zones touristiques du littoral méditerranéen. L'arrivée de touristes se fait presque uniquement en voiture, à plus de 83%, et par le Train Jaune à 13% (Maccioni 2012). L'ensemble des entretiens conduits à Mont-Louis et Villefranche-de-Conflent mentionnent les problèmes de la ligne ferroviaire dont le fonctionnement a été perturbé, ces dernières années, par des travaux de maintenance récurrents. Les conséquences de ces travaux, notamment les horaires variables voire les annulations de trains, ont eu d'importants impacts sur la fréquentation en 2013 (Candau, Mont-Louis, 19 mars 2015). Or, les personnes interrogées sur place mentionnent aussi que les coûts d'entretien élevés mettent actuellement en danger le futur même du Train Jaune.

En termes d'offres et d'expériences touristiques, Mont-Louis a des avantages non négligeables : le paysage de montagne autour de la ville fortifiée est très attrayant et le produit touristique de Mont-Louis se distingue également grâce à ses deux éléments uniques, à savoir la présence du premier four solaire mondial (fig 13) mais aussi, depuis 2005, la possibilité de visiter la Citadelle de Vauban (PNR 2013 : 7-8). Les spécificités de cette visite-guidée incluent le puit des Forçats,

un rare exemple de puit ayant conservé sa structure en bois toujours en très bon état de conservation, et le camp d'entraînement commando qui est basé dans la citadelle. Cependant, au-delà de ces deux attractions uniques, le bien a encore peu de diversité dans ses infrastructures et services touristiques. Ainsi, l'étude des publics conduite en 2012 indique que la proportion de visiteurs qui reviennent sur le site est assez basse, autour de 16% (Maccioni 2012). Cela suggère que le site n'a pas encore réussi à fidéliser un grand nombre de visiteurs.



Figure 13 : Vue des remparts de Mont-Louis avec, en arrière-plan, le four solaire construit en 1949 (photo de l'auteur, mars 2015)

Ainsi, Mont-Louis et Villefranche-de-Conflent sont deux sites qui partagent un certain nombre d'éléments en commun, notamment une histoire liée, puisqu'ils appartiennent tous deux à un même système défensif régional, mais aussi un comité de pilotage commun qui réunit beaucoup des mêmes acteurs et des partenariats communs, notamment avec le Réseau culturel des terres catalanes ou le Réseau des sentinelles catalanes de Vauban, fondée en 2013, qui regroupent cinq sites de Vauban du département (Candau, Mont-Louis, 19 mars 2015). Cependant, les deux sites se distinguent aussi de plusieurs manières. Villefranche-de-Conflent est une attraction touristique importante des Pyrénées Orientales, bien desservie, et attirant un public assez diversifié de par la nature de ses sites (ex : grottes préhistorique, village catalan, fortifications) et des activités possibles à proximité (stations thermales, randonnées, etc). Mont-Louis développe encore son produit touristique avec une avancée majeure en 2005, l'ouverture de la Citadelle aux visites-guidées. D'autres projets sont en cours de conception, notamment le développement des aménagements de parking et la construction d'une Maison de la Garnison, en-dehors de la ville, mais le bien ne propose encore qu'une offre restreinte (RSMV 2014a : 41). Un des enjeux majeurs est également l'accès à ce site qui reste isolé.

III) Résultats de l'application des modèles de du Cros et McKercher et de Jansen-Verbeke

Maintenant qu'un bilan général de la collecte de données a été présenté pour chaque site, il reste à montrer comment les modèles de du Cros et McKercher et Jansen-Verbeke peuvent contribuer à l'analyse de ces informations. Cette deuxième partie commence donc par appliquer la matrice 'd'attractivité touristique-robustesse' de du Cros et McKercher. La collecte de donnée a permis de

donner un score à chacun des indicateurs de la matrice et les notes finales des deux variables touristique et culturelle donnent un classement à chaque site en fonction de leur potentiel touristique actuel. Les résultats de cette évaluation placent les sites de Besançon, de Saint-Martin-de-Ré et de Villefranche-de-Conflent parmi la catégorie A, des biens très attractifs avec une robustesse très forte ou moyenne. Les deux autres biens, Mont-Louis et le verrou de l'estuaire obtiennent eux le grade C, c'est-à-dire des biens avec une robustesse forte ou moyenne mais une attractivité touristique moyenne. Comme il a été dit dans la partie méthodologie, ces résultats ne sont pas définitifs et représentent davantage une manière de faire un bilan et d'identifier les marges de progression.

La deuxième partie est consacrée au modèle de Jansen-Verbeke à trois dimensions. Etant un outil qualitatif, l'approche qui a été choisie dans ce mémoire est de comparer les sites en fonction des différents indicateurs des dimensions *hard*, *soft* et *org-ware*. Dans cette partie, il s'agit de présenter certaines des différences importantes qui ressortent de cette analyse comparative entre les cinq sites étudiés et de considérer leurs implications pour le potentiel touristique de ceux-ci. La présentation des résultats du modèle de Jansen-Verbeke commence par la dimension *hardware*, pour ensuite revenir sur les aspects du *software* et terminer avec la dimension d'*org-ware*, lié à la gouvernance des biens.

3.1. Résultats de la matrice de du Cros et McKercher

Le tableau 7, ci-dessous, résume les résultats de chaque site pour l'ensemble des indicateurs de la matrice et leur score final dans les deux variables touristique et culturelle. De manière générale, on remarque que la partie 'Valeurs' de la variable culturelle varie très peu entre les différents sites. Cela s'accorde avec le fait que ceux-ci aient été choisis pour faire partie du bien en série des Fortifications de Vauban. La sélection a, en effet, pris en compte leur exceptionnalité au sein de l'œuvre de l'architecte, leur représentativité des différents systèmes de défense et leur état de conservation. Dans l'ensemble, les cinq sites étudiés performant assez bien dans les deux variables culturelle et touristique variant entre des catégories fortes ou moyennes. Aucun d'eux ne peut donc être considéré comme inadéquat pour le développement d'activités touristiques, même si les limites de ce développement sont différentes selon les biens.

D'après les résultats de la matrice, un seul bien obtient le grade maximal A1, il s'agit des sites de Besançon. Ce bien possède, en effet, une forte attractivité touristique, grâce à sa notoriété régionale, à son caractère unique lié aux alentours du site, aux fortifications elle-même mais aussi aux différents musées réunis à l'intérieur de la Citadelle et à la diversité de son offre culturelle. Le produit touristique est aussi bien conçu même si les déplacements entre les sites et dans la Citadelle

Tableau 7 : Résultats de la matrice *attractivité-robustesse* pour chacun des sites de Vauban

	Besançon	Verrou de l'estuaire	Saint-Martin	Mont-Louis	Villefranche-de-Conflent	Pondération
Dimension culturelle						
Valeurs culturelles	15	14	14	15	15	0-17
Valeur esthétique	2	2	2	2	2	0-2
Valeur historique	2	2	2	2	2	0-2
Valeur éducative	2	2	2	2	2	0-2
Valeur sociale	2	1	2	2	2	0-2
Valeur scientifique	2	2	1	2	2	0-2
type de patrimoine rare ou commun dans la destination ?	1	1	1	1	1	0-3
Bon exemple de ce type de patrimoine ?	4	4	4	4	4	0-4
Robustesse	34	40	25	25	25	0-43
Fragilité du bien	3	3	3	1	2	0-4
Etat de conservation	3	4	3	4	4	0-4
Existence d'un plan de gestion ou de politiques mises en place	4	5	3	4	3	0-5
Surveillance et maintenance régulière	5	5	3	3	4	0-5
Opportunités d'impliquer et consulter les acteurs clés	2	4	3	5	3	0-5
Possibilités qu'une augmentation de fréquentation ait un impact sur les bâtiments	4	5	2	2	2	0-5
Possibilités qu'une augmentation de fréquentation ait un impact sur les communautés locales	4	5	1	2	2	0-5
Possibilités que le développement du produit touristique ait un impact sur les bâtiments	5	4	4	2	3	0-5
Possibilités que le développement du produit touristique ait un impact sur les communautés locales	4	5	3	2	2	0-5
Total pour la dimension culturelle (et grade équivalent)	49 FORTE	54 FORTE	39 MOYENNE	40 MOYENNE	40 MOYENNE	0-60
Secteur du tourisme						
Attractivité touristique	35	30	36	31	38	0-45
Ambiance et alentours	4	4	5	5	5	0-5
Connu au-delà de sa localité	4	2	5	2	4	0-5
Est-ce un symbole national/régional ? En a-t-il le potentiel ?	4	2	4	2	3	0-5
Le bien a-t-il le potentiel pour raconter une 'histoire'/scénario intéressant/attirant ?	5	4	2	4	4	0-5
Le bien a-t-il un/des éléments qui le distingue d'autres biens ou attractions ? En a-t-il le potentiel ?	5	4	5	5	5	0-5
Le bien a-t-il une offre qui réponde à des besoins spécifiques ou à des pratiques particulières qui peuvent attirer des touristes (eg : festivals, événements sportif, etc) ?	5	5	4	4	5	0-5
Complémentaire d'autres produits touristiques dans la région/zone/destination	5	3	3	4	5	0-5
Activité touristique dans la région	1	3	5	2	4	0-5
Destination associée à la culture et au patrimoine	2	3	3	3	3	0-5
Conception du produit touristique	12	9	13	6	11	0-15
Déplacement sur le site	2	2	4	2	2	0-4
Transport/accès au bien à partir d'importants centres de population	3	3	3	1	3	0-3
Proximité avec d'autres biens patrimoniaux / attractions	3	2	2	1	2	0-3
Infrastructures et services	4	2	4	2	4	0-5
Total secteur tourisme	47 ELEVEE	39 MOYENNE	49 ELEVEE	37 MOYENNE	49 MOYENNE	0-60
Total	96	93	88	77	89	0-120
Grades	A1	C1	A2	C2	A2	

restent une difficulté importante comme pour beaucoup de sites militaires ou fortifiés. D'autre part, le site obtient une note élevée en termes de robustesse du site. Les politiques culturelles de la ville qui œuvre activement pour la préservation et la valorisation du patrimoine local assurent une maintenance et un entretien régulier. Aucun des sites de la ville n'a encore atteint sa capacité de charge maximale et l'étendue du bien limitent aussi les impacts négatifs que pourraient avoir une augmentation de fréquentation sur les habitants et sur la valeur exceptionnelle du bien. Dans l'ensemble, Besançon est donc un bien qui, d'après la matrice, est très favorable à un développement touristique plus important.

Les sites de Saint-Martin-de-Ré et Villefranche-de-Conflent se classent tous les deux dans la catégorie A2. Tous deux ont, en effet, l'attractivité et l'offre touristique les plus développés avec un score de 50/60. Cependant, ce sont aussi des biens déjà très fréquentés, en particulier en période estivale. Une augmentation de fréquentation à cette même période pourrait avoir un impact négatif sur les bâtiments mais aussi sur la qualité de vie des habitants. Les entretiens conduits à Villefranche-de-Conflent, indiquent déjà des risques qui commencent à être perçus par les habitants de la commune. Certaines boutiques ont ainsi été rachetées par des personnes qui n'habitent pas le village et, d'après M Méné, gérant du fort Libéria, cela est perçu comme un risque pour la perpétuation des traditions et styles de vie des habitants de Villefranche-de-Conflent. Ces commerces, par exemple, n'ouvrent plus ou rarement en basse-saison. Ainsi, à Saint-Martin-de-Ré et Villefranche-de-Conflent, il s'agit peut-être davantage de développer un tourisme de niche, qui pourrait notamment favoriser les visites en basse-saison.

Le verrou de l'estuaire obtient le grade de C1, il s'agit donc d'un bien qui a une robustesse élevée mais dont l'attractivité et le produit touristique restent plus faibles que ceux des sites précédents. Il obtient, tout de même, le score le plus élevé pour la variable culturelle, performant bien au-dessus des autres cas étudiés dans l'indicateur de robustesse. L'une des raisons semble être que l'ensemble du bien est encore sous-exploité par rapport à sa capacité de charge et peut donc plus facilement absorber une augmentation de fréquentation et de nouveaux aménagements touristiques. L'ensemble des trois sites du verrou, contrairement aux autres biens étudiés, sont situés à l'écart du cœur des communes, ce qui permet aux activités touristiques de ne pas avoir de répercussions négatives trop importantes sur la qualité de vie des résidents même avec une fréquentation plus importante. Cependant, le produit touristique reste en construction. Le bien n'a pas la renommée d'autres attractions à proximité, comme Bordeaux ou Saint-Émilion, eux aussi inscrits au Patrimoine mondial, et il manque encore d'infrastructures et de services touristiques. Ainsi, les hébergements, restaurants et boutiques restent en nombre limité. Cela dit, il y a encore des possibilités de développement autour notamment de l'appel à projet lancé par la ville pour louer les espaces vides

de la Citadelle, à différents types de commerçants. Les tarifs préférentiels devraient ainsi encourager les entreprises à s'implanter tout en respectant le cahier des charges rédigé par la ville (Ville de Blaye 2015). D'autre part, Blaye mise sur d'autres niches touristiques en plein expansion, notamment le tourisme fluvial et l'œnotourisme, pour concevoir une offre touristique riche et attirer différents publics. L'une des difficultés, cependant, reste le déplacement entre les sites qui sont séparés par l'estuaire. Un bac permet, depuis ces dernières années, la traversée en période estivale mais il est bien moins régulier en dehors de ces périodes (Gasperini, mairie de Blaye, 17 mars 2015).

Pour finir, Mont-Louis est un site évalué en tant que grade C2, avec une robustesse et une attractivité touristique moyenne. Il s'agit d'une petite commune encore habitée et une forte augmentation de la fréquentation ou le développement d'aménagement pourrait donc avoir des impacts négatifs non seulement sur le bâti mais aussi sur le mode de vie et la qualité de vie de ses habitants (fig 14). Cependant, avec la fragilité du bien et les coûts très élevés d'entretien et de maintenance, le tourisme représente également des possibilités de financements additionnels pour la commune. Une activité touristique modérée pourrait ainsi contribuer au financement de cet entretien, soit directement à travers des droits d'entrée, ou indirectement en contribuant à l'économie locale, aux revenus des commerçants et ainsi aux revenus de la commune (RSMV 2007). Les freins au tourisme à Mont-Louis sont son isolement, l'accessibilité se faisant par un choix limité de transports (voiture ou train principalement) et une offre touristique encore limitée même si elle a un vrai potentiel lié à des éléments particulièrement distinctifs, notamment son paysage remarquable, la visite d'une Citadelle encore occupée par l'armée et un rayonnement scientifique avec la présence du four solaire. D'autre part, les aménagements et déplacements autour du site sont également un des enjeux majeurs. Même si la plupart des visiteurs viennent en voiture les espaces de stationnement sont encore limités. L'accès au site à partir de la gare du Train Jaune est aussi un problème car il se fait par une montée très raide et le système de navettes est encore trop peu développé (Candau, Mont-Louis, 19 mars 2015).



Figure 14 : Vue de la rue principale du village de Mont-Louis. Les commerces touristiques ne sont encore que très peu développés (photo de l'auteur, mars 2015)

La matrice offre ainsi un classement des différents sites de Vauban étudiés en fonction de leurs enjeux culturels, et notamment de la limite de changement acceptable sur chacun des sites, et du niveau de développement de leur produit touristique actuel. Les évaluations faites à partir de la

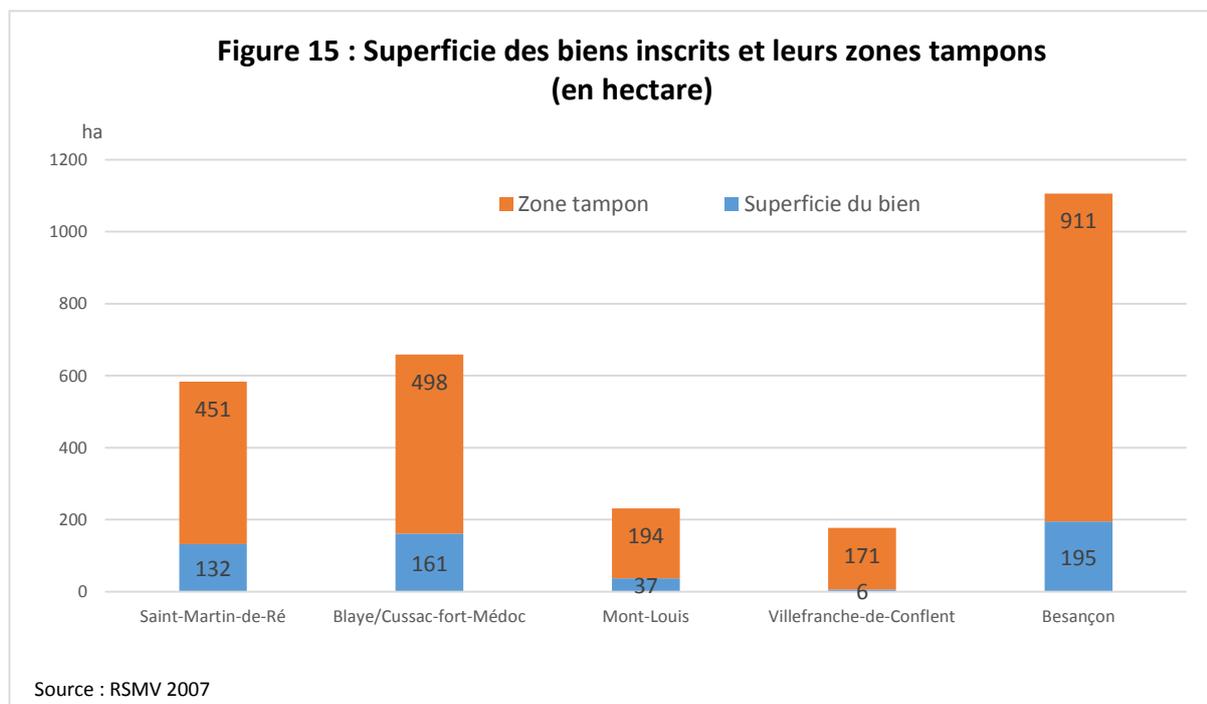
matrice permettent ainsi d'identifier un certain nombre de priorité et d'éléments plus faibles soit de la préservation du bien mais aussi du produit touristique local.

3.2. Application du modèle de Jansen-Verbeke

Le modèle développé par Jansen-Verbeke est un outil qualitatif qui ne permet pas de quantifier les indicateurs utilisés comme le fait la matrice de du Cros et McKercher. Dans ce mémoire, les différents indicateurs de ce modèle ont donc été comparés entre les sites étudiés. Cette comparaison a permis de faire ressortir certains éléments marquants de leur *hard*, *soft* et *org-ware*. Certains d'entre eux sont partagés par l'ensemble ou la plupart des biens et d'autres les différencient. Cette partie présente donc les éléments communément partagés par ces sites mais aussi les différences importantes qui peuvent avoir un impact sur l'attractivité touristique actuelle et sur leurs potentiels de développement.

3.2.1. La dimension *hardware*

En termes de *hardware*, la superficie des sites étudiée est assez étendue, variant quand même entre 6ha et 195ha (fig 15). Cependant, même le bien de plus petite taille, Villefranche-de-Conflent, possède trois sites phares, formant individuellement des centres d'intérêt touristique, qui permettent de répartir les visiteurs sur l'ensemble du bien. Ainsi, le fort Libéria et les grottes des Canalettes (dont la Cova Bastera) ont une fréquentation touristique annuelle tournant autour de 50 000 alors que la visite des remparts de la ville atteint quelques 20 000 visiteurs (ADT Pyrénées Orientales 2015). Dans



l'ensemble, les sites ont donc une superficie qui leur permet, de prime abord, d'accueillir un nombre assez important de visiteurs.

Ils ont également en commun des défis importants liés à l'accessibilité du bien et aux déplacements sur et entre les sites. A part Saint-Martin-de-Ré, la plupart des autres sites ne sont pas faciles d'accès à pied pour tous types de publics et requièrent un véhicule (voiture, navette, bus, petit train, etc). L'organisation et les aménagements pour ces différents types de transports posent encore des difficultés dans beaucoup de biens. La Citadelle de Besançon et les villes de Blaye et Mont-Louis ont tous des problèmes de stationnement, les espaces étant souvent insuffisants, en particulier en période estivale (fig 16). Villefranche-de-Conflent a aussi ces problèmes mais, dans une moindre mesure, du fait que des grands aménagements touristiques avaient été fait dès les années 60 ou 80, notamment la construction de grands espaces de stationnement à l'extérieur de la ville (RSMV 2007 : 2424). Par ailleurs, le fort Libéria étant une propriété, les montées se font soit à pied ou en navettes organisées par le gestionnaire. Le système de navettes est également l'option que Besançon cherche à développer pour la Citadelle afin d'éviter les encombrements dans les stationnements (Cavalli, Citadelle de Besançon, 22 mai 2015). Au verrou de l'estuaire, l'autre difficulté est le transport entre les sites. Bien qu'il y ait depuis récemment un bac en période estivale qui permet la traversée de l'estuaire, celui-ci reste une barrière pour la communication et les liens entre la Citadelle et le fort Médoc. Ainsi, une grande majorité des 440 000 visiteurs de la Citadelle de Blaye, en 2014, n'ont pas visité le fort Médoc dont la fréquentation a été de 23 000 visiteurs, la même année (RSMV 2015a).



Figure 16 : Vue des parkings de la Citadelle de Besançon (à gauche) et de Mont-Louis (à droite). Les espaces de stationnement sont souvent insuffisants en haute-saison sur la plupart des sites étudiés.

La circulation peut aussi être difficile à l'intérieur des différents sites. Ce type de patrimoine n'a, en effet, pas été conçu pour en faciliter l'accès. Ainsi les pentes très à pic, les couloirs étroits et souvent en zigzag, les souterrains et les passages successifs à travers plusieurs rangées de défenses

font partie des éléments de ces sites qui rendent l'accès à l'ensemble parfois difficile. Les pentes raides rendent ainsi plus difficile les déplacements dans les citadelles de Mont-Louis, de Besançon et de Blaye pour des publics à mobilité réduite. Même à Saint-Martin-de-Ré qui est un site relativement plat et facilement accessible, certains points de vue de la balade qui permet de faire le tour des fortifications peuvent se situer sur des chemins plus difficiles d'accès.



Figure 17 : Montée vers la Citadelle de Mont-Louis. La montée est très à pic et difficile pour certains publics à mobilité réduite (photo de l'auteur, mars 2015)

Certaines mesures ont été prises pour faciliter l'accès à ce type de monument. Cela passe notamment par la rénovation des pavés qui doit être fait à Mont-Louis, par exemple (Frau et Maignan, Mont-Louis, 18 mars 2015), le développement de système de navettes (Besançon, fort Libéria), des accès en voiture pour personnes à mobilité réduite (Citadelle de Blaye). Par ailleurs, il a été proposé, à Besançon, de construire un téléphérique pour monter tout en haut de la citadelle (Cavalli, Citadelle de Besançon, 22 mai 2015) mais toute la difficulté reste à faciliter l'accès à ces lieux sans affecter de manière négative la préservation des monuments ou l'esprit des lieux et les valeurs culturelles pour lesquelles ils ont été inscrits. Ce projet n'a ainsi pas été validé à cause de son impact potentiel sur les valeurs du bien (ibid). Les approches pour faciliter l'accessibilité et le déplacement dans les sites semblent donc, pour l'instant, être davantage de privilégier des actions moins intrusives même si cela doit limiter les possibilités d'accès.

Les sites divergent particulièrement sur les deux premiers indicateurs, c'est-à-dire l'intégration du bien dans un paysage urbain et/ou dans une destination touristique. Ces deux facteurs influencent la demande touristique mais aussi les infrastructures existantes sur les sites de manière significative. Le contexte urbain est assez variés dans les cinq sites étudiés. Ainsi, certains sites, sont situés dans de très petites communes, comme Mont-Louis et Villefranche-de-Conflent, avec une population résidente qui tourne autour de 200 habitants, alors que les sites de Besançon sont intégrés dans un paysage urbain, avec une population de plus de 100 000 habitants. Entre ces extrêmes, Saint-Martin-de-Ré et Cussac-fort-Médoc sont, elle, des communes de taille moyenne, avec une population d'un peu plus de 2000 habitants, alors que Blaye atteint les 6000 habitants. A Besançon et, dans une certaine mesure à Blaye, beaucoup de services et infrastructures que les touristes utilisent sont ainsi déjà présents, notamment des commerces, des boutiques et restaurants, des hôtels mais aussi des infrastructures et services publics dans ou à proximité des sites (ex : toilettes publiques, zones wifi, etc). De même dans

les sites déjà touristiques, comme Saint-Martin-de-Ré ou Villefranche-de-Conflent où certaines infrastructures et services sont principalement à destination des touristes (ex : boutiques de souvenir, etc). A l'inverse, des sites comme Mont-Louis ou le fort Médoc ont assez peu d'infrastructures sur ou à proximité du bien (fig 14).

3.2.2. La dimension *software*

Les contextes touristiques différents ne concernent pas uniquement les sites eux-mêmes. En effet, un bien comme Saint-Martin-de-Ré était déjà, au moment de l'inscription, une des attractions importantes d'une destination touristique connue, l'île de Ré, alors que les sites de Besançon sont situés dans une région où l'activité touristique est assez faible. La ville de Besançon, elle-même, attire d'ailleurs plus un tourisme d'affaire que tout autre type de visiteurs (SMSCoT et AudaB 2011). Ainsi, dans la nature même du tourisme qui se développe sur les sites, il y a de fortes différences entre les cinq sites. Saint-Martin-de-Ré et l'île de Ré sont, selon les études de publics, associées au bord de mer, au climat et au calme de la destination (Lhotellier 2014 : 13). Mont-Louis et Villefranche-de-Conflent attirent un public de passionné de patrimoine mais cette dernière a aussi un public peut-être plus diversifié. En effet, une proportion très significative de visiteurs interrogés dans l'étude de 2012 est venue du Musée préhistorique de Tautavel, et est peut-être donc plus intéressé par le patrimoine ancien à proximité (Maccioni 2012).

Cependant, les publics des sites partagent aussi un certain nombre de points communs à prendre en compte dans leur *software*. Dans l'ensemble, les études conduites sur l'ensemble des sites indiquent qu'il y a une forte proportion de familles. D'autre part, il semble que dans beaucoup des sites les motivations de visites et/ou leurs activités associent très souvent les aspects naturels et culturels de ces biens. A la Citadelle de Besançon, par exemple, le parc zoologique attire particulièrement ce public familial (Papazian, Citadelle de Besançon, 22 mai 2015). A Saint-Martin, parmi les activités pratiquées, les visites culturelles se classent en troisième position et concerne tout de même près de 50% des visiteurs après la plage (80%) et le vélo (62%) (Lhotelier 2014 : 22). A Blaye le développement touristique de la Citadelle s'accompagne d'une hausse du nombre de bateaux de croisière fluviale qui font escale dans la ville mais aussi du développement plus général de l'œnotourisme dans la région (Gasperini, mairie de Blaye, 17 mars 2015). Les deux éléments culturels et naturels semblent ainsi souvent liés sur l'ensemble des cinq sites étudiés.

Un autre aspect du *software* que partagent ces sites est le besoin de lisibilité et visibilité de l'offre patrimoniale. Même à Saint-Martin-de-Ré qui est très connu et qui se place en troisième position des sites de visites de l'île de Ré (Lhotelier 2014 : 21), le patrimoine fortifié reste peu connu par les visiteurs. La Citadelle est fermée au public car elle sert encore de prison et les enceintes de la ville et les portes sont situés



Figure 18 : Vue de la ville de Saint-Martin-de-Ré, avec à l'arrière, des vestiges des remparts de Vauban qui sont ainsi très peu visibles dans la ville elle-même (photo de l'auteur, mars 2015)

plus en retrait du village et s'intègrent très bien au paysage de l'île les rendant ainsi dans une certaine mesure assez peu visibles (RSMV 2007 : 2255 ; fig 18). Quelques actions ont été mises en place pour les valoriser, notamment des spectacles thématiques organisés dans les douves pendant les célébrations du Centenaire de la mort de Vauban et au moment de l'inscription, en 2007-8 (Cudennec, mairie de Saint-Martin-de-Ré, 16 mars 2015). Des visites-guidées et des brochures spécifiques sont aussi proposées par l'office de tourisme et le musée municipal réserve une partie de ses expositions permanentes aux fortifications de Vauban et à l'inscription au Patrimoine mondial. Cependant, l'offre reste assez peu visible et il n'y a, par exemple, pour l'instant aucune signalétique ou panneau d'interprétation qui concerne les aspects défensifs du site. La réflexion en cours sur la valorisation plus large du patrimoine du territoire rhétais devrait aboutir à des évolutions de la valorisation actuelle des fortifications de Vauban et une mise en réseau du site avec le reste du patrimoine fortifié de l'île (RSMV 2014a : 58). Ainsi, le projet culturel du bien a beaucoup évolué par rapport au projet initial de l'inscription qui était centré sur les fortifications de Vauban de Saint-Martin en faveur d'une approche qui intègre le bien inscrit dans un réseau de sites de même nature et une politique culturelle territoriale.

Les autres sites sont eux aussi à la recherche de visibilité et lisibilité, à la fois pour leurs fortifications mais aussi, à la différence de Saint-Martin-de-Ré, pour la destination plus globale. Villefranche-de-Conflent et Blaye ont ainsi participé ces dernières années à plusieurs émissions grand public, comme Des Racines et des Ailes, Le Village Préféré des Français, Thalassa ou le journal de France 2, qui semble leur avoir apporté une visibilité accrue, notamment à Blaye qui est maintenant, elle-même, contacté pour le tournage de nouvelles émissions (Gasperini, mairie de Blaye, 17 mars 2015). Les deux sites les plus actifs dans ce secteur semblent être Blaye et Besançon. A Blaye des partenariats ont été développés avec les autres sites inscrits au Patrimoine mondial, Bordeaux et Saint-Emilion, autour d'un projet commun d'exposition de photographie itinérante qui s'est déplacée de site en site en 2014. La cérémonie d'inauguration et l'exposition sur les grilles du jardin public de Bordeaux, qui

est la destination touristique phare du département de Gironde, a notamment permis d'augmenter la visibilité du verrou de l'estuaire, en début d'été (RSMV 2015d). Cela, avec la présence qui se développe dans les médias paraît expliquer en partie la forte augmentation de fréquentation qu'a connue la Citadelle en 2014, avec plus de 440 000 visiteurs. D'autre part, la communication se développe également à un niveau plus large puisque la ville de Bordeaux et son territoire, dont le verrou, vient d'être reconnue « destination touristique exceptionnelle de France » par le secrétariat d'État au tourisme, réunissant ainsi l'ensemble des acteurs du territoire autour d'un projet de développement de la destination notamment au niveau international (RSMV 2015d).

La communication de Besançon est, elle, menée à la fois par l'EPC-PM et par la ville. Malgré les moyens existants, il semble que les efforts de deux gestionnaires ont manqué, pour l'instant, de consultation et collaboration. Ainsi, l'entretien avec Marie-Pierre Papazian indique que l'EPC-PM conduit de manière indépendante une stratégie marketing dynamique pour la Citadelle qui est différente de celle menée par les services municipaux. La promotion de l'attraction phare de la ville est donc, dans une certaine mesure, conduite séparément du reste de la destination Besançon. Cependant, les changements de gestion attendus au cours de l'été, qui devraient voir la gestion de la Citadelle revenir sous la responsabilité directe de la ville, devraient peut-être permettre une plus grande cohésion dans les efforts de communication et promotion de la destination dans son ensemble et des fortifications de Vauban.

Cependant, en termes d'expériences de visite, le bien de Besançon a développé, en particulier dans sa Citadelle, une offre culturelle et touristique diversifiée adaptée à différents types de public. Au-delà des trois musées de la Citadelle, la programmation d'animations et d'événements est adaptée selon la saison et changée trois fois par an (Papazian, Citadelle de Besançon, 22 mai 2015). Ainsi, pour la période estivale, un plus grand nombre d'activités familiales sont proposées tournant autour des différentes thématiques du site, liées à Vauban, à l'histoire locale comtoise, au passé militaire du site et aux événements de la Seconde Guerre mondiale mais aussi à la nature et biodiversité, en lien avec le muséum et le parc zoologique. Les études qualitatives indiquent que différents publics se concentrent sur différents aspects du bien. Par exemple,



Figure 19 : Vue de l'aquarium du Muséum d'histoire naturelle de la Citadelle qui attire particulièrement le public familial sur le site (photo de l'auteur, mai 2015)

le public familial s'intéresse particulièrement au parc zoologique (fig 19) alors qu'un public plus restreint (et plus connaisseur ?) visite également le Musée comtois (Papazian, Citadelle de Besançon, 22 mai 2015). Aucun autre des sites étudiés n'a ainsi développé une offre aussi diversifiée. Cela semble en partie dû à l'histoire récente de la Citadelle de Besançon et l'installation progressive des différents musées dans ses bâtiments, après le départ de l'armée dans les années 50, mais aussi au système de gouvernance. Il s'agit, en effet, du seul bien des Fortification de Vauban dont la gestion a été confiée à un établissement public.

Les autres sites proposent tout de même également des expériences de visites plus ou moins construites et diversifiées. A Villefranche-de-Conflent, les gestionnaires privés ont depuis longtemps développé une scénographie, adaptée en particulier à un public familial (fig 20). La commune a développé des outils de visites (audioguide et brochure) et l'expérience de visite bénéficie aussi des animations locales régulières, marchés et fêtes, par exemple (Frau et Maignan, Mont-Louis, 18 mars 2015).

Mont-Louis a une offre de visite encore en développement dont les principales attractions sont les visites de la ville fortifiée, du premier four solaire mondial et, depuis plus récemment, de la Citadelle du CNEC. La ville de Blaye est un bien qui a été très actif dans le développement de son offre touristique depuis l'inscription, avec de grands travaux d'aménagement paysagers et de nouvelles offres de visite, d'animation et d'évènements, dont les services touristiques doivent encore être développés.



Figure 20 : Scénographie dans la prison des Dames, au fort Libéria. Celle-ci a, en effet, servi de prison pour des femmes de la cour accusées dans l'Affaire des poisons, sous Louis XIV (photo de l'auteur, mars 2015)

3.2.3. La dimension *org-ware*

Il reste, enfin, la dernière dimension *org-ware* à traiter. Celle-ci se concentre sur la gouvernance du bien et est particulièrement intéressante, ici, du fait qu'elle n'est que peu abordée dans la matrice de du Cros et McKercher. Un des éléments qui a marqué la plupart des entretiens conduits sur les sites du littoral et de montagne, concerne la rapidité du processus d'inscription qui a eu un effet important sur le développement des politiques et des objectifs des sites depuis 2008. Au moment de l'inscription très peu de sites avaient réellement défini des objectifs et ce qu'ils attendaient de l'inscription. Besançon a été l'initiatrice du processus et celle qui a lancé l'inventaire des

fortifications de Vauban et la sélection des sites. La plupart des autres sites ont donc été relativement passifs pendant toute cette première phase. La participation active et le processus de réflexion n'a ainsi vraiment débuté dans ces biens qu'à partir de 2005, au moment où chacun d'eux ont dû rédiger leur plan de gestion.

Les entretiens conduits à Mont-Louis, Saint-Martin-de-Ré et Blaye/Cussac-fort-Médoc mentionnent cet élément pour expliquer certains changements dans leurs politiques et objectifs depuis l'inscription. Alors qu'à Besançon, les politiques culturelles et les objectifs de valorisation et de tourisme étaient relativement bien établis au moment de l'inscription, à Saint-Martin-de-Ré, l'inscription a, à l'inverse, lancé une réflexion locale. Cela a conduit à peut-être moins d'actions concrètes de valorisation depuis l'inscription, notamment il n'y a toujours pas de panneau d'interprétation sur le site, mais à la construction d'un nouveau projet qui intègre l'ensemble du territoire et du patrimoine fortifié rhétais et qui devrait, dans les années qui viennent, conduire à la mise en place du projet de valorisation. De même au verrou de l'estuaire où la réflexion s'est poursuivie par la suite avec la participation au *Programme des Sites Majeurs d'Aquitaine*, en 2011, ou à Mont-Louis qui a été un des derniers sites à avoir intégré la liste définitive, en 2005 (Candau, Mont-Louis, 19 mars 2015). Ce facteur est important car cela indique que certains sites ont ainsi initié de nombreuses actions de valorisation dès 2008 alors que d'autres commencent à peine, ces dernières années, à voir les effets plus concrets des réflexions débutées au moment de la préparation de la candidature.

Cet élément est ainsi commun à presque l'ensemble des sites étudiés, à l'exception de Besançon. Cependant, les actions mises en place et les politiques actuelles reflètent également une grande diversité à la fois dans les objectifs mais aussi dans le dynamisme des gestionnaires des sites. Ainsi, l'entretien avec Guillaume Cudennec de la mairie de Saint-Martin-de-Ré, et qui était déjà en poste au moment de l'inscription, a mis en avant le fait que la commune n'a eu que très peu d'attentes et d'objectifs touristiques liés à l'inscription. Ce qui a été mis en avant à Saint-Martin est la reconnaissance culturelle qui a permis de développer une réflexion sur une valorisation plus large du patrimoine de l'île et de l'identité rhétaise. Au contraire, l'entretien avec Marie-Pierre Papazian, à Besançon qui travaillait, elle, aussi à la Citadelle avant l'inscription, reflète la déception des acteurs locaux qui avaient de fortes attentes touristiques. Ainsi, elle mentionne qu'en 2008, le chiffre avancé était que l'inscription devait apporter une moyenne de plus de 30% de fréquentation, ce qui n'a jamais été atteint ni à la citadelle ni dans l'ensemble de la ville (Papazian, Citadelle de Besançon, 22 mai 2015).

Tout comme Besançon, à Blaye, les actions dynamiques de la ville et l'entretien avec Célia Gasperini indiquent que la commune cherche aujourd'hui à développer sa notoriété, son attractivité et son produit touristique. L'objectif est ainsi de redynamiser l'espace dans la Citadelle, en faisant venir

des commerçants, des artisans d'art, des brocanteurs, des visiteurs mais aussi les habitants de la commune pour en faire un « quartier de ville » (Gasperini, mairie de Blaye, 17 mars 2015). A Mont-Louis et Villefranche-de-Conflent, les gestionnaires des sites et le PNR ont deux objectifs complémentaires. Les sites partagent le double objectif de sensibiliser la population locale à leur patrimoine et à la désignation du Patrimoine mondial tout en développant ou en relançant le tourisme dans leurs villes. Le PNR, lui, considère les deux sites comme des points d'entrée sur le territoire et son objectif est d'attirer les visiteurs sur d'autres lieux et d'autres offres touristiques moins importantes du parc naturel (Frau et Maignan, Mont-Louis, 18 mars 2015).

La mise en place de ces objectifs dépendent ensuite du dynamisme des gestionnaires, souvent en partie lié à leur capacité financière, humaine et technique. Ainsi, dans l'ensemble les biens les plus dynamiques, Besançon et Blaye, sont aussi ceux qui ont le plus de moyens grâce à l'EPC-PM et les directions de la ville, à Besançon, et à la mairie de Blaye mais aussi à la communauté de communes du canton de Blaye qui a le développement touristique comme compétence obligatoire (CCB 2015). En termes de renouvellement de l'offre touristique sur les sites, des activités et animations proposées, l'EPC-PM est le gestionnaire qui est le plus actif. Cependant, la gestion séparée de la Citadelle semble aussi avoir ces limites, notamment au niveau de la communication qui, pour l'instant, manque de coordination avec celle de la ville. Les changements de gestion attendus au cours de l'été, devraient voir la gestion de la Citadelle revenir sous la responsabilité directe de la ville (Papazian et Cavalli, Citadelle de Besançon, 22 mai 2015). Cela pourrait peut-être permettre une plus grande cohésion dans les efforts de communication et promotion de la destination de Besançon dans son ensemble et des fortifications de Vauban (Papazian, Citadelle de Besançon, 22 mai 2015).

3.3. Synthèse et conclusion

L'application des deux modèles apporte ainsi des conclusions assez complémentaires sur les sites étudiés. Les résultats de la matrice 'd'attractivité touristique-robustesse' nous permet de voir émerger deux types de sites. Les sites classés dans la catégorie A, Besançon, Saint-Martin-de-Ré et Villefranche-de-Conflent, qui sont des sites dont le produit touristique est déjà bien conçu, avec une diversité d'activités possibles ainsi que des infrastructures et services relativement bien adaptés à différents types de public. D'un autre côté, deux sites, Mont-Louis et le verrou de l'estuaire, se classent dans la catégorie C, des biens qui ont une valeur culturelle forte et une robustesse relativement bonne, mais dont le produit touristique manque encore certains éléments, que ce soit en termes de notoriété et d'offre culturelle diversifiée ou d'infrastructures et de services. Ces deux sites, cependant, n'ont pas encore atteint les limites de changement acceptable et continuent de développer leur produit touristique. Ainsi, ils ont des projets de développement, autour de leur patrimoine qui pourraient contribuer à développer leur attractivité touristique.

L'application du modèle de Jansen-Verbeke indique des éléments communs mais aussi des facteurs qui distinguent ces sites dans leur *hard, soft et org-ware*. Les biens ont construit des expériences de visite, plus ou moins développées et diversifiées. Ainsi, on peut identifier deux extrêmes, avec un bien comme la Citadelle de Besançon avec ses trois musées et sa riche programmation annuelle, et à l'inverse, un site comme Mont-Louis, qui bien qu'il ait des ressources uniques, le four solaire et la visite de la Citadelle et de son centre d'entraînement militaire, n'a pas eu de changement majeur de son offre depuis 2005. Cela amène donc à la question du système de gouvernance qui explique en partie cette différence, liée notamment à des capacités différentes des gestionnaires de site. Par ailleurs, les objectifs des gestionnaires sont aussi très différents selon les biens. A Saint-Martin-de-Ré, par exemple, l'augmentation de fréquentation touristique n'est pas une priorité alors que pour des sites comme Blaye ou Besançon le tourisme apparaît comme un objectif plus central des différents acteurs locaux.

IV) Conclusion sur les résultats obtenus et la collecte de données

Ce chapitre a donc présenté les résultats de la collecte de données. Les deux approches ont permis d'identifier certains éléments communs ou, au contraire, qui différencient leur potentiel touristique actuel et leurs possibilités de développement. La matrice de du Cros et McKercher a ainsi permis de classer les sites selon leur attractivité actuelle mais aussi les limites de changements acceptable dans chacun d'eux pour assurer la préservation de leur valeurs culturelles. Certains biens, comme Villefranche-de-Conflent ou Saint-Martin-de-Ré ont ainsi un produit déjà très attractif mais sont proches de la limite acceptable de changement alors que des sites comme Mont-Louis ou le verrou de l'estuaire ont encore une marge assez importante de développement pour la conception de leur produit touristique. Les sites de Besançon combinent, eux, un produit touristique riche mais aussi une forte robustesse qui en font des sites très favorables pour le développement touristique. L'approche de comparaison qu'offre le modèle de Jansen-Verbeke met en avant des similitudes en termes d'enjeux d'accessibilité et de valorisation mais aussi des différences plus spécifiques, liées aux contextes géographiques des sites étudiés, au produit touristique qu'ils ont conçu et aux objectifs de développement de leur gestionnaire. La partie *org-ware*, qui est un aspect peu traité dans la matrice, conduit d'autre part, à une réflexion sur l'impact des systèmes de gouvernance et de la préparation en amont de la stratégie de développement sur les actions mises en place dans chacun des sites.

En ce qui concerne la méthode de collecte de données, la pluralité des sources utilisées (documents, entretiens et visites de site) a permis de croiser différentes informations pour limiter la dimension subjective de l'évaluation que mentionne les auteurs de ces modèles (du Cros et McKercher 2015). Cependant, comme il a été dit en introduction, la diversité des acteurs impliqués dans la gestion

des sites fait que seul un nombre limité d'acteur a pu être interrogé et certains points de vue sont donc peut-être moins représentés dans les résultats présentés ici. D'autre part, les visites de site ont eu lieu au cours de la basse-saison touristique et les observations de la diversité de l'offre sont sans doute moins représentatives de l'activité existante en haute-saison. Dans l'ensemble, ces limites ont pu être réduites par les recherches documentaires et les entretiens conduits avec des acteurs de différents secteurs (culturel, tourisme, communication, etc) sur chacun des sites, ce qui a permis de collecter des informations sur les activités à différentes périodes de l'année et d'aborder les différences de points de vue des acteurs impliqués dans la gestion du tourisme.

CHAPITRE 5 : LE RÔLE DES MODÈLES D'ÉVALUATION DU POTENTIEL TOURISTIQUE DANS LA GESTION DES SITES INSCRITS AU PATRIMOINE MONDIAL

Discussion des résultats de leur application aux sites des Fortifications de Vauban

1) Introduction

L'application de ces modèles d'évaluation du potentiel touristique sur les cinq sites de Vauban a permis de faire un bilan du produit touristique de chacun d'eux, de les classer selon leurs évaluations mais aussi de comparer leur offre et potentiel de développement. Il a été ainsi possible d'identifier des éléments communs mais aussi un certain nombre de différences qui semblent avoir un impact sur leur attractivité actuelle et sur leurs marges de progression. Dans ce dernier chapitre, il s'agit maintenant d'étudier en quoi ces résultats aident à répondre aux trois hypothèses formulées au début de cette recherche.

La première partie de ce chapitre est donc consacrée à l'identification de facteurs ayant un impact sur l'évolution de la fréquentation. Il s'agit de vérifier les deux hypothèses émises au début de ce mémoire, à savoir si le potentiel touristique, de manière générale, tel qu'évalué dans les modèles utilisés, est une variable explicative de l'évolution de la fréquentation après l'inscription mais aussi si ces évaluations permettent d'identifier des facteurs plus spécifiques qui facilitent ou freinent une augmentation de fréquentation. Ces hypothèses sont ici vérifiées en comparant les résultats des sites à l'évolution de leur fréquentation, à partir des chiffres fournis par les sites et/ou par le RSMV. L'objectif était d'avoir les données pour une période couvrant les années immédiatement avant et après l'inscription, entre 2004 et 2014. Cependant, pour un certain nombre de sites, les chiffres ne remontent pas aussi loin et sont donc limités à la période qui suit l'inscription de 2008 à 2014.

Les données de fréquentation ont d'abord été comparés aux résultats de l'évaluation de la matrice de du Cros et McKercher, afin d'identifier un lien potentiel entre le classement des sites dans cette matrice et l'évolution de fréquentation depuis l'inscription au Patrimoine mondial. Dans un deuxième temps, les indicateurs utilisés dans les deux modèles ont été étudiés plus en détail pour identifier certains facteurs qui peuvent avoir un impact sur l'évolution de fréquentation sur ces sites, après l'inscription. Comme l'indique les conclusions de certaines études récentes, les résultats des modèles semblent indiquer plusieurs facteurs qui ont un impact important, notamment la proximité de grands centres de population et l'activité touristique du territoire, la diversité et le renouvellement de l'offre, la présence d'infrastructures et de services dédiés ou encore le dynamisme des porteurs de projet et le système de gouvernance.

La deuxième partie de ce chapitre s'intéresse, elle, à la dernière hypothèse émise dans ce mémoire qui concerne l'utilisation de ces modèles comme outils de diagnostic et de gestion du tourisme sur les biens du Patrimoine mondial. Cette partie étudie donc à la fois les conclusions de ces évaluations mais aussi le processus qu'elles initient et en quoi cela permet à des biens patrimoniaux d'élaborer une offre et un produit touristique adaptés. C'est également l'opportunité de comparer les deux modèles utilisés pour évaluer en quoi ils ont des approches similaires de la gestion du tourisme sur les sites mais aussi en quoi ils apportent des conclusions différentes sur leur potentiel touristique. Ainsi, cette deuxième partie commence par présenter le rôle que peuvent avoir ce type de modèles dans la gestion et le développement d'axes stratégiques de gestion pour le site inscrit. Il s'agit, en effet, d'outils de diagnostic qui permettent de structurer la réflexion. Cependant, il s'agit aussi de montrer que ces deux modèles s'appuient sur des approches différentes et se concentrent sur différents aspects de gestion qui ont un impact sur la nature de la réflexion qu'ils initient et sur leurs conclusions. D'autre part, ces modèles semblent pouvoir être utilisés à différentes échelles, à la fois au niveau de la gestion du bien inscrit mais aussi à un niveau plus large qui intègre l'ensemble de la destination. Cela permet ainsi de développer une offre cohérente qui intègre le site inscrit dans une destination et un produit touristique plus global.

II) Évolution de fréquentation et potentiel touristique

A partir des données de fréquentation qui ont été fournies par les sites et/ou par le RSMV, cette première partie s'est intéressée aux facteurs qui peuvent favoriser ou freiner le développement touristique de sites inscrits au Patrimoine mondial. Le chapitre 1 avait mentionné plusieurs éléments qui semblent pouvoir favoriser une augmentation de fréquentation à la suite d'une inscription. Parmi les facteurs identifiés l'activité touristique existante sur le territoire, sa situation géographique, à proximité de grands bassins de population et ses infrastructures, en particulier pour le transport ont été régulièrement cités dans des études récentes (Hambrey Consulting 2007 ; Rebanks 2009 ; Ratz and Putzko 2003 ; DCMS 2008). D'autres facteurs sont aussi plus spécifiquement associés à la gouvernance du site et au dynamisme des acteurs locaux (Hambrey Consulting 2007 ; Nicot et Ozdirlik 2008).

Cette première partie a donc d'abord cherché à déterminer si le potentiel touristique, tel qu'évalué par les modèles utilisés, peut être un facteur explicatif de l'évolution de fréquentation. Les chiffres de fréquentation sur chacun des sites ont donc été comparés avec leur classement dans la matrice de du Cros et McKercher. Cependant, selon les biens, les données de fréquentation sont mesurées de manière différente, ce qui a posé des problèmes de comparabilité. Ainsi, les résultats ont donc été mitigés pour cette première hypothèse. Cela a donc amené à étudier plus en détail les indicateurs des modèles et analyser leur impact sur l'évolution de la fréquentation. Les variations visibles en fonction

d'actions ou d'évènements sur les différents sites a permis ainsi d'identifier un certain nombre de facteurs qui ont eu un impact important sur le développement touristique des biens des Fortification de Vauban depuis leur inscription. Cette analyse des données de fréquentation a été également enrichie par une étude interne faite par le RSMV sur l'évolution de la fréquentation récente sur les douze biens des Fortifications de Vauban. Cette étude identifie un certain nombre de facteurs locaux qui ont affecté l'évolution de fréquentation ces dernières années.

2.1. Analyse des données de fréquentation et comparaison avec les résultats de la matrice 'd'attractivité touristique-robustesse'

Le tableau 8 présente les chiffres de fréquentation de chacun des sites étudiés, à partir des données fournies par les différents sites et par le RSMV, pour la période de 2004 à 2014. Pour certains sites les données ne sont pas complètes, notamment pour les sites non payants, comme la citadelle de Blaye ou Saint-Martin-de-Ré. A Blaye, des compteurs ont été installés, en 2012, qui permettent d'avoir davantage de données que ce qui était possible précédemment (auparavant il s'agissait d'estimations approximatives). Pour la plupart des autres sites, ce sont les entrées payantes qui ont été prises en compte. C'est ainsi le cas pour la Citadelle de Besançon, Mont-Louis (les entrées payantes étant les visites-guidées), Villefranche-de-Conflent, qui incluent à la fois les entrées du fort Libéria et des remparts, et le fort Médoc.

Pour Saint-Martin-de-Ré, les données restent très incomplètes et aucune donnée n'a pu être collectée sur la fréquentation de l'ensemble du site. Guillaume Cudennec (mairie de Saint-Martin-de-Ré, 16 mars 2015) a notamment mis en avant, pendant l'entretien la difficulté de collecter ce type de

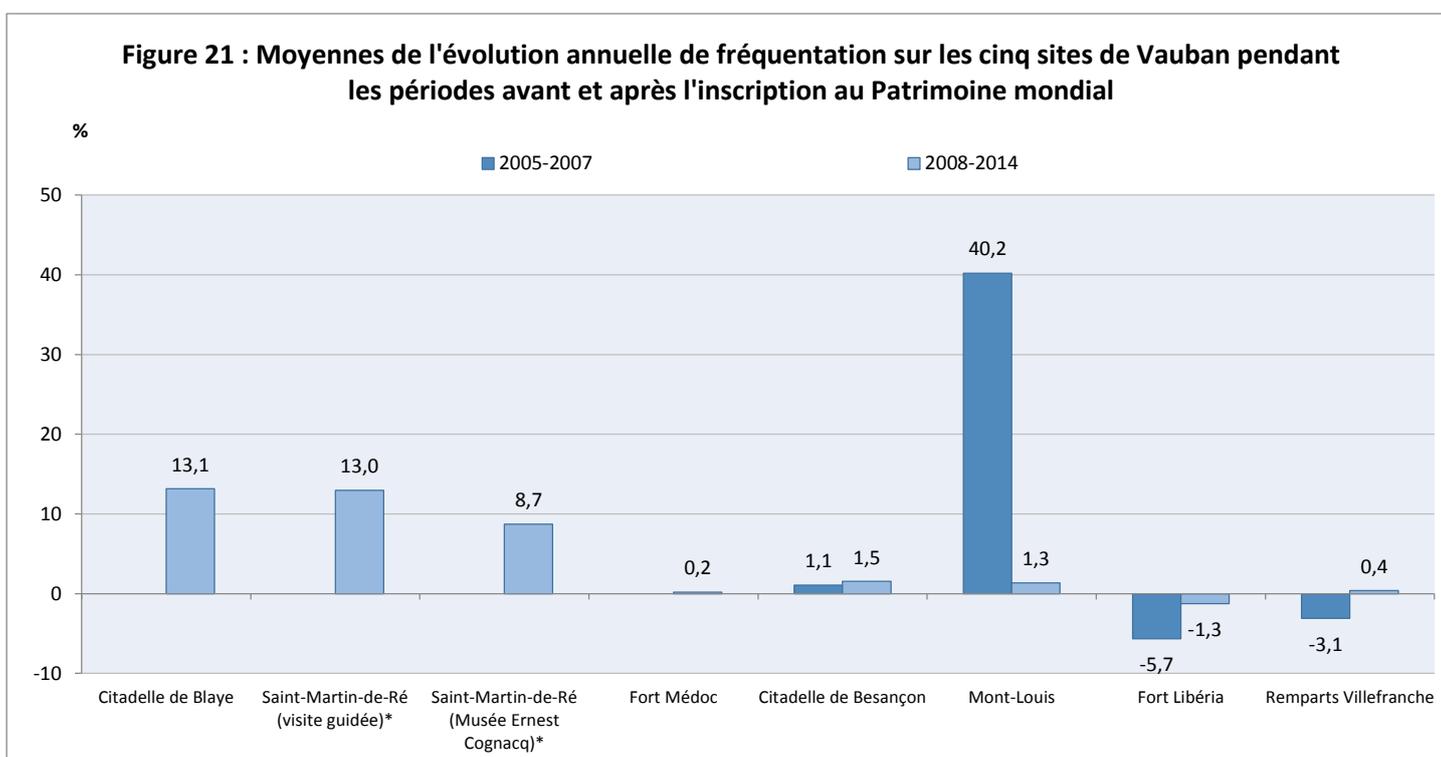
Tableau 8 : Données de fréquentation des cinq sites de Vauban de 2004-2014

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Citadelle Besançon	275751	257342	222515	274539	262851	248704	233153	256580	244525	268427	299168
Remparts Villefranche-de-Conflent	22 113	21 030	19549	20070	20265	20547	22101	24552	23060	20872	20313
Fort Libéria	62 505	55 911	52176	52304	54 092	50 327	49 987	48987	52865	48487	47392
Mont Louis	3 610	5 199	7487	9927	10 298	10 605	10 320	11367	10987	12121	10689
Citadelle de Blaye				200000	200000	200000	200000	290000	378115	382959	441726
Fort Médoc (entrée payante)					17 121	13 861	12 469	20347	20229	18562	19862
Saint-Martin-de-Ré (visite guidée)							1 898	1 491	1600	2127	2829
Saint-Martin-de-Ré (Musée Ernest Cognacq)							8888	11 273	11 741	12 899	12128

données sur un site ouvert où la fréquentation inclut tout autant des vacanciers résidant sur place qu'un grand nombre de visiteurs excursionnistes venus de l'ensemble de l'île ou de l'extérieur. Les chiffres utilisés sont donc basés sur les billets d'entrée au Musée municipal Ernest Cognacq mais aussi sur le nombre de personnes ayant participé aux visites-guidées proposées par l'office du tourisme qui sont les deux activités culturelles majeures où sont présentées les fortifications.

Le graphique ci-dessous présente l'évolution des chiffres de fréquentation collectés pour les sites avant et après l'inscription (fig 21). L'évolution apparaît ainsi très variable sur chacun des biens mais, dans l'ensemble, la plupart des sites ont quand même eu une augmentation de fréquentation depuis l'inscription sans que cela puisse être directement attribuable à celle-ci. Le seul site où la fréquentation a baissé est le fort Libéria où, en 2008, elle était de 54 092 alors qu'en 2014 elle est de 47 392. Mais cela semble faire partie d'une tendance qui existait avant l'inscription, et qui remonte au début des années 2000 (RSMV 2007 : 2338-9). La baisse est d'ailleurs moins importante ces dernières années par rapport au début des années 2000 avec une situation qui commençait à s'améliorer dès 2007 (ibid).

La deuxième observation est que les sites les mieux classés dans la matrice ne sont pas forcément les biens qui ont ici l'augmentation la plus importante. Ainsi, la Citadelle de Blaye classée C1 dans la matrice de du Cros et McKercher a eu la proportion d'augmentation la plus importante parmi tous les sites étudiés, suivi par Saint-Martin-de-Ré (A2) puis par Besançon qui était le site



* Les données de Saint-Martin-de-Ré sont limitées à la période entre 2010 et 2014

identifié comme ayant le potentiel touristique le plus important des cinq biens étudiés. Villefranche-de-Conflent, classé A2, a eu une baisse moindre que les années précédant l'inscription mais reste en légère baisse. Ces observations pourraient indiquer que l'évolution de fréquentation n'est pas forcément fonction du potentiel touristique tel qu'évalué par la matrice d'attractivité-robustesse.

Cependant, ces résultats semblent aussi variés selon le type de données de fréquentation collectées sur chacun des sites. Il y a ainsi un problème de comparabilité entre les données de fréquentation. Un exemple qui illustre ce problème est les données de Mont-Louis qui sont basées sur le nombre de participants aux visites-guidées. Avec l'ouverture de la Citadelle au public, uniquement sur visites-guidées, en 2005, le nombre de participants à ces visites a augmenté de manière très rapide, passant de 3610, en 2004, à 9927, en 2007. Cependant, cette moyenne de 40% d'augmentation annuelle pendant ces trois ans ne représente pas l'évolution de fréquentation de la ville dans son ensemble, contrairement aux chiffres de la plupart des autres sites, mais uniquement l'augmentation de participation aux visites-guidées. Or, même s'il semble y avoir eu une hausse significative après 2005, la fréquentation globale de la ville n'a certainement pas augmenté de 40% par an (Candau, Mont-Louis, 19 mars 2015). Le même problème de comparaison apparaît pour les données de Saint-Martin-de-Ré. Pour ce dernier, bien que le manque de données chiffrées qui ont pu être collectées pour ce mémoire permettent difficilement à elles seules de conclure sur l'évolution de fréquentation et le rôle de l'inscription à Saint-Martin-de-Ré, l'entretien avec Guillaume Cudennec, chargé de communication à la mairie, et les discussions informelles avec les employés de l'office du tourisme ainsi que les résultats de l'étude qualitative conduite par la communauté de commune de l'île-de-Ré en 2013 tendent à indiquer que l'inscription n'a pas eu d'effets significatifs sur la fréquentation de Saint-Martin-de-Ré, que ce soit auprès des touristes basés sur l'île ou les touristes excursionnistes. En effet, bien que Saint-Martin-de-Ré arrive parmi les trois sites les plus visités par les touristes, très peu d'entre eux mentionnent le patrimoine historique de l'île dans leur motivation de séjours (Lhotellier 2014 : 13).

Ainsi, avec les données actuelles de fréquentation des sites, il est difficile de conclure, en comparant l'évolution de fréquentation de chacun des sites étudiés, si le classement des sites dans la matrice de du Cros et McKercher permet d'expliquer l'évolution de fréquentation après l'inscription. Cependant, une comparaison de l'évolution de la fréquentation entre la Citadelle de Besançon, classée A1, et la Citadelle de Blaye, classée C1, tend à suggérer que ce classement final seul n'est pas suffisant pour identifier des biens qui bénéficieront davantage, en termes de fréquentation touristique, d'une inscription au Patrimoine mondial. D'autres facteurs semblent ainsi être à prendre en considération.

2.2. Identification de facteurs affectant l'évolution de la fréquentation

Les résultats mitigés de cette première comparaison de l'évolution de fréquentation entre les sites, amènent à se pencher davantage sur le détail des indicateurs utilisés dans les évaluations. Ainsi, à partir des évaluations des sites, de l'évolution de leur fréquentation mais aussi des conclusions d'études récentes, il s'agit ici d'identifier certains facteurs qui ont un impact sur le développement touristique des sites inscrits.

Comme il a été mentionné dans le chapitre 1, la proximité avec des bassins de populations importants est souvent considérée comme un facteur significatif pour le développement touristique (Ratz and Putzo 2003 ; Rebanks 2009 ; DCMS 2008). Le tableau 9 résume les données de populations pour chaque commune et département des sites de Vauban étudiés dans ce mémoire, montrant ainsi les bassins de population à proximité. Le site dont la fréquentation a augmenté le plus est la citadelle de Blaye, située dans une petite ville (+ 6 000 habitants) mais dans un département très densément peuplé par rapport aux autres cas étudiés. La proximité avec Bordeaux et sa périphérie représente ainsi une ressource importante pour le tourisme excursionniste qui s'est développé à la citadelle (Gasperini, mairie de Blaye, 17 mars 2015). A l'inverse, les deux sites de montagne, Mont-Louis et Villefranche-de-Conflent, qui ont l'augmentation de fréquentation la plus faible des cinq sites étudiés, sont situés dans de petites communes, assez loin des bassins de populations des Pyrénées-Orientales, principalement à proximité du littoral. Le parc naturel des Pyrénées Catalanes a ainsi une densité de population de moins de 20 hab/km² (Commissariat général au développement durable 2014 : 12).

Par ailleurs, l'impact que les problèmes du Train Jaune ont eu ces dernières années sur la fréquentation des deux sites est assez significatif, en particulier à Villefranche-de-Conflent où la fréquentation des remparts et du fort Libéria a baissé ces deux dernières années (tableau 9). Les

Tableau 9 : Données de populations au niveau local et départemental et attractivité touristique des départements par site étudié			
Sites	Bassin de population immédiat	Densité de population du département (hab/km ²)	Attractivité touristique du département (nombre d'arrivée)
Besançon, Doubs	116914	101	638658 (51 ^{ème} position)
Blaye/Cussac-Fort-Médoc, Gironde	6781	138	2 150 587 (9 ^{ème} position)
Mont-Louis, Pyrénées-Orientales PNR Pyrénées catalanes	185	111	849 126 (41 ^{ème} position)
		Moins de 20	
Saint-Martin-de-Ré, Charente-Maritime	2414	92	1 075 378 (33 ^{ème} position)
Villefranche-de-Conflent, Pyrénées-Orientales PNR Pyrénées Catalanes	229	111	849 126 (41 ^{ème} position)
		Moins de 20	

Sources : Insee 2014 ; Ministère du Tourisme 2010

horaires décalés du Train Jaune semblent aussi encourager les visiteurs qui viennent à faire une sélection entre les sites. Les remparts et le fort ont des statistiques de visiteurs très différentes, avec par exemple un taux d'étrangers bien plus élevé au fort Libéria, ce qui suggèrent que beaucoup de visiteurs de Villefranche ont visité un site mais pas l'autre (RSMV 2015d). Ainsi, l'isolement et le peu de moyen d'accès a donc eu un impact direct sur l'évolution de fréquentation des sites de Villefranche-de-Conflent mais aussi à Mont-Louis (Candau, Mont-Louis, 19 mars 2015). Au contraire, la Citadelle de Blaye, située à proximité de bassins de population plus importants et avec un bon réseau de transport, a eu tendance à avoir une hausse de fréquentation plus significative.

Un autre facteur qui semble jouer aussi un rôle important dans l'évolution de fréquentation sur les sites et qui est également présenté dans le tableau précédent est l'activité touristique sur le territoire (tableau 9). Ainsi, Saint-Martin-de-Ré est situé dans une commune de taille moyenne et dans un département dont la densité de population est faible mais le site bénéficie de la forte attractivité de la destination touristique de l'île de Ré et, plus généralement, de son département. Il semble ainsi que la présence d'un grand nombre de touristes permet d'attirer les visiteurs vers l'offre culturelle liée aux fortifications. De même, la forte attractivité touristique de la Gironde peut peut-être expliquer, en partie, la différence d'augmentation de fréquentation entre la Citadelle de Blaye et celle de Besançon. Bien que les deux biens aient accès à un bassin de population relativement important, le département de Gironde et la région Aquitaine font partie des territoires les plus touristiques de France, en dehors de la région parisienne, alors que le Doubs et la Franche-Comté sont assez peu touristiques (Insee 2014).

Ces deux facteurs, proximité de bassins de population importants et attractivité touristique du territoire, jouent ainsi sur la demande touristique existante. Cependant, ils n'expliquent pas l'ensemble des évolutions et d'autres éléments entrent en compte. Ainsi, le fort Médoc, situé de l'autre côté de l'estuaire girondin, n'a pas eu la même augmentation de fréquentation qu'à Blaye. Le renouvellement de l'offre, le développement des infrastructures et des services touristiques semblent ici être d'importants facteurs pour expliquer l'évolution de la fréquentation (Jansen-Verbeke 2007 ; Nicot et Ozdirlik 2008). En effet, dans le cas des sites de Vauban cela semble se vérifier dans les évolutions de fréquentation. L'impact de l'ouverture de la Citadelle à Mont-Louis sur la participation aux visites-guidées depuis 2005 a déjà été mentionné précédemment, cette nouvelle offre ayant engendré une augmentation sans doute plus significative que l'inscription en 2008 (Candau, Mont-Louis, 19 mars 2015). De même la forte hausse à Besançon entre 2013 et 2014 apparaît liée à des nouveautés comme le spectacle multimédia dans la chapelle ou la naissance de trois lions d'Asie, espèce rare en voie de disparition, au parc zoologique (Anon 2014b ; RSMV 2015d). A Blaye, le développement d'une offre touristique plus globale, ces dernières années, intégrant le patrimoine fortifié mais aussi les possibilités

offerte par le tourisme fluvial et l'œnologie dans la région a certainement contribué à l'augmentation de fréquentation. En effet, le nombre croissant de bateau de croisière qui font escale à Blaye, passé d'un seul en 2012 à 4 en 2014, a ainsi attiré de nouveaux touristes à la Citadelle (Gasperini, mairie de Blaye, 17 mars 2015)

Au-delà de l'offre sur les sites, ces facteurs sont aussi liés à la communication et au développement de la notoriété des sites, notamment semble-t-il dans les zones à proximité des biens. Les deux sites qui ont développé des actions de communication assez ambitieuses sont Besançon et Blaye avec des résultats positifs pour leur fréquentation, dans des mesures différentes. En lien avec ses politiques d'animations et programmations, la Citadelle a développé un plan marketing très axé sur les publics de proximité et, en effet, elle a attiré ces dernières années entre 50 et 60% de visiteurs régionaux (RSMV 2015d). A Blaye, la forte augmentation de fréquentation en 2014, de 380 000, en 2013, à 440 000 visiteurs, semble être en partie liée aux nombreux passages dans des émissions de télévision grand public mais aussi à la visibilité que l'exposition photographique dans les jardins publics de Bordeaux a apportée à la Citadelle (ibid). On voit ainsi avec l'exemple de Blaye que les partenariats avec d'autres sites proches, notamment des sites à plus grande notoriété, mais aussi la participation à des projets régionaux, comme les *Sites Majeurs d'Aquitaine*, permettent de développer la fréquentation et d'attirer des nouveaux publics. Il s'agit également dans les prochaines années de voir l'impact de la coopération des acteurs locaux autour du développement de la « destination touristique exceptionnelle » de Bordeaux et son territoire sur la fréquentation du verrou, et notamment de la Citadelle de Blaye.

Ainsi, un facteur qui apparaît ici aussi très important est le dynamisme mais aussi l'organisation et la stratégie des acteurs locaux. A Besançon, un des éléments qui semble avoir limité le développement du site, et notamment son attractivité pour des publics plus distants venus du reste de la France ou de l'étranger, est le manque de coopération dans les efforts de communication entre les différents services de la ville de Besançon et l'établissement public gérant la Citadelle. Pourtant Besançon a une stratégie de développement touristique à l'échelle de la ville et de l'agglomération, présentée dans ses plans d'action (2002-2009 ; 2010-2016). Elle se base sur l'offre patrimoniale et culturelle de la ville, le développement du tourisme doux (notamment du tourisme fluvial) et aux avantages du territoire plus large, notamment les infrastructures de transport mais aussi le patrimoine local naturel et culturel (ex : Arc-et-Senans et Salins-les-Bains, inscrit au Patrimoine mondial). Cependant, la structure actuelle de communication ne semble pas encore permettre de rendre l'offre lisible et visible de manière plus large et ainsi de promouvoir la destination dans son ensemble. A l'inverse, la Citadelle de Blaye a participé à plusieurs programmes régionaux et à des partenariats entre sites girondins. Elle bénéficie également actuellement du développement de la destination « Bordeaux

et son territoire », dont la stratégie est axée, tout comme celle la ville, sur la culture et le patrimoine régional ainsi que le développement du tourisme fluvial et de l'œnotourisme (RSMV 2015d).

Dans l'ensemble, les résultats des sites de Vauban indiquent qu'une combinaison de facteurs semble permettre à certains sites d'augmenter leur fréquentation après l'inscription. Un bassin de population important et/ou une forte activité touristique sur le territoire sont des premiers facteurs qui garantissent la présence d'une demande touristique potentielle aux différents sites patrimoniaux. La diversité de l'offre touristique et son renouvellement, comme l'illustre la Citadelle de Besançon, assure aussi aux sites une fidélisation des visiteurs et le développement de la notoriété et des actions de communication semblent aussi avoir un effet favorable. Cependant, l'effet de certaines actions, par exemple, la participation à des émissions de télévision, sur la fréquentation reste à déterminer. Enfin, lié à ces questions, le dynamisme des porteurs de projet est ici aussi un facteur clé. Or, les résultats des entretiens indiquent que beaucoup de sites ont été plus lents à développer un plan d'action et de valorisation après l'inscription du fait que le processus ait été très rapide et la réflexion en était encore à ses débuts sur certains des sites en 2008. D'autre part, ce que tend à suggérer la comparaison entre les résultats de politiques dynamiques à Blaye et à Besançon est le rôle important des partenariats au niveau local, départemental et régional pour le développement touristique d'un site inscrit. Ainsi, les projets régionaux, inter-sites et, plus récemment, l'intégration dans le projet de développement de la destination « Bordeaux et son territoire », semble avoir été très bénéfique à la fréquentation de la Citadelle de Blaye.

III) Les modèles d'évaluation, comme outil de gestion pour le développement touristique des sites

Le chapitre 1 de ce mémoire avait identifié deux enjeux dans la gestion du tourisme dans les sites du Patrimoine mondial. Le premier était la question encore assez méconnue de l'impact de l'inscription sur la fréquentation touristique et, plus spécifiquement, comment l'utiliser pour développer le tourisme sur un site encore sous-exploité. Ainsi, la première partie de ce chapitre a cherché, à partir du cas des Fortifications de Vauban, à identifier des facteurs qui semblent encourager, ou au contraire, freiner le développement touristique de ces sites. Le deuxième aspect était lui lié à l'usage touristique des biens du Patrimoine mondial et concernait les difficultés d'intégrer ces questions et de gérer ces activités sur ces sites. La deuxième partie de cette discussion revient donc sur cet aspect. Ce mémoire proposait d'utiliser les deux modèles d'évaluation comme outils de gestion du tourisme sur les sites du Patrimoine mondial.

A partir de l'application des deux modèles sur les sites de Vauban étudiés ici, il s'agit donc d'évaluer le rôle que ce type d'outils peut avoir dans la gestion et la contribution qu'ils peuvent apporter au développement d'activités touristiques durables sur ces sites à valeur culturelle exceptionnelle. Il s'agit ainsi davantage d'outils qualitatifs permettant de faire un diagnostic du contexte touristique du site afin de définir des objectifs de développement touristique adaptés à la nature du tourisme mais aussi aux limites du bien. D'autre part, ces outils peuvent aussi être utilisés à une échelle plus large pour développer une stratégie de destination, en identifiant les sites qui forment un intérêt touristique autour du bien, les points plus faibles de l'offre existante et les opportunités de développement. Cela permet aussi d'intégrer l'inscription dans une perspective de développement touristique plus large du territoire.

3.1. Des outils de diagnostic pour développer une stratégie de développement touristique

L'application de la matrice 'd'attractivité touristique-robustesse' sur les sites de Vauban a indiqué que, contrairement aux objectifs envisagés au moment de sa conception, il est difficile d'utiliser cet outil de manière quantitative. Ce que l'on observe sur les sites de Vauban est que certains indicateurs ont plus ou moins d'importance dans différents contextes et il est donc difficile d'avoir une pondération absolue pour chacun d'eux. Ainsi, l'isolement et l'accessibilité sont des variables moins importantes pour un site comme Saint-Martin-de-Ré, bien qu'il soit situé sur une île, qu'à Mont-Louis, par exemple. En effet, par rapport à ce dernier, la notoriété de Saint-Martin-de-Ré et de l'île de Ré, le temps de séjour des visiteurs sur l'île et la diversité d'activités dans la destination pour les touristes excursionnistes font que la question de l'accessibilité ne forme pas la même barrière pour les visiteurs. Cela rejoint des observations qui ont été faites sur d'autres applications de ce modèle (Li et Lo 2004 : 799). Ainsi, du Cros et McKercher (2015 : 186) en sont venus, plus récemment, à conclure que la matrice est, comme le modèle de Jansen-Verbeke et McKercher, davantage un outil qualitatif.

Dans l'ensemble les deux modèles ont de nombreux points communs. Les résultats obtenus à travers leur application sur les sites de Vauban indiquent que tous deux peuvent être utilisés comme des outils de diagnostic, en identifiant à la fois des avantages des sites pour le tourisme, les points faibles actuels et les possibilités d'évolution dans chacun des cas. Ainsi, les conclusions de la matrice 'd'attractivité touristique-robustesse' ont permis d'identifier les sites de classe C dont le potentiel touristique est encore sous-exploité. Mont-Louis, par exemple, a en plus de la balade dans la ville, deux attractions uniques, le four solaire et la visite-guidée de la Citadelle et du camp d'entraînement commando. Cependant, il manque encore de diversité, d'infrastructures et de services qui permettent de fidéliser les visiteurs et les encourager à revenir sur le site. Les résultats de la dimension *software* de Jansen-Verbeke et McKercher indiquent également des enjeux similaires. Ainsi, à Blaye, l'étude du

software indique que la ville a un potentiel de développement important autour d'une offre complémentaire qui associe attractions patrimoniales, tourisme fluvial et œnotourisme. A l'inverse, d'autres sites comme Saint-Martin-de-Ré, par exemple, ont une offre diversifiée et un tourisme déjà très développé.

Ces observations permettent ainsi de mieux comprendre le tourisme sur un site et ses enjeux et de définir la stratégie de développement touristique la plus adaptée au site, à ses limites, ses possibilités de développement et les capacités de ses gestionnaires. Ce que l'on observe d'ailleurs pour les sites de Vauban, c'est que les résultats des évaluations, en termes d'identification de forces, de faiblesses et de possibilités/limites de développement de l'offre patrimoniale et culturelle correspondent en général aux politiques menées actuellement sur les sites. Ainsi, comme le suggère les résultats de la matrice de du Cros et McKercher, les objectifs des gestionnaires et acteurs locaux à Saint-Martin-de-Ré et à Villefranche-de-Conflent ne sont pas d'avoir une forte augmentation de fréquentation. Pour le premier, il s'agit d'une démarche de valorisation culturelle du patrimoine rhétais et ainsi de l'identité locale alors qu'à Villefranche-de-Conflent, l'objectif est davantage d'essayer de maintenir l'activité touristique qui est le moteur de son économie mais qui était en baisse constante avant l'inscription et qui continue d'être assez variable, selon les années. A Blaye et Mont-Louis, par contre, les acteurs locaux cherchent à développer l'offre touristique qui est pour l'instant limitée comme l'a montré les deux modèles. Enfin à Besançon, le rattachement prévu de la gestion de la Citadelle aux services de la ville semble devoir favoriser la consultation et la coopération dans la valorisation et promotion de la Citadelle et des fortifications de Vauban.

L'un des développements récents pour la gestion du tourisme dans les sites du Patrimoine mondial a été la boîte à outil développée par le programme *Patrimoine mondial et tourisme durable* qui a été présenté dans le chapitre 1. La première étape de la démarche proposée par cette boîte à outil est de faire un bilan de l'offre touristique sur et autour du site (Centre du Patrimoine Mondial 2015a). Les modèles utilisés ici semblent ainsi s'intégrer dans cette première étape. En effet, la boîte à outil du programme recommande, dans un premier temps, aux gestionnaires de *Comprendre* la nature du tourisme sur leurs biens et dans l'ensemble de leur destination et son rôle dans la gestion du site ainsi que les facteurs d'offres et demandes qui vont influencer le développement (Centre du Patrimoine Mondial 2015c). Alors que le guide propose des pistes de réflexion, en suggérant des questions et des thématiques à aborder, les modèles de du Cros et McKercher et Jansen-Verbeke vont plus loin en proposant une approche déjà structurée et définie pour conduire ce diagnostic. Cela vient compléter des outils, comme le SWOT par exemple, dont l'usage s'est généralisé dans la gestion du patrimoine culturel et naturel. Alors que ce dernier est un outil généraliste qui apporte aux gestionnaires des méthodes d'analyse, les modèles de Jansen-Verbeke, McKercher et du Cros

constituent une forme d'inventaire ou liste de contrôle (*checklist*) des éléments à considérer dans la réflexion et conception d'une stratégie de développement du produit touristique. Ainsi, les deux modèles utilisés dans ce mémoire ont une fonction similaire. Cependant, ils partent aussi d'approches différentes qui ont un impact sur les éléments abordés et sur le processus de réflexion mis en place.

3.2. Des approches différentes

Les deux modèles ne sont pas identiques et consacrent une part plus ou moins importante à certains indicateurs. Ainsi, le modèle de Jansen-Verbeke et McKercher aborde de manière plus exhaustive les questions de gouvernance alors que la matrice de du Cros et McKercher n'a que trois indicateurs sur cet aspect (présence ou non d'un plan de gestion, suivi et entretien régulier du bien et implication et consultations des différents acteurs). A l'inverse, le modèle de du Cros et McKercher consacre une grande partie de son évaluation sur les impacts de certaines formes de développement non seulement sur les valeurs culturelles du patrimoine mais aussi sur la qualité de vie des habitants. Bien que Jansen-Verbeke et McKercher (2013) mentionnent que ces questions doivent être abordées lors du processus de réflexion, cet aspect n'est mentionné directement que dans un seul indicateur du modèle à trois dimensions et concerne principalement les valeurs culturelles. D'autre part, le processus est lui-même différent car les deux modèles partent d'approches distinctes. La matrice de du Cros met en relation la double nature patrimoniale et touristique d'un bien avec l'objectif d'identifier un bon équilibre entre les deux. Le modèle à trois dimensions de Jansen-Verbeke peut être davantage comparé à une approche basée sur l'identification d'avantages comparatifs, c'est-à-dire les ressources existantes du site, et d'avantages compétitifs, à savoir la capacité à utiliser ces ressources de manière efficace (Crouch et Ritchie 1999). Le *hardware* représente ainsi les avantages comparatifs, alors que le *software* et, dans une certaine mesure, l'*org-ware* constitue les avantages compétitifs (tableau 10).

Il est difficile de définir l'impact de ces différences sur le processus de réflexion engagé par ces modèles mais aussi sur les conclusions du diagnostic. De manière globale, l'application aux sites de Vauban indique que la matrice de du Cros et McKercher contribue à définir ce que devrait être les objectifs du développement touristique, identifier les limites tout en apportant aussi quelques pistes de développement pour le produit touristique. Cela permet de définir quelles politiques et actions les gestionnaires devraient mettre en place sur leur site. Ainsi dans l'étude de cas de ce mémoire, pour

Tableau 10 : Approche par avantages comparatifs et avantages compétitifs du modèle à trois dimensions

Management issues	Hardware	Software	Orgware
Conservation vs. Tourismification	Planning of site and destination area: infrastructure	Commodification of heritage assets	Agents, organisation & policies
Monitoring: Tools & Methods	Physical impact of visitation on heritage sites	Visitors' time -space use	By stakeholders & decision makers
Sustainable Development	Zoning & Clustering of Tourist Opportunity Spectrum (TOS)	Visitors' experiences & expenditures	Inclusion of local stakeholders Quality norms
Resource Management	Conservation of tangible heritage assets	Valorisation of Cultural Capital (inc. intangible heritage)	Global revalorisation of heritage sites
	Comparative advantages	⇒	Competitive advantages

un site comme la Citadelle de Besançon, les objectifs touristiques des gestionnaires sont validés par les résultats du modèle qui en font un bien très favorable à ce type de développement. Au contraire, dans un site de catégorie B, qui pourrait être, par exemple la Grotte de Lascaux, la fragilité du bien impliquerait que les objectifs de conservation doivent passer avant le tourisme. Dans les sites de Vauban, les sites de Mont-Louis et du verrou de l'estuaire, de grade C, ont, pour l'instant des faiblesses dans leur produit touristique qui doivent être résolues si ces sites veulent développer leur tourisme. De même qu'à Besançon, les résultats de la matrice pour ces deux sites tendent ainsi à valider les projets de développement des acteurs locaux.

Le modèle à trois dimensions de Jansen-Verbeke et McKercher paraît lui chercher à développer une réflexion plus large et ambitieuse qui prend en compte l'impact du système de gouvernance sur le développement du produit touristique. Cependant, cet outil pose la question de savoir qui peut mettre en place ce type de processus de réflexion. Alors que la matrice peut être utilisée au sein d'un système de gouvernance, sous la forme d'audits qui peuvent être conduits à l'intérieur de l'organisme de gestion ou entre les différents partenaires, le modèle de Jansen-Verbeke semble plus difficile à mettre en place à ce niveau de gestion. La réflexion sur le système de gouvernance doit, en effet, s'appuyer sur les perceptions des différents gestionnaires du site mais doit aussi pouvoir s'en distancer pour pouvoir analyser ses forces et faiblesses. Ainsi, l'usage qui a été fait de cet outil, jusqu'à maintenant, a davantage été des approches moins localisées, à l'échelle d'un territoire et rarement sur un site isolé. Parmi les études menées avec ce modèle, on compte ainsi une analyse de l'offre patrimoniale au niveau du territoire de l'Union Européenne (Jansen-Verbeke 2005) et un projet autour du développement touristique des sites d'agriculture traditionnelle chinoise (Jansen-Verbeke et McKercher 2013). Cela nous conduit donc à un autre aspect de l'utilisation de ces modèles qui permet de développer une stratégie de territoire, au-delà du site inscrit.

3.3. Des processus à différentes échelles ?

Dans ce mémoire, les deux modèles ont été appliqués à un réseau de sites, les sites de Vauban. Cette approche permet donc d'analyser les possibilités qu'ont ces outils pour étudier le potentiel touristique d'une série de biens, en identifiant les enjeux communs mais aussi les éléments qui les différencient. Plusieurs applications précédentes des deux modèles ont, de manière similaire, pris en compte des réseaux de sites, de même nature (sites d'agriculture, ville historiques, etc) ou d'une même destination (Hong Kong, Flandres) (Jansen-Verbeke et McKercher 2013 ; Bucurescu 2013 ; Du Cros 2000 ; Jansen-Verbeke 2004).

L'application sur les sites de Vauban montrent, en effet, qu'utilisés sur plusieurs sites, ces deux modèles permettent de développer une approche comparative et d'évaluer ainsi les avantages mais aussi des difficultés communes de ces biens. Dans le cas du réseau des Sites Majeurs de Vauban, un certain nombre de ces aspects sont déjà bien connus, que ce soit les difficultés liées à l'accessibilité et aux déplacements sur les sites, à la sécurité ou à la difficulté de valoriser ce type de patrimoine militaire, souvent très étendu. L'ensemble de ces aspects ont également été soulevés dans les évaluations faites dans ce mémoire, à partir des deux modèles. Par exemple, la dimension *software* de Jansen-Verbeke et McKercher mais aussi la dimension produit touristique de la matrice 'd'attractivité touristique-robustesse' ont mis en avant les difficultés communes d'accessibilité dans les sites étudiés. La valorisation des sites passent aussi souvent par une variété de méthodes, notamment les plans-reliefs (présents dans presque tous les sites visités) mais aussi dans les explications des visites-guidées. A Besançon, l'EPC-PM a récemment innové en mettant en place un spectacle multimédia qui présente l'ensemble de l'histoire du site. Ces modèles semblent donc permettre d'identifier des enjeux partagés dans un réseau ou au sein d'une concentration de sites, et, ainsi, de lancer une réflexion commune sur ces défis de gestion.

Le modèle à trois dimensions a déjà été utilisé dans cette optique en Chine. Jansen-Verbeke et McKercher (2013) ont ainsi participé à la conférence sur les sites d'agriculture traditionnelle chinois (*Globally Important Agricultural Heritage Sites*) à Pékin, en 2011, où le modèle à trois dimensions a été utilisé pour étudier l'offre touristique de ces biens. Les conclusions de cette réflexion ont dressé un bilan de l'offre touristique local qui indique que le *hardware* et *software* sont relativement bien développés mais que l'*org-ware* actuel pose un certain nombre de difficultés (ibid : 247-8). Dans cette perspective de destination, la matrice de du Cros et McKercher a, elle, été utilisée à Hong Kong, à Macau ou en Serbie, par exemple, avec l'objectif d'évaluer l'évolution de l'offre touristique et ses impacts sur les sites patrimoniaux et les communautés locales et, ainsi, de guider les développements à venir (du Cros 2000, 2009 ; Bjeljic, Cursic et Brankov 2012). Ces différentes applications sur plusieurs

sites locaux ont permis de définir les enjeux de ces destinations. L'étude faite à Macau, par exemple, le nombre croissant de touristes chinois, notamment grâce à la simplification de la procédure de visa, a eu l'effet de favoriser l'influence de la culture de Chine continentale, ce qui a engendré un certain nombre d'enjeux, au niveau du développement du produit touristique mais aussi au niveau du sentiment d'appartenance des communautés locales (du Cros 2009 : 94). Les recommandations de cette étude ont donc mis en avant le développement de nouveaux produits mais aussi l'importance de mieux comprendre le marché chinois et d'identifier des niches spécialisées pour diversifier le marché actuel (ibid : 94-5).

Il apparaît donc que ces modèles non seulement contribuent à faire un diagnostic de l'offre d'un site inscrit au Patrimoine mondial mais qu'ils pourraient aussi permettre de développer une approche plus globale, favorisant une réflexion sur l'ensemble d'une destination ou d'un réseau de sites, pour les biens en série. Il s'agit du type de réflexions que le Programme *Patrimoine mondial et tourisme durable* a cherché à mettre en place sur plusieurs biens, par exemple, sur les Sites de la Route de la Soie où avec le soutien du programme, les gestionnaires ont développé un plan de gestion intégré qui doit prendre en compte les différentes perspectives des acteurs locaux (UNESCO et OMT 2014). Cette approche est aussi celle recommandée dans la boîte à outils, en particulier dans la première étape, où il est question de mieux connaître et comprendre le tourisme sur le site mais aussi dans l'ensemble de la destination (Centre du Patrimoine Mondial 2015c).

IV) Conclusion

Dans l'ensemble l'application des deux modèles d'évaluation du potentiel touristique sur les sites de Vauban a permis d'identifier à la fois un certain nombre de facteurs qui semblent avoir un impact sur le développement touristique des biens étudiés mais aussi d'analyser le rôle de ce type d'outils pour la gestion du tourisme sur les biens du Patrimoine mondial. La comparaison avec les évolutions de fréquentation des sites a permis ainsi d'identifier un certain nombre de facteurs qui semblent avoir eu un impact sur le développement touristique des sites étudiés. Certains de ces éléments ont déjà été mentionnés dans des études précédentes, notamment la proximité avec d'importants bassins de population mais aussi l'attractivité du territoire à proximité. Dans le cas de la Citadelle de Blaye, la création de partenariats et le dynamisme des acteurs à différentes échelles, locales, départementales et régionales, semblent également avoir joué un rôle très important dans l'augmentation de fréquentation récente sur le site. Cependant, l'utilisation de ces modèles n'a pas permis de déterminer si le potentiel touristique global, tel qu'évalué dans ces modèles, peut permettre d'expliquer les évolutions de fréquentation après l'inscription.

En termes de gestion du tourisme, il ressort de l'application de ces deux modèles d'évaluation sur les sites de Vauban que ce sont avant tout des outils qualitatifs qui permettent de structurer la réflexion des gestionnaires. Il s'agit ainsi d'une forme de liste de contrôle, d'inventaire des éléments à prendre en compte lorsqu'un site développe sa stratégie de valorisation touristique. Ils permettent de conduire une réflexion globale des différents aspects de la gestion du site, sur ses forces/faiblesses, limites et possibilités de développement. D'autre part, l'application de ces modèles à un réseau de sites indique certaines pistes intéressantes pour les biens du Patrimoine mondial pour favoriser le développement de la destination dans son ensemble, en identifiant les enjeux communs. Celles-ci s'accordent également avec les directives du Programmes du *Patrimoine mondial et tourisme durable*, à savoir de conduire une réflexion sur la destination et non pas uniquement sur le site.

CONCLUSION

Ce mémoire a abordé la question de la gestion du tourisme sur les sites du Patrimoine mondial en se posant la question de l'utilisation d'outils pour évaluer et identifier le potentiel touristique de sites patrimoniaux. L'application de ces modèles sur les sites de Vauban étudiés dans ce mémoire devait ainsi permettre d'évaluer les capacités de ces modèles à identifier des sites qui pourront bénéficier d'une augmentation de fréquentation importante après l'inscription ou, tout du moins, des facteurs contribuant au développement touristique de ces sites, ainsi qu'à faire un bilan de l'offre touristique du site, ses forces, faiblesses et possibilités d'évolution mais aussi les limites acceptables de changement.

En effet, le chapitre 1 a indiqué que le régime de l'UNESCO fait face aujourd'hui à deux enjeux importants liés au tourisme sur les sites inscrits. D'une part, la gestion du tourisme sur les sites est devenue une question importante pour beaucoup de gestionnaires de bien. En effet, la croissance du tourisme, les motivations culturelles des touristes, mais aussi la nature exceptionnelle de ces sites en font souvent des lieux attractifs dans une destination. Ces activités touristiques ont pu engendrer un certain nombre de pressions sur les sites qui n'avaient pas été prises en compte par les différents acteurs du régime du Patrimoine mondial et que les gestionnaires des sites ont eu plus ou moins de difficultés à gérer. D'un autre côté, les porteurs de projets de candidatures sont de plus en plus motivés par l'attente d'une hausse de la fréquentation touristique grâce à l'inscription. Or, l'idée reçue d'une augmentation de fréquentation automatique liée à l'inscription est aujourd'hui peu vérifiée par les chiffres et les études d'impacts qui ont été conduites sur certains sites. La question est ainsi devenue non pas de savoir si l'inscription a un effet automatique sur la fréquentation mais plutôt comment elle peut contribuer à favoriser le tourisme, dans quels contextes et avec quelles actions.

L'application des deux modèles de du Cros et McKercher et Jansen-Verbeke sur les sites de Vauban, bien qu'elle ait ses limites liées notamment à la nature en partie subjective du processus, a eu des résultats plutôt positifs. Leur application n'a pas permis d'identifier, à partir du potentiel touristique, des sites qui peuvent attendre une forte augmentation de fréquentation après l'inscription, mais elle a tout de même contribué à identifier un certain nombre de facteurs qui, dans le cas des sites de Vauban, ont un impact sur l'évolution de la fréquentation depuis leur inscription. Certains de ces facteurs ont déjà été mentionnés dans des études précédentes, notamment l'importance de la proximité avec un bassin de population important ou de l'attractivité touristique du territoire mais aussi le dynamisme des gestionnaires et des acteurs locaux. Ce dernier semble à la fois lié à la définition d'objectifs clairs mais aussi aux capacités humaines, financières et techniques de

ceux-ci. D'autre part, le cas de la Citadelle de Blaye a mis en avant le rôle des partenariats et de la cohésion des acteurs du territoire autour d'une stratégie commune. L'attractivité de Bordeaux bénéficie ainsi aux autres sites qui l'entourent, en particulier la Citadelle.

En ce qui concerne l'utilisation de ces outils dans la gestion des biens du Patrimoine mondial, l'application aux sites de Vauban indique, ici, qu'ils peuvent contribuer à structurer la réflexion autour de la conception du produit touristique. Ils complètent ainsi des outils de gestion généralistes déjà très utilisés, comme le SWOT, mais aussi les directives récentes du régime, notamment la boîte à outil du programme *Patrimoine mondial et tourisme durable*, en établissant un inventaire des facteurs à prendre en compte dans la gestion du tourisme dans des sites patrimoniaux. Les résultats de l'application pour les sites de Vauban a ainsi permis d'assurer que l'évaluation avait pris en compte l'ensemble des facteurs clés, et à partir de là, d'identifier les forces, faiblesses et possibilités ou non de développement dans les cinq sites étudiés.

Cependant, les deux modèles ne sont pas identiques et l'un et l'autre des modèles de Du Cros et McKercher et Jansen-Verbeke apportent des conclusions différentes sur le potentiel touristique des biens. Ainsi, la matrice 'd'attractivité touristique et robustesse' de du Cros et McKercher a permis d'étudier et de comparer le niveau de développement des sites par rapport à leur limite de changement acceptable. Cette approche a ainsi permis d'identifier des sites qui ont encore une marge de développement importante, comme Besançon, le verrou de l'estuaire mais aussi, dans une certaine mesure Mont-Louis. Le modèle à trois dimensions de Jansen-Verbeke, lui, offre l'opportunité de creuser davantage certains éléments importants, en particulier la conception de l'expérience de visite mais aussi le système de gouvernance, les objectifs et l'organisation des gestionnaires.

Enfin, un aspect qui a pu être abordé mais de manière plus succincte est l'application de ces modèles à une échelle plus globale de territoire, pour construire une destination autour d'une inscription au Patrimoine mondial. L'application au réseau des sites de Vauban a indiqué que l'utilisation de ces modèles permet de soulever des enjeux communs entre un groupe de sites mais aussi des éléments qui les distinguent et qui en font des sites plus ou moins favorables au développement du tourisme. Ces modèles ont été parfois utilisés dans cette perspective, en permettant de mettre en avant certains défis, comme sur les sites d'agriculture traditionnelle chinois (Jansen-Verbeke et McKercher 2013) ou à Macau (du Cros 2009). Cependant, le rôle que peut avoir ce type d'inventaire ou de diagnostic, à ce niveau, reste encore à définir plus précisément. Il s'agirait ainsi de comprendre comment ces outils peuvent contribuer à la conception d'une stratégie au niveau de la destination et non pas d'un site unique.

Cette problématique est particulièrement importante dans le cas des sites du Patrimoine mondial, puisqu'ils représentent souvent des attractions importantes de leur destination. Ainsi, comme cherche à développer le PNR des Pyrénées catalanes à Mont-Louis et Villefranche-de-Conflent, l'objectif est souvent d'attirer les touristes grâce à ces sites à Valeurs Universelles Exceptionnelles mais aussi de les faire rester sur le territoire. D'autre part, une approche intégrée de la gestion du tourisme sur les biens inscrits, intégrant l'ensemble des acteurs du territoire et leurs points de vue autour d'une stratégie commune, est aujourd'hui souvent privilégiée (Centre du Patrimoine mondial 2015d ; UNESCO et OMT 2014). Elle doit, en effet, apporter des bénéfices plus importants pour la conservation des sites mais aussi pour le développement socio-économique (Nicot et Ozdirlik 2008). C'est ainsi l'approche qu'a cherchée à développer le programme du *Patrimoine mondial et tourisme durable* dans la préparation de la candidature du bien en série des sites de La Route de la Soie (UNESCO et OMT 2014) mais aussi dans la nouvelle boîte à outil (Centre du Patrimoine mondial 2015d). Dans cette perspective, il semble que les deux modèles d'évaluation puissent contribuer à structurer cette réflexion en identifiant les difficultés communes mais aussi les sites patrimoniaux plus favorables au développement touristique.

BIBLIOGRAPHIE

Agence de Développement Touristique de la Gironde (2014) *Exposition Photos « Grands Crus UNESCO » à Bordeaux*. Accessible via : <http://www.tourisme-gironde.fr/Visiter-et-bouger/Agenda-Gironde/Exposition-photos-Grands-crus-Unesco-a-Bordeaux> [consulté le 09/08/2015]

Agence de Développement Touristique des Pyrénées-Orientales (2015) *Fréquentation des Sites Touristique*. Accessible via : <http://www.cdt66-observatoire.com/> [consulté le 10/08/2015]

Anon (2014a) *Plan de Gestion 2013-2018 : Point sur la Mise en Œuvre du Plan d'Actions*. Document présenté devant le comité de suivi UNESCO, le 3 décembre 2014. Non publié.

Anon (2014b) "Naissance Exceptionnelle de Trois Lions d'Asie au Muséum de Besançon". *Le Parisien*, 27 Février 2014 [en ligne]. Accessible via : <http://www.leparisien.fr/environnement/naissance-exceptionnelle-de-trois-lions-d-asie-au-museum-de-besancon-26-02-2014-3625993.php> [consulté le 06/08/2015]

Bhaddamanika, S. (2013) "Balancing competing requirements of faith and preservation". Dans K. Weise (ed) *The Sacred Garden of Lumbini: Perceptions of the Buddha's Birthplace*, pp 157-65. Katmandou, Népal : UNESCO.

Bjeljac, Z., N. Cursic et J. Brankov (2012) "Tourism Evaluation of IBA Areas in the Serbian Part of Banat". *Forum geografic. Studii și cercetări de geografie și protecția mediului*, 11 (2) : pp. 161-167.

Buckley, R. (2004) "The Effects of World Heritage Listing on Tourism to Australian National Parks". *Journal of Sustainable Tourism*, 12 (1): 70-84.

Bucurescu, I. (2013) "Tourism Potential of Historic Towns: Romanian Case Studies". *European Journal of Tourism, Hospitality and Recreation*, 4 (2) : 101-130.

CCB (2015) *Les Compétences de la Communauté de Communes*. <http://ccb-blaye.com/communaute-de-communes/competences/> [consulté le 07/08/2015]

Centre du Patrimoine Mondial (2015a) *Boîte à outils sur le tourisme durable dans les sites du patrimoine mondial de l'UNESCO*. Accessible via : <http://unescost.cc.demo.faelix.net/fr/comment-utiliser-ces-guides> [consulté le 05/08/2015]

Centre du Patrimoine Mondial (2015b) *Guide 3 : Développement d'une Gouvernance Efficace*. Accessible via : <http://unescost.cc.demo.faelix.net/sites/default/files/UNESCO%20toolkit%20PDFs%20guide%203C.pdf> [consulté le 05/08/2015]

Centre du Patrimoine Mondial (2015c) *Guide 1 : Comprendre le Tourisme dans votre Destination*. Accessible via : <http://unescost.cc.demo.faelix.net/fr/guides/guide-1-comprendre-le-tourisme-dans-votre-destination> [consulté le 15/08/2015]

Centre du Patrimoine Mondial (2015d) *Guide 2 : Développer une stratégie de changement progressif*. Accessible via : <http://unescost.cc.demo.faelix.net/fr/guides/guide-2-d%C3%A9velopper-une-strat%C3%A9gie-de-changement-progressif> [consulté le 15/08/2015]

Centre du Patrimoine Mondial (2008) *Décisions Adoptées lors de la 32^{ème} session du Comité du Patrimoine Mondial (Québec, 2008)*. Accessible via : <http://whc.unesco.org/archive/2008/whc08-32com-24revf.pdf> [consulté le 05/08/2015]

Centre du Patrimoine Mondial (2007) *Etat de Conservation des Biens Inscrits sur la Liste du Patrimoine Mondial*. Comité du Patrimoine Mondial, 31^{ème} session, Christchurch, Nouvelle-Zélande. Accessible via : <http://whc.unesco.org/archive/2007/whc07-31com-7baddf.pdf> [consulté le 05/08/2015]

Centre du Patrimoine Mondial (2003) *Etat de Conservation des Biens Inscrits sur la Liste du Patrimoine Mondial*. Comité du Patrimoine Mondial, 27^{ème} session, Paris. Accessible via : <http://whc.unesco.org/archive/2003/whc03-27com-07bcorrff.pdf> [consulté le 05/08/2015]

Cellini, C. (2011) "Is UNESCO recognition effective in fostering tourism? A comment on Yang, Lin and Han". *Tourism Management*, 32 : 452-4.

Chameroy, F. et J.-L. Chandon (2010) *Les labels de qualité ont-ils des effets sur le comportement d'achat du consommateur ?* Communication pour le 9^e congrès des tendances du marketing en Europe.

Chesnel, M. (2014) *Atlas du Tourisme sur l'île de Ré*. Éditeur du Cercle.

Cleere, H. (2006) "Foreword". Dans A. Leask et A. Fyall (eds) *Managing World Heritage Sites*, pp xxi-xxii. New York : Routledge.

Commissariat Général au Développement Durable (2014) *Les parcs naturels régionaux : chiffres clés*. Études et documents, n°115. Accessible via : <http://www.actu-environnement.com/media/pdf/news-22961-cgdd-pnr.pdf> [consulté le 06/08/2015]

Communauté de Communes Ile de Ré (2013) *Île de Ré Candidate au Label Pays d'Art et d'Histoire*. Dossier présenté pour l'obtention du label Pays d'Art et d'Histoire. Communauté de Commune Île de Ré : Saint-Martin-de-Ré.

Coningham, R.A.E. and K.P. Acharya (2013) *Identifying, Evaluating and Interpreting the Physical Signature of Lumbini for Presentation, Management and Long-Term Protection: Report of the Third Season of Field Operations*. Katmandou, Népal : UNESCO.

Coningham, R.A.E., A. Schmidt et K.M.S. Strickland (2010) "A Cultural and Environmental Monitoring of the UNESCO World Heritage Site of Lumbini, Nepal". *Ancient Nepal*, 176 : 1-8.

Conseil Général Gironde (2008) *Schéma d'Aménagement et de Développement Touristique de la Gironde 2008/2013*. Accessible via : http://www.gironde.fr/schema_tourisme/CG_SCHEMA.html [consulté le 10/08/2015]

Cousin, S. (2008) "L'UNESCO et la Doctrine du Tourisme Culturel : Généalogie d'un 'bon' Tourisme". *Civilisations*, 56 (1-2) : 41-56.

Cousin, S. (2006) "Le 'Tourisme Culturel', un Lieu Commun Ambivalent". *Anthropologie et Sociétés*, 30 (2) : p. 153-173.

Cousin, S. et Réau, B. (2009) *Sociologie du Tourisme*. Paris : édition La Découverte.

Crouch, G.I. et J.R.B. Ritchie (1999) "Tourism, Competitiveness, and Societal Prosperity". *Journal of Business Research*, 44: 137-52.

DCMS (Department of Culture, Media and Sport) (2008) *World Heritage for the Nation: Identifying, Protecting and Promoting our World Heritage. A Consultation Paper*. Accessible via: https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/78444/whconsultation_engversion.pdf [consulté le 27/01/2015]

Duang, S. (2000) *A Report for UNESCO Cultural Heritage Management and Tourism Cooperation Example: Lijiang, China*. Rapport non publié.

Du Cros, H. (2009) "Emerging Issues for Cultural Tourism in Macau". *Journal of Current Chinese Affairs*, 38, 1: 73-99.

Du Cros, H. (2006a) "The 'Romantic European Culture Island' with a Turbulent History: the Intrinsic and Extrinsic Values of Shamian Islands, Guangzhou". *China Tourism Research*, 1 (2-3): 193-220.

Du Cros, H. (2006b) "Managing Visitor Impacts at Lijiang, China". Dans A. Leask et A. Fyall (eds) *Managing World Heritage Sites*, pp 205-214. New York : Routledge.

Du Cros, H. (2001) "A New Model in Planning for Sustainable Cultural Heritage Tourism". *International Journal of Tourism Research*, 3 : 165-170.

Du Cros, H. (2000) *Planning for sustainable cultural heritage tourism in Hong Kong SAR: Final Report to the Lord Wilson Heritage Trust Council*. Hong Kong: Lord Wilson Heritage Trust.

Du Cros, H. et B. McKercher (eds) (2015) *Cultural Tourism: the Partnership between Tourism and Cultural Heritage Management*. Seconde édition. Londres : Routledge.

Dewar, K., H. du Cros et W. Li (2012) "The Search for World Heritage Brand Awareness beyond the Iconic Heritage: a Case Study of the Historic Centre of Macao". *Journal of Heritage Tourism*, 7 (4): 323-339.

Donohoe, H. (2012) "Sustainable Heritage Tourism Marketing and Canada's Rideau Canal World Heritage site". *Journal of Sustainable Tourism*, 20 (1): 121-142.

Druva-Druvaskalne, I. et A. Livina (2008) *Sustainable Tourism Development on the Basis of Cultural Heritage in North Vidzeme Biosphere Reserve, Latvia*. Conférence Internationale WSEAS sur le Patrimoine Culturel et le Tourisme, Héraklion, Grèce, Juillet 22-24, 2008. Accessible via : <http://www.wseas.us/e-library/conferences/2008/crete/cuht/cuht20.pdf> [consulté le 05/08/2015]

EPC-PM (2015a) Statut et missions [en ligne]. Accessible via : <http://www.citadelle.com/fr/component/content/article/22-francais/fonctionnement-et-missions/510-missions.html?highlight=WYjzZW0iXQ> [consulté le 09/08/2015]

EPC-PM (2015b) *Citadelle de Besançon, Patrimoine mondial de l'UNESCO : Dossier de Presse 2015*. Accessible via : <http://www.citadelle.com/fr/presse-et-medias/accueil.html> [consulté le 14/08/2015]

Fabry, N. (2009) « Clusters de Tourisme, Compétitivité des Acteurs et Attractivité des Territoires ». *Revue internationale d'intelligence économique*, 1 : 55-66.

Feng, J. et Y. Nishimura (2008) *UNESCO WHC-ICOMOS Reactive Monitoring Mission to the Old Town of Lijiang, China (10-19 January 2008 : Mission Report*. Présenté pour la 32^{ème} session du Comité du Patrimoine Mondial, 2-10 juillet 2008, Québec, Canada. Accessible via : <http://whc.unesco.org/fr/list/811/documents/> [consulté le 05/08/2015]

Florent 2011 "L'utilisation du label UNESCO dans la communication touristique : entre choix et contrainte". *Téoros*, 30 (2) : 17-27.

Gates, S. (2013) "Chinese Tourist Defaces Egyptian Temple; Ding Jinhao's Parents Apologize Following Online Outrage". *Huffington Post*, mis en ligne le 28/05/2013. Accessible via : http://www.huffingtonpost.com/2013/05/28/chinese-tourist-egyptian-temple-graffiti-ding-jinhao_n_3346152.html [consulté le 03/08/2015]

Golden Mackay Logan Pty Ltd, APSARA et UNESCO (2012) *Angkor World Heritage Area : Tourism Management Plan*. International Committee for the Safeguarding and Development of Angkor and Surrounding Areas. Accessible via : <http://unescost.cc.demo.faelix.net/guide-2-%E2%80%93-case-study-angkor-and-tourism-development-strategic-plan-2012%E2%80%932020> [consulté le 14/08/2015]

Grefte, X. (2011) *L'Économie Politique du Patrimoine Culturel : de la Médaille au Rhizome*. Présenté pour la 17^{ème} Assemblée Générale d'ICOMOS, 27 Novembre au 2 Décembre 2011, Paris, France. Accessible via : <http://openarchive.icomos.org/1307/> [consulté le 05/08/2015]

Grefte, X. and S. Pflieger (2005) *Culture and Local Development*. Paris: OECD Publication.

GIOCA (2010) *Contrasting efforts in the preservation of the old town of Lijiang, Yunnan, China* [vidéo en ligne]. Accessible via : <https://www.youtube.com/watch?v=mnVYVzY6U3U> [consultée le 04/08/2015]

Hall, C.M. (2006) "Implementing the World Heritage Convention: What Happens after Listing?" Dans A. Leask et A. Fyall (eds) *Managing World Heritage Sites*, pp 20-34. New York : Routledge.

Hambrey Consulting (2007) *Social, economic and environmental benefits of World Heritage Sites, Biosphere Reserves, and Geoparks*. Scottish Natural Heritage Commissioned Report No.248 (ROAME No. F06NC05).

ICOMOS (2007) *The work of Vauban (France)*. Accessible via : http://whc.unesco.org/archive/advisory_body_evaluation/1283.pdf [consulté le 05/08/2015]

ICOMOS (1999) *Charte Internationale du Tourisme Culturel : La Gestion du Tourisme aux Sites de Patrimoine Significatifs*. Adoptée par ICOMOS à la 12^{ème} Assemblée Générale au Mexique, Octobre 1999. Accessible via : http://www.international.icomos.org/charters/tourism_f.pdf [consulté le 05/08/2015]

ICOMOS Australie (1999) *Charte de Burra : Charte d'ICOMOS Australie pour la Conservation de Lieux et des Biens Patrimoniaux de Valeur Culturelle*. Accessible via : http://www.international.icomos.org/charters/burra1999_fre.pdf [consulté le 05/08/2015]

Insee (2014) *Hôtels et fréquentation : comparaisons régionales*. Accessible via : http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=99&ref_id=t_5001R [consulté le 10/08/2015]

Jansen-Verbeke, M. (2007) "Cultural Resources and the Tourismification of Territories". *Acta Turistica Nova*, 1(1) : pp. 21-41.

Jansen-Verbeke, M. (2005) *Mapping the Dynamics of European Culture: Pressure and Opportunities from the European Enlargement*. Papier présenté pour le 45^{ème} Congrès de Association Européenne de Science Régionale, Université libre d'Amsterdam, 23-27 Août 2005.

Jansen-Verbeke, M. (2004) "Mutagenecity of Cultural Events in Urban Tourist Destinations". Dans J. Aramberri et R. Butler (eds) *Tourism Development: Issues for a Vulnerable Industry*, pp 257-74. Channel View Publications.

Jansen-Verbeke, M. et B. McKercher (2013) "Reflections on the Myth of Tourism Preserving "Traditional" Agricultural Landscapes". *Journal of Resources and Ecology*, 4 (3): 242-9.

Jansen-Verbeke, M. et B. McKercher (2010) "The tourism destiny of World Heritage cultural sites". Dans D. G. Pearce and R. W. Butler (eds) *Tourism Research: A 20-20 Vision*. Oxford: Goodfellow Publishers Limited.

Lazarotti, O. (2011) *Patrimoine et Tourisme : Histoires, Lieux, Acteurs, Enjeux*. Paris : Edition Belin.

LDT (2012) *Tourist Data 2012*. Accessible via : <http://www.lumbinitrust.org/articles/view/130> [consulté le 04/08/2015]

Leask, A. (2006) "World Heritage Site Designation". Dans A. Leask et A. Fyall (eds) *Managing World Heritage Sites*, pp 5-19. New York : Routledge.

Lhotellier, C. (2014) *Étude Qualitative des Clientèles Touristiques : Rapport d'Analyse*. Saint-Martin-de-Ré : Île de Ré Tourisme et Communauté de Communes de l'Île de Ré.

Li, F. et Y. Shao (2005) "The Impact of Tourism on Core Area and Buffer Zone: Heritage Management in the Old Town of Lijiang, China". Dans *15th ICOMOS General Assembly and International Symposium: 'Monuments and sites in their setting - conserving cultural heritage in changing townscapes and landscapes'*, 17 – 21 oct 2005, Xi'an, China.

Li, Y. et R. Lap Bong Lo (2004) "Applicability of the market appeal—robusticity matrix: a case study of heritage tourism". *Tourism Management*, 25: 789–800.

Maccioni, B. (2012) *Étude de la Fréquentation Touristique des Sites Classés UNESCO des Pyrénées Catalanes*. Document interne non publié du Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes.

Marcotte, P. et L. Bourdeau (2012) « L'Utilisation du Label Patrimoine Mondial selon son Année d'Obtention ». Dans L. Bourdeau, M. Gravari-Barbas et M. Robinson (eds) *Tourisme et Patrimoine Mondial*, pp 251-63. Québec : Presse de l'Université de Laval.

Marcotte, P. et L. Bourdeau (2010) « La Promotion des Sites du Patrimoine Mondial de l'UNESCO : Compatible avec le Développement Durable ? » *Management et Avenir*, 34 : 270-88.

Marcotte, P., L. Bourdeau et E. Leroux (2011) « Branding et Label en Tourisme : Réticences et Défis ». *Management et Avenir*, 47 : 205-22.

McKann, C.F. (2001) "The Good, the Bad and the Ugly: Observations and Reflections on Tourism Development in Lijiang, China". Dans C.B. Tan, C.H. Cheung, H. Yang (eds) *Tourism, Anthropology and China*, pp 147-165. Thaïlande : White Lotus Press.

McKercher, B. P.S.Y. Ho et H. du Cros (2005) "Relationship between tourism and cultural heritage management: evidence from Hong Kong". *Tourism Management*, 26 : 539–548.

Meucci, C. (2013) *Conservation of Archaeological Remains: Final Report*. Kathmandu, Nepal: UNESCO. Accessible via : <http://unesdoc.unesco.org/images/0022/002257/225760E.pdf> [consulté le 04/08/2015]

Nicot, B-H. et B. Ozdirlik (2008) « Les Impacts Socio-Economiques de l'Inscription sur la Liste du Patrimoine Mondial: Deux Comparaisons en Turquie ». Dans R. Prud'homme, *Les Impacts Socio-Economiques de l'Inscription d'un Site sur la Liste du Patrimoine Mondial: Trois Etudes*, pp 13-19. Accessible via : <http://www.rprudhomme.com/6.html> [consulté le 08/05/2014]

O'Dell, T. et P. Billing (eds) (2005) *Experiencescapes: Tourism Culture and Economy*. Copenhagen : Copenhagen Business School Press.

OMT (2014) *Faits Saillants OMT du Tourisme : Edition 2014*. Accessible via: http://dtxtg4w60xqpw.cloudfront.net/sites/all/files/pdf/unwto_highlights14_fr.pdf [consulté le 04/08/2014]

OCDE (2009) *The Impact of Culture on Tourism*. Paris : Organisation pour le Développement Économique et la Coopération.

Pedersen, A. (2002) *Managing Tourism at World Heritage Sites: a Practical Manual for World Heritage Site Managers*. Paris : UNESCO.

PNR Pyrénées Catalanes (2013) *Avant-Projet de Charte du Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes*. Accessible via : http://www.parc-pyrenees-catalanes.fr/medias/pdf/editions/charte_08%20Fevrier%202013.pdf [consulté le 10/08/2015]

Prud'homme, R. (2008) *Les Impacts Socio-Economiques de l'Inscription d'un Site sur la Liste du Patrimoine Mondial: Trois Etudes*. Accessible via : <http://www.rprudhomme.com/6.html> [consulté le 08/05/2014]

PWC (2007) *The Costs and Benefits of World Heritage Site Status in the UK: Full Report*. Rapport préparé pour le Ministère de la Culture, des Médias et des Sports du Royaume-Uni, Cadw et Historic Scotland. PricewaterhouseCoopers LLP (PwC).

Quillet, L. (2013) "Le Label Pays d'Art et d'Histoire, un Projet de Territoire : Édito". Dans la Communauté de Commune Île de Ré (ed) *Île de Ré Candidate au Label Pays d'Art et d'Histoire*. Dossier présenté pour l'obtention du label Pays d'Art et d'Histoire. Communauté de Commune Île de Ré : Saint-Martin-de-Ré.

Rai, G. (2013) "Peace and Tranquility. What Visitors expect from the Sacred Garden". In K. Weise (ed) *The Sacred Garden of Lumbini: Perceptions of the Buddha's Birthplace*, pp 167-78. Katmandou, Népal : UNESCO.

Ratz, T. et L. Puczko (2003) "A World Heritage Industry? Tourism at Hungarian World Heritage Sites". Dans M. Gravari-Barbas et S. Guichard-Anguis (eds) *Regards Croisés sur le Patrimoine dans le Monde à l'Aube du XXIe siècle*, pp 467-81. Paris : Presses de l'Université de Paris-Sorbonne.

Réau, B. (2011) *Les Français et les Vacances : Sociologie des Pratiques et Offres de Loisir*. Paris : CNRS éditions.

Rebanks, J. (2008) *The Value of Place: Why being a unique historic place is an economic advantage that needs to be used to best effect?* Présentation donnée dans le cadre du Royal Mile Project, Edinbourg, 12 Janvier 2012. Accessible via : <http://rebanksconsultingltd.com/resources/Edinburgh%20Charette%20FINAL%20JR.pdf> [vu le 18/11/2014]

Rebanks, J. (2009) *World Heritage Status: Is there Opportunity for Economic Gain? Research and analysis of the socio-economic impact potential of UNESCO World Heritage Site status*. Rebanks Consulting Ltd and Trends Business Research Ltd.

Richards, G. (2011) "Cultural tourism trends in Europe: a context for the development of Cultural Routes". Dans K. Khovanova-Rubicondo (ed) *Impact of European Cultural Routes on SMEs' innovation and competitiveness*, pp. 21-39. Strasbourg: Council of Europe Publishing.

Rouquette, C. (2001) "Départs en Vacances : la Persistance des Inégalités". *Économie et Statistiques*, 345 : 33-53.

RSMV (2015a) *Les Membres du Réseau*. Accessible via : <http://www.sites-vauban.org/Les-Membres-du-Reseau> [consulté le 05/08/2015]

RSMV (2015b) *Projet Stratégique 15/20*. Besançon : Réseau de Vauban.

RSMV (2015c) *Réalisations du Réseau*. Accessible via : <http://www.sites-vauban.org/Realisations-du-Reseau> [consulté le 05/08/2015]

RSMV (2015d) *Analyse de la Grille d'Observation Touristique 2014*. Document interne du Réseau des Sites Majeurs de Vauban. Non Publié.

RSMV (2015e) *Saint-Martin-de-Ré : Place Forte Insulaire*. Éditions Républicain Lorrain.

RSMV (2014a) *Fortification de Vauban, Bien en Série Inscrit sur la Liste du Patrimoine Mondial en 2008 : Plan de gestion, de conservation et de développement durable 2013-2018*. Accessible via : http://www.blaye.fr/media/document_de_synthese_12_plans_de_gestion_010285700_1441_0710_2014.pdf [consulté le 05/08/2015]

RSMV (2014b) *Le Verrou de l'Estuaire : Citadelle de Blaye, fort Pâté et fort Médoc*. Éditions Républicain Lorrain.

RSMV (2014c) *Recueil d'Expérience Européenne. La Reconversion du Patrimoine Fortifié : la Préservation par le Développement*. Cahiers du Réseau Vauban n°4. Accessible via : http://www.sites-vauban.org/telechargement/Recueil_experiences.pdf [consulté le 06/08/2015]

RSMV (2013a) *Villefranche-de-Conflent : la Sentinelle des Pyrénées*. Éditions Républicain Lorrain.

RSMV (2013b) *Fortifications de Vauban : 5 ans sur la Liste du patrimoine mondial. Dossier de Presse*. Accessible via : <http://www.sites-vauban.org/Espace-presse> [consulté le 28/01/2015]

RSMV (2013c) *Besançon, l'Empreinte du Génie de Vauban*. Éditions Républicain Lorrain.

RSMV (2013d) *Mont-Louis, la Militaire*. Éditions Républicain Lorrain.

RSMV (2008) *Dossier de candidature : Projet d'Inscription de l'Œuvre de Vauban au Patrimoine Mondial de l'UNESCO*. Accessible via : <http://whc.unesco.org/uploads/nominations/1283.pdf> [consulté le 10/11/2014]

RSMV (2006) *Projet d'Inscription de l'Œuvre de Vauban sur la Liste du Patrimoine Mondial de l'Unesco. Dossier de Presse*. http://www.besancon.fr/gallery_files/site_1/346/353/13810/pressevauban.pdf?PHPSESSID=b5b8603b73676683cdfb673006cd91ef [consulté le 28/12/2014]

SMSCoT et AudaB (2011) *Diagnostic de Territoire*. Accessible via : <http://www.scot.grandbesancon.fr/index.php/scot-approuve> [consulté le 10/08/2015]

Shackley, M. (2006) "Visitor Management at World Heritage Sites". Dans A. Leask et A. Fyall (eds) *Managing World Heritage Sites*, pp 83-94. New York : Routledge.

Shackley, M. (ed) (1998) *Visitor Management: Case Studies from World Heritage Sites*. Oxford : Butterworth-Heinemann Ltd.

Talandier, M. (2008) "Le Classement UNESCO favorise-t-il l'Activité Touristique et le Développement Economique Local ? Une étude Econométrique du Cas de La France". Dans R. Prud'homme, *Les Impacts Socio-Economiques de l'Inscription d'un Site sur la Liste du Patrimoine Mondial: Trois Etudes*, pp 8-13. Accessible via : <http://www.rprudhomme.com/6.html> [consulté le 08/05/2014]

Timothy, D.J. et G.P. Nyaupane (2009) "Heritage Tourism and its Impacts". Dans D.J. Timothy et G.P. Nyaupane (eds) *Cultural Heritage and Tourism in the Developing World: A Regional Perspective*, pp 42-55. Londres : Routledge.

Triana (2005) *The Application of Market Appeal-Robusticity Model as a Tool for Cultural Tourism and Heritage Management*. Mémoire de maîtrise non publié, Université Technologique de Malaisie. Accessible via : <https://www.mysciencework.com/publication/read/8300446/the-application-of-market-appeal-robusticity-matrix-as-a-tool-for-cultural-heritage-and-tourism-management-case-study-melaka-his#page-null> [consulté le 05/08/2015]

UNESCO (2015) *Fortifications de Vauban*. Accessible via : <http://whc.unesco.org/fr/list/1283> [consulté le 05/08/2015]

UNESCO (1972) *Convention concernant la Protection du Patrimoine Mondial, Culturel et Naturel*. Paris : UNESCO.

UNESCO, ICCROM, ICOMOS, UICN (2011) *Preparing World Heritage Nominations: Second Edition*. Paris: UNESCO

UNESCO, ICCROM, ICOMOS, UICN (2013) *Managing Cultural World Heritage*. Paris : UNESCO.

UNESCO, ICOMOS, UICN (2007) *The State of Conservation of the World Heritage site: The Historic Sanctuary of Machu Picchu, Peru Report of the UNESCO-IUCN-ICOMOS Mission to Machu Picchu, Peru 22 April to 30 April 2007 (Final report, June 14, 2007)*. Présenté à la 31^{ème} session, 23 juin au 2 juillet 2007, Christchurch, Nouvelle-Zélande. Accessible via : <http://whc.unesco.org/fr/list/274/documents/> [consulté le 05/08/2015]

UNESCO, ICOMOS, UICN (1999) *Report on the Mission to the Historic Sanctuary of Machu Picchu (Peru) from 18 to 25 October 1999*. Présenté à la 23^{ème} session extraordinaire, 26-27 Novembre, Marrakech, Maroc. Accessible via : <http://whc.unesco.org/fr/list/274/documents/> [consulté le 05/08/2015]

UNESCO et OMT (2014) *Roadmap for Development. Heritage Conservation & Tourism: Promoting Sustainable Growth along the Silk Roads Heritage Corridors*. Accessible via: http://dtxtg4w60xqpw.cloudfront.net/sites/all/files/pdf/3928_unesco_8pp_a4_silk_road_eng_online.pdf [vu le 15/12/2014]

Ville de Blaye (2015) *Appel à Projets : Cahier des Charges*. Accessible via : http://www.blaye.fr/media/appel_a_projets_cahiers_des_chargesbd_028573500_1633_30042015.pdf [consulté le 09/08/2015]

Weise, K. (2013a) "Strengthening Conservation and Management of Lumbini, the Birthplace of Lord Buddha, World Heritage Property: Integrated Management Framework". Katmandou, Népal : UNESCO.

Weise, K. (ed) (2013b) *The Sacred Garden of Lumbini: Perceptions of the Buddha's Birthplace*. Katmandou, Népal : UNESCO.

ANNEXE 1 : Listes des entretiens conduits pour la collecte de données

Nom	Position	Site	Date d'entretien et lieu
Guillaume Cudennec	Chargé de mission patrimoine et tourisme, mairie de Saint-Martin-de-Ré	La citadelle et l'enceinte de Saint-Martin-de-Ré	16/03/2015, mairie de Saint-Martin
Célia Gasperini	Responsable du développement du patrimoine, Chargée de mission développement touristique, Mairie de Blaye	La citadelle de Blaye, le fort Paté, et le fort Médoc	17/03/2015, mairie de Blaye
Christelle Frau et Teddy Maignan	Chargée du Patrimoine et Chargé tourisme, Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes	L'enceinte et la citadelle de Mont-Louis Villefranche-de-Conflent (citadelle, enceinte fortifiée et Cova Bastera)	18/03/2015, locaux du PNR, Mont-Louis
Sylvie Candau	Responsable du Patrimoine, Mont-Louis	L'enceinte et la citadelle de Mont-Louis	19/03/2015 Office du tourisme
Pierre Méné	Gérant du Fort Libéria	Villefranche-de-Conflent (citadelle, enceinte fortifiée et Cova Bastera)	19/03/2015, Villefranche-de-Conflent
Micheline Falguas	Guide Conférencière, Villefranche-de-Conflent	Villefranche-de-Conflent (citadelle, enceinte fortifiée et Cova Bastera)	22/03/2015, Office de tourisme, Villefranche-de-Conflent
Gaëlle Cavalli	Responsable du service action culturelle, Citadelle de Besançon	Citadelle, l'enceinte et le fort Griffon de Besançon	Prévu le 22/05/2015
Marie-Pierre Papazian	Responsable marketing, Citadelle de Besançon	Citadelle, l'enceinte et le fort Griffon de Besançon	Prévu le 22/05/2015

ANNEXE 2 : Organigramme de l'établissement public, gestionnaire de la Citadelle de Besançon

L'EPC-PM est constitué d'un Conseil d'Administration qui réunit des représentants des différentes parties prenantes, en particulier des élus municipaux, des représentants de l'Etat (ministère de la Culture et DRAC de Franche-Comté), des associations scientifiques des Amis des trois musées du site, et des experts patrimoniaux.

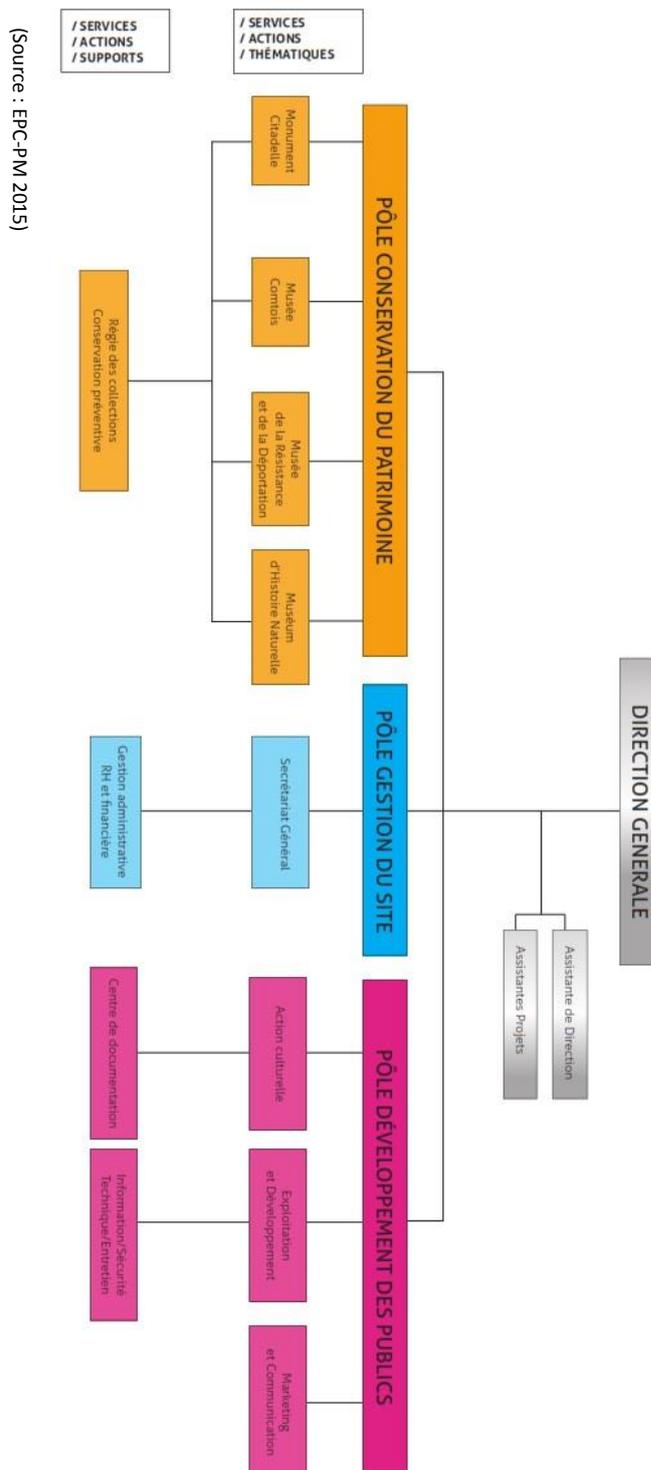


Table des Figures

Figure 1 : Évolution des arrivées de touristes internationaux dans le monde de 1980-2011	14
Figure 2 : Évolution de la proportion de touristes en séjour culturel entre 1997-2007	15
Figure 3 : Dépense moyenne par types de touristes en 2005.....	15
Figure 4 : Organisation des dix guides de la boîte à outils conçue par le programme Patrimoine mondial et tourisme durable.....	26
Figure 5 : Carte des douze sites inscrits dans le bien en série Les Fortifications de Vauban	31
Figure 6 : Matrice d'attractivité/robustesse.	45
Figure 7 : Vue d'une partie de la ville de Besançon (à droite) du chemin de ronde de la Citadelle.	54
Figure 8 : Vues du fort Griffon (à gauche) et d'une des tours bastionnées (tour des Cordeliers) de l'enceinte urbaine (à droite).....	55
Figure 9 : Vue de l'intérieur de la Citadelle, prise du chemin de ronde, avec en face le musée de la résistance et de la déportation	56
Figure 10 : Vue de l'entrée de la prison d'État qui occupe aujourd'hui la Citadelle de Saint-Martin-de-Ré.....	59
Figure 11 : Vue du couvent des Minimes dans la Citadelle de Blaye	60
Figure 12 : Vue des remparts de Villefranche-de-Conflent et de la route RN116	63
Figure 13 : Vue des remparts de Mont-Louis avec, en arrière-plan, le four solaire construit en 1949	64
Figure 14 : Vue de la rue principale du village de Mont-Louis.	68
Figure 15 : Superficie des biens inscrits et leurs zones tampons	69
Figure 16 : Vue des parkings de la Citadelle de Besançon (à gauche) et de Mont-Louis (à droite)	70
Figure 17 : Montée vers la Citadelle de Mont-Louis	71
Figure 18 : Vue de la ville de Saint-Martin-de-Ré.....	73
Figure 19 : Vue de l'aquarium du Muséum d'histoire naturelle de la Citadelle	74
Figure 20 : Scénographie dans la prison des Dames, au fort Libéria.....	75
Figure 21 : Moyennes de l'évolution annuelle de fréquentation sur les cinq sites de Vauban pendant les périodes avant et après l'inscription au Patrimoine mondial.....	83

Table des Tableaux

Tableau 1 : Comparaison des listes des dix pays ayant le plus de biens inscrits au Patrimoine mondial et des dix pays les plus visités au monde, en 2014	15
Tableau 2 : Contexte touristique régional des douze sites inscrits dans le bien en série Les Fortifications de Vauban	32
Tableau 3 : Propriétaires des douze sites inscrits dans le bien en série Les Fortifications de Vauban	38
Tableau 4 : Liste des indicateurs pour la variable : Gestion du bien culturel	43
Tableau 5 : Liste des indicateurs pour la variable : Secteur du tourisme	44
Tableau 6 : Liste des indicateurs pour le modèle à trois dimensions de Modèle de Jansen-Verbeke et McKercher (2010)	47
Tableau 7 : Résultats de la matrice <i>attractivité-robustesse</i> pour chacun des sites de Vauban	66
Tableau 8 : Données de fréquentation des cinq sites de Vauban de 2004-2014	81
Tableau 9 : Données de populations au niveau local et départemental et attractivité touristique des départements par site étudié	84
Tableau 10 : Approche par avantages comparatifs et avantages compétitifs du modèle à trois dimensions	91

Table des Matières

Remerciements	2
Sommaire	3
INTRODUCTION	5
I) Les enjeux de la gestion du tourisme dans les biens du Patrimoine mondial.....	5
II) L'utilisation de modèles d'évaluation du potentiel touristique comme outil de gestion pour les biens du Patrimoine mondial : le cas des Fortifications de Vauban	6
III) Structure du mémoire	9
CHAPITRE 1 : PATRIMOINE MONDIAL ET TOURISME.....	12
I) Introduction.....	12
II) Patrimoine mondial et développement touristique	13
2.1. L'impact du contexte touristique sur la fréquentation des sites du Patrimoine mondial	13
2.2. Un effet inscription ?.....	16
2.3. Vers l'identification de facteurs favorisant le tourisme sur les sites du Patrimoine mondial.....	18
2.4. Conclusion	20
III) La gestion du tourisme sur les sites du Patrimoine mondial	20
3.1. Les risques liés à la pression touristique	21
3.2. L'évolution des actions mises en place pour la gestion du tourisme sur les sites du Patrimoine mondial.....	24
3.3. Conclusions.....	27
IV) Conclusion	27
CHAPITRE 2 : ÉTUDE DE CAS, LES FORTIFICATION DE VAUBAN, UN BIEN EN SÉRIE	29
I) Introduction.....	29
II) Contexte de l'inscription	29
2.1. Processus et critères d'inscription.....	29
2.2. Les biens inscrits.....	30
III) Les caractéristiques du bien	32
3.1. Caractéristiques géographiques	32
3.2. Des sites de différentes natures.....	33

3.3. Des défis communs	34
IV) Gestion : le rôle du Réseau des Sites Majeurs de Vauban (RSMV) et des gestionnaires de site.....	35
4.1. Le Réseau des Sites Majeurs de Vauban : coordinateur du bien en série	35
4.2. Les maîtres d’ouvrage et gestionnaires de site	37
V) Conclusion	39
CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE.....	40
I) Introduction.....	40
II) Matrice ‘d’attractivité touristique – robustesse’ (Du Cros et McKercher 2015).....	41
2.1. Présentation générale du modèle	41
2.2. Modalité d’application de la matrice	42
2.3. Remarques sur les utilisations précédentes du modèle	45
III) Modèle de Jansen-Verbeke et McKercher (2010, 2013).....	46
3.1. Présentation générale	46
3.2. Application du modèle	47
3.3. Conclusion et complémentarité des deux modèles	48
IV) Méthodes de collecte des données.....	49
3.1. Méthode générale	49
3.2. La recherche documentaire.....	49
3.3. Entretiens	50
3.4. Visite de sites.....	51
V) Conclusion	51
CHAPITRE 4 : RÉSULTATS DE LA COLLECTE DE DONNÉES ET APPLICATION DES MODÈLES D’ÉVALUATION DU POTENTIEL TOURISTIQUE.....	53
I) Introduction.....	53
II) Bilan de l’application des modèles d’évaluation du potentiel touristique par site	54
2.1. L’enceinte fortifiée, la Citadelle et le fort Griffon de Besançon.....	54
2.2. Les sites de la façade atlantique : Saint-Martin-de-Ré et le verrou de l’estuaire	57
2.3. Les sites de montagne : Villefranche-de-Conflent et Mont-Louis.....	61
III) Résultats de l’application des modèles de du Cros et McKercher et de Jansen-Verbeke	64
3.1. Résultats de la matrice de du Cros et McKercher	65
3.2. Application du modèle de Jansen-Verbeke	69
3.3. Synthèse et conclusion	77
IV) Conclusion sur les résultats obtenus et la collecte de données	78

CHAPITRE 5 : LE RÔLE DES MODÈLES D'ÉVALUATION DU POTENTIEL TOURISTIQUE DANS LA GESTION DES SITES INSCRITS AU PATRIMOINE MONDIAL : <i>Discussion des résultats de leur application aux sites des Fortifications de Vauban</i>	80
I) Introduction.....	80
II) Évolution de fréquentation et potentiel touristique.....	81
2.1. Analyse des données de fréquentation et comparaison avec les résultats de la matrice 'd'attractivité touristique-robustesse'	82
2.2. Vers l'identification de facteurs affectant l'évolution de la fréquentation.....	85
III) Les modèles d'évaluation, comme outil de gestion pour le développement touristique des sites.....	88
3.1. Des outils de diagnostic pour développer une stratégie de développement touristique	89
3.2. Des approches différentes	91
3.3. Des processus à différentes échelles ?.....	93
IV) Conclusion	94
CONCLUSION	96
BIBLIOGRAPHIE.....	99
ANNEXE 1 : Listes des entretiens conduits pour la collecte de données	108
ANNEXE 2 : Organigramme de l'établissement public, gestionnaire de la Citadelle de Besançon.....	109
Table des Figures.....	110
Table des Tableaux	111
Table des Matières	112
Résumé du mémoire	115

Résumé du mémoire

Ce mémoire s'intéresse à la gestion du tourisme sur les sites du Patrimoine mondial en se posant la question de l'apport que peut offrir l'utilisation d'outils d'évaluation du potentiel touristique de sites patrimoniaux. Deux modèles ont ainsi été utilisés, la matrice 'd'attractivité touristique-robustesse' développée par Hilary du Cros et Bob McKercher et le modèle tridimensionnel du *hard, soft* et *org-ware* conçu d'abord par Myriam Jansen-Verbeke, avec plus récemment la contribution de McKercher. A partir d'une étude de cas, les Fortifications de Vauban, ce mémoire étudie les possibilités de ces outils pour identifier des biens patrimoniaux qui peuvent attendre une augmentation de fréquentation importante après l'inscription ou, tout du moins, pour distinguer certains facteurs qui contribuent au développement touristique de ces sites. D'autre part, il s'agit également, ici, d'utiliser ces modèles pour faire un bilan de l'offre touristique des sites, de leurs forces, faiblesses et possibilités d'évolution mais aussi en clarifiant les limites acceptables de changement. Les deux modèles semblent ainsi des outils de gestion qui viennent compléter des recommandations récentes des experts internationaux, notamment du programme *Patrimoine mondial et tourisme durable*, et contribuent à structurer le diagnostic d'un site en intégrant l'ensemble des facteurs clés pour mettre en place une stratégie de développement touristique adaptée aux enjeux de gestion du bien.

Abstract : This masters' thesis addresses the issue of tourism management at World Heritage Sites through the use of tourism potential evaluation models designed specifically for heritage places. Hilary du Cros and Bob McKercher's market appeal – robusticity matrix and Myriam Jansen-Verbeke's three dimensional model of *hard, soft and org-ware* were applied to a case-study, Vauban Fortifications, inscribed in 2008. The objectives were to assess the role of these models in identifying heritage sites that might see a substantial increase in visitor numbers after their inscription on the List, or at least factors which might contribute to sites' tourism development. Ultimately, these two models were also used to produce an assessment of the tourism offers of the Vauban sites, their strengths, weaknesses and development possibilities but also their limits of acceptable change. Both models thus appear to be management tools which can complement recent recommendations from international experts, notably the *World Heritage and Sustainable Tourism* program. They can be used, for instance, as checklists to help structure sites' assessments and identify key factors to take into account in developing a tourism strategy adapted to their specificities.